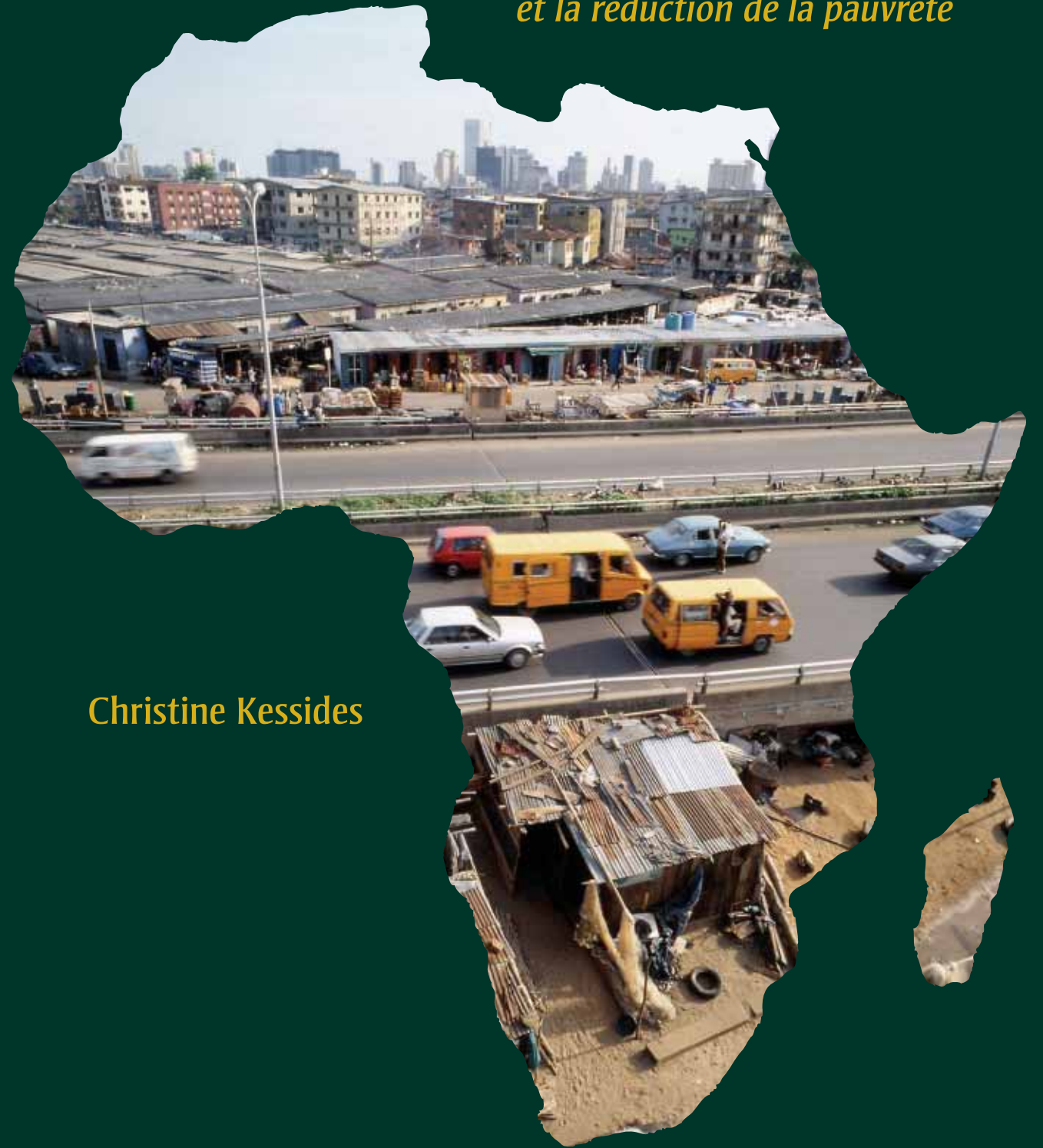




La transition urbaine en Afrique subsaharienne

Impacts sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté

La transition urbaine en Afrique subsaharienne



Christine Kessides

Cities Alliance
Cities Without Slums

1818 H St., NW
Washington, DC 20433
États-Unis
Tél.: (202) 473-9233
Fax: (202) 522-3224
info@citiesalliance.org
www.citiesalliance.org

Cities Alliance

Cities Alliance
Cities Without Slums



La transition urbaine en Afrique subsaharienne

*Impacts sur la croissance économique
et la réduction de la pauvreté*

Christine Kessides

© L'Alliance des Villes, 2006

1818 rue de H, NW
Washington DC, 20433, États-Unis
<http://www.citiesalliance.org>

Tous droits réservés
Première impression, Août 2006

Cette publication est soumise aux droits d'auteur. Les demandes de permission de la reproduire en entier ou en partie devront être adressées à l'unité de communication du Secrétariat d L'alliance de Villes, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

L'alliance de villes encourage la diffusion active de son travail. La permission de reproduire sera donnée rapidement, et gracieusement si la reproduction est à but non commercial.

Photo de couverture : L'agitation brouillonne qui règne à Lagos est un bon exemple des défis et des opportunités liés à l'urbanisation africaine. Edgar Cleyne/Still Pictures.

Conception: Circle Graphics, Inc.

Table des matières

AVANT-PROPOS	vii
REMERCIEMENTS	ix
ABREVIATIONS ET ACRONYMES	x
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	xiii
1. Introduction	1
2. Contexte du développement urbain en Afrique subsaharienne	5
<i>Le contexte démographique du défi urbain</i>	5
<i>L'économie urbaine : des progrès certes, mais dus à des entreprises formelles, petites et vulnérable et reposant donc sur des fondements fragiles</i>	9
<i>La pauvreté urbaine : déjà importante, et sans doute en croissance</i>	17
<i>Le climat institutionnel : les administrations des villes gagnent en maturité, mais elles sont parties de bien bas</i>	22
3. Que peuvent apporter les villes aux programmes de développement national, et comment	25
<i>Le cercle vertueux du développement urbain et rural</i>	25
<i>Le rôle de promotion de la productivité, de l'esprit d'entreprise et de modernisation de l'économie des centres urbains</i>	28
<i>Comment le développement urbain peut-il favoriser la réduction de la pauvreté</i>	30
<i>Le développement urbain comme exercice d'apprentissage de la gouvernance locale et du renforcement institutionnel</i>	36

4. Rendre les villes d’Afrique plus performantes en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté	39
<i>À l’écoute des entreprises</i>	39
<i>Des villes productives : comment?</i>	43
5. Le coût d’opportunité de l’incurie à l’égard des villes—Quels en sont les enjeux pour le développement national en Afrique?	49
6. Priorités et choix stratégiques et opérationnels : prendre le meilleur de la transition urbaine	55
<i>Questions de spatialisation</i>	55
<i>Questions sectorielles</i>	58
<i>Questions de développement institutionnel</i>	59
<i>Les priorités des prochaines études urbaines africaines</i>	60
7. Conclusions	63

ANNEXES

Revue des résultats des études du climat des investissements en Afrique subsaharienne et dans une sélection de pays d’Asie	69
Figure A1. L’accès au foncier, une contrainte dans les centres urbains	70
Tableau A1. Difficultés d’obtention des terrains	71
Tableau A2. Réponses des entreprises sur les coûts résultant des mesures de sécurité	71
Figure A2. La corruption, une contrainte dans les centres urbains	72
Figure A3. Criminalité, vols et désordres, des contraintes dans les centres urbains	73

TABLEAUX STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES 75

SA1. Croissance de la population 1982–2003 : Population totale, Population urbaine, Urbanisation et population de la ville plus grande	76
SA2. Présentation résumée du secteur économique (Agriculture, Industrie, Services) en PIB, 1990–2003	78
SA3. Les pays d’Afrique à forte croissance (1996–2003) % par habitant par an	80
SA4. Taux de pauvreté, urbaine et rurale, et part urbaine du total des pauvres (année la plus récente et 2020)	82

NOTES 83

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE 89

FIGURES

1.1. Le revenu réel par habitant a stagné en Afrique subsaharienne	2
2.1. L’essentiel de la croissance de population dans les trente prochaines années se fera dans les zones urbaines	6
2.2. La transition urbaine en Afrique subsaharienne s’accompagne d’un taux de croissance de la population urbaine relativement élevé.	7
2.3. La distribution de la population urbaine en Afrique par taille des localités est comparable à celle des autres régions (estimation 2000)	8
2.4a. Économies en transition et en développement : comparaison des niveaux de revenu par habitant et d’urbanisation, 1990–2003	10

2.4b. Afrique subsaharienne : comparaison des niveaux de revenu par habitant et d'urbanisation, 1990–2003	11
2.5a. Résultats sectoriels en part moyenne du PIB, 1990–2003 (%)	12
2.5b. Croissance moyenne annuelle des résultats par principaux secteurs, 1990–2003 (%)	13
2.5c. Contribution des industries et des services à la croissance totale du PIB, 1990–2003 (%)	14
2.6. Les industries et les services ont représenté la principale source de croissance du PIB dans les pays africains les plus performants entre 1996 et 2003	15
2.7a. Taux de pauvreté rurale et urbaine, dernière année	18
2.7b. Part urbaine de la pauvreté totale, dernière année et projection 2020	19
2.8. Les taux de pauvreté urbains ne sont pas corrélés à la croissance de la population urbaine	20
4.1. L'accès au foncier, une contrainte dans les centres urbains	41
4.2. Criminalité, vols et désordres comme contraintes dans les centres urbains	42
5.1. Les enfants pauvres en zones urbaines sont soumis à des risques de santé plus élevés que leurs pairs en milieu urbain	50
5.2. Les pauvres urbains n'ont pas toujours d'accès effectif aux soins	51

T A B L E A U X

2.1. Importance relative de l'économie informelle pour l'emploi	16
2.2. Contribution du secteur informel au PIB dans une sélection de pays en développement	16
4.1. Des efforts concertés font progresser les performances financières dans les trois plus grandes villes du Bénin, 1999–2004	45
5.1. État de santé des enfants des bidonvilles du Kenya	51

E N C A D R É S

3.1. Urbanisation, marchés et développement rural	26
3.2. Relations rurales-urbaines : un cercle vertueux	27
3.3. Les migrants urbains ont bien réussi en Ouganda	33
3.4. Les fondations de la croissance durable requièrent des villes en bon état et une transition urbaine	37
5.1. Problèmes et réponses sur la criminalité dans trois pays d'Afrique	53

Avant–propos

L’Afrique s’urbanise vite. Dans cet essai synthétique, Christine Kessides analyse les principaux aspects des défis particuliers que doit affronter l’Afrique subsaharienne face à sa rapide urbanisation et présente un certain nombre de manière d’y répondre. Elle décrit le contexte dans lequel s’inscrit cette urbanisation accélérée : (i) comment faire de ces villes en développement des partenaires constructifs du développement du continent, capables de réduire la pauvreté persistante des populations rurales et urbaines; (ii) quelles sont les conditions requises pour réussir; (iii) quels sont les enjeux, ou quels sont les coûts d’opportunité qui pèseront sur les pays d’Afrique si ces buts ne sont pas atteints, et (iv) quels sont les choix et les priorités stratégiques et opérationnels auxquels doivent faire face la plupart des pays d’Afrique pour tirer le meilleur parti du processus de transition vers une société essentiellement urbanisée.

Il est nécessaire de poser ces questions fondamentales mais il est très difficile d’essayer d’y répondre. En réalité, la transition urbaine africaine intervient dans un contexte complexe avec, dans la quasi totalité des pays du continent, deux autres révolutions majeures progressant plus ou moins bien. Il s’agit, d’une part, de l’influence grandissante de la culture et des valeurs démocratiques qui encouragent la décentralisation et le transfert des pouvoirs et des ressources vers les communes et les collectivités locales, et, d’autre part, du recentrage des économies, jusque là contrôlées par l’État, résultant de l’onéreuse libéralisation/mondialisation de l’économie de marché.

Ces révolutions ont incité Christine Kessides à se pencher sur les conséquences de la transition urbaine sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Son rapport attire l’attention sur le rythme sans précédent de la transition urbaine en Afrique subsaharienne, en progression de 5 % par an en moyenne depuis vingt ans. Les défis auxquels doit donc répondre chaque pays face aux fortes progressions annoncées des populations urbaines dans les dix prochaines années concernent le type d’organisation institutionnelle et d’arrangements à prévoir pour accueillir ces populations supplémentaires, pour leur offrir des logements décents et des opportunités d’emplois suffisantes, pour réduire la pauvreté chez ces nouveaux urbains et faire en sorte de leur fournir une qualité de vie et un niveau de vie acceptables.

Les réformes de la gouvernance et la pérennité budgétaire, appuyées sur la démocratie participative et la communauté sociale forment l’une des quatre prio-

rités de développement prônées par Christine Kessides comme facteurs clés de réussite de ces objectifs. Les trois autres sont la *modernisation économique* pour promouvoir le développement de la productivité par le renforcement des connaissances, des savoir-faire, de la technologie et de l'innovation, le *développement du secteur privé* pour soutenir le développement des entreprises, développer les centres commerciaux (élargissement des marchés), promouvoir le partage de l'information, faciliter l'accès au crédit et appuyer les prises de risque par une ouverture vers des ressources alternatives et par l'accès à des réseaux d'entrepreneurs, et enfin, une *transformation de l'agriculture* pour renforcer la demande de produits agricoles et stimuler les activités non agricoles dans les zones rurales, encourager l'intensification des cultures et leur orientation vers des productions à plus forte valeur ajoutée : en résumé, il s'agit de transformer les zones rurales pour répondre aux besoins d'amélioration des conditions de vie dans les centres urbains.

Cette publication regorge d'idées innovantes de promotion du développement des centres urbains pour tous les pays de l'Afrique subsaharienne, leur permettant d'être des acteurs majeurs de la croissance économique et du développement de chacun d'entre eux.

Ibadan, 1er juin 2006
Akin L. Mabogunje

Cette publication reprend sous une forme condensée des informations et des analyses sur des thèmes clés, nourrissant ainsi de manière particulièrement constructive l'approche des questions africaines de la Banque mondiale. Elle part

des trois dimensions fondatrices de l'urbanisation africaine, et les examine en toute impartialité face au contexte international. Premièrement, si les villes d'Afrique poussent rapidement, la part globale de la population urbaine progresse de manière similaire à ce qui a pu être constaté dans d'autres pays. Deuxièmement, l'urbanisation et la croissance économique vont de pair en Afrique comme ailleurs dans le monde. Troisièmement, l'urbanisation n'est pas synonyme de pauvreté mais peut au contraire considérablement la réduire.

Ses recommandations viennent à l'appui de la stratégie de la Banque mondiale qui considère que l'urbanisation est un facteur positif de développement en Afrique. Ce rapport contribue à faire reconnaître l'apport des villes et suggère de donner aux investissements et politiques urbaines une place beaucoup plus centrale au sein des efforts de développement nationaux. Adoptant une approche équilibrée, ce rapport conjugue les thèmes modernes de productivité urbaine et climat des investissements avec les sources traditionnelles de croissance en Afrique, tels le développement rural et l'agriculture, afin de démontrer qu'ensemble ils peuvent produire un cercle vertueux. Il met l'accent au plan institutionnel sur le rôle moteur que les municipalités et les collectivités locales doivent jouer en Afrique pour tirer pleinement parti du potentiel de l'urbanisation. Les deux approches seront utiles pour l'Afrique et ses partenaires de développement.

Washington, D.C., août 22, 2006
Katherine Sierra
Vice Président
Développement durable
Banque mondiale

Remerciements

Le présent document est la version revue d'un document antérieur qui avait été préparé pour le Rapport annuel 2004 de l'Alliance des villes (Cities Alliance). C'est à la demande et avec l'appui financier de Cities Alliance et de l'Unité régionale, secteurs urbain et eau, AFTU1 et AFTU2 de la Banque mondiale et avec le soutien de la Cellule de développement urbain (TUDUR) de la Vice-présidence du Développement durable de la Banque qu'a été réalisée cette étude. Son auteur tient à remercier tout particulièrement ses pairs réviseurs, Vandana Chandra, Marianne Fay, Humberto Lopez, et Roland White, ainsi que tous ceux qui, à différentes étapes, ont bien voulu apporter leurs contributions et leurs commentaires, dont Franc Bosquet, Billy Cobbett, Catherine Farvacque-Vitkovic, Matt Glasser, Mark Hildebrand, John Hine, Nina Schuler et Deepali Tewari. Inger Anderson, Jaime Biderman, Eustache Ouayoro, et John Page ont veillé à la bonne progression des travaux. Mita Chakraborty (Consultant) était chargée de l'analyse des études sur la croissance économique et sur les entreprises. Matthew Ramsdell (Consultant) a fourni une précieuse collaboration en matière de recherche et documentation. Oscar Apodaca, Francis Muraya et Kate Owens ont apporté des informations complémentaires et participé à la mise au point du document. Chii Akporji en a assuré la direction éditoriale et la production dans sa version définitive avec l'aide d'Erika Puspa. Adélaïde Barbey a réalisé la traduction en français.

Abréviations et acronymes

AEP	Asie de l'Est et Pacifique
ALC	Amérique latine et Caraïbes
AS	Asie du Sud
ASS	Afrique subsaharienne
CCRA	Conseil des communes et régions d'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique occidentale
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CSV	Centre pour l'étude de la violence et les réconciliations
DHS	Enquêtes démographiques et sanitaires
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EAC	Europe et Asie centrale
EPZ	Zones franches
ERS	Stratégie de redressement économique du pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FMI	Fonds monétaire international
GDF	Indicateurs du financement du développement mondial
GFS	Statistiques finances publiques du FMI
GMR	Rapport de suivi mondial
IC	Revue du climat des investissements
IDA	Association internationale de développement
MENA	Moyen-Orient-Afrique du Nord
NCPS	Stratégie nationale de prévention des crimes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODM	Objectifs de développement pour le Millénaire
OIT	Organisation internationale du travail
ONU	Organisation des Nations Unies

PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement,
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PREM	Réseau de réduction de la pauvreté et de gestion économique
SIMA	Système d'information sur les marchés agricoles
USD	Dollar américain
VIH/Sida	Virus d'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
WDI	Indicateurs du développement mondial
WDR	Rapport sur le développement dans le monde



Vivre dans un bidonville, Cotonou, Bénin.

Résumé analytique

La promotion d'une croissance économique et d'une réduction de la pauvreté plus durables suppose de consacrer plus d'énergie à libérer le potentiel de productivité et de renforcement du bien-être des zones urbaines africaines.

Les pays de l'Afrique subsaharienne (ici dénommés "l'Afrique") ont la lourde responsabilité de mettre en place une croissance économique durable en améliorant la productivité, gage de réduction de la pauvreté. Si leurs situations sont très diverses, peu d'entre eux se trouvent sur une trajectoire ascendante. Un certain nombre de pays cherchent à promouvoir les conditions nécessaires à la croissance économique et à l'amélioration de la gouvernance. Un bien plus grand nombre (représentant la majorité de la population africaine) fait du surplace. La présente étude s'interroge sur ce qui pourrait, dans les processus en cours de développement urbain (c'est à dire de transformation économique et démographique, avec tous les défis qu'elle représente en termes de gestion des villes), les rendre bénéfiques pour l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne et quelles seraient les conditions nécessaires pour y parvenir. La transition urbaine représente pour l'Afrique une opportunité mais aussi un défi en matière de gestion des ressources. Les zones urbaines sont encore des centres de ressources sous-utilisés où se retrouve la majeure partie du capital matériel, financier et intellectuel du pays. Il est donc fondamental de bien analyser comment elles peuvent mieux contribuer dans les pays aux objectifs nationaux de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

L'urbanisation et la croissance des villes favorisent le développement national en diversifiant les sources de revenus, en offrant plus d'options de services (donc à meilleur coût), et en ouvrant des perspectives favorables à l'innovation et à l'acquisition des compétences. Il existe des preuves tangibles des apports des villes aux objectifs de développement de l'Afrique, mais il est aussi évident que les impacts positifs ne sont pas aussi substantiels qu'ils devraient l'être. La promotion d'une croissance économique et d'une réduction de la pauvreté plus durables suppose de consacrer plus d'énergie à libérer le potentiel de productivité et de renforcement du bien-être des zones urbaines africaines.

Contexte du développement urbain en Afrique subsaharienne

Le contexte démographique : il n'est pas hors normes, mais s'avère très exigeant

Les pays africains s'urbanisent (augmentation du pourcentage de population vivant en milieu urbain) en moyenne au même rythme que les autres régions, et, à étape de développement comparable, que les pays aujourd'hui développés, ce qui peut sembler paradoxal. Mais l'urbanisation africaine intervient dans un contexte très contraignant que n'ont pas connu autrefois les autres groupes de pays, avec notamment une concurrence mondiale qui les frappe en direct, des ressources d'émigration très limitées, un affaiblissement des forces laborieuses, de la sécurité des familles et des administrations locales dû au VIH/Sida.

Le taux de croissance absolue de la population urbaine atteint en Afrique des records historiques jamais rencontrés ailleurs, à près de 5% par an en moyenne,¹ ce qui implique près du doublement de la population en 15 ans. Ce taux de croissance urbain correspond au haut niveau continu du taux de croissance naturelle de la population. La croissance de la population urbaine africaine n'a cependant pas encore pris son plein essor. En moyenne, un tiers de la population de la Région Afrique vit à présent en milieu urbain, dépassant ainsi l'Asie du Sud qui est à 28%. L'Afrique n'est plus loin d'un point d'inflexion démographique avec une prévision de forte croissance du nombre des nouveaux résidents urbains, de plus de 300 millions entre 2000 et 2030, c'est à dire une augmentation de plus du double de celle de la population rurale.

Le modèle spatial de l'implantation des populations urbaines africaines n'est pas très éloigné des

normes internationales. Moins de 15% de la population urbaine habitent dans des villes de plus d'un million d'habitants (ce qui correspond aux autres régions) tandis que près de 52% (contre près de 43% dans les autres pays en développement) vivent dans des zones urbaines de moins de 200 000 habitants. Alors que les villes qui se situent en dessous de ce seuil dans les pays à revenus intermédiaires ou élevés disposent généralement d'une base d'actifs suffisants : infrastructures, liaisons interrégionales, capital humain éduqué et autres services et équipements de base permettant d'appuyer les usines et les universités, la plupart des petites villes africaines sont totalement dépourvues de tout ceci alors même qu'elles doivent faire face à une progression rapide de leurs nouveaux habitants. Dans les pays disposant d'une bonne gestion urbaine, les villes d'un million d'habitants ou plus sont en principe les plus productives pour un certain nombre de raisons, et notamment parce qu'elles facilitent l'adéquation entre offres d'emplois et chercheurs d'emplois. Mais la plus grande part des villes africaines de ce gabarit sont totalement dépourvues de facilités, financements et capacité administrative et ne peuvent répondre aux demandes. C'est ce qui compromet grandement le potentiel des grandes zones urbaines comme des petites en Afrique.

Les migrations à partir des zones rurales ne sont pas la première cause de la croissance des villes quand l'urbanisation se développe : la croissance naturelle de la population et la reclassification de zones rurales y contribuent également de manière importante. Les informations sur la mobilité interne des populations dans les pays africains, bien que non vérifiées, confirment que la vision traditionnelle d'un échange en sens unique des campagnes vers les villes ne rend que partiellement compte de la réalité, les migrations circulaires et saisonnières sont dans l'ensemble beaucoup plus importantes. En outre, bien souvent ces distinctions sont artificielles pour les ménages dont les membres se répartissent entre zones rurales et urbaines afin de diversifier leurs sources de revenus et de réduire les risques.

Le paysage démographique de l'Afrique est en somme ni anormal ni gravement divergent de ce qu'il devrait être par rapport à son niveau de

La promotion d'une croissance économique et d'une réduction de la pauvreté plus durables suppose de consacrer plus d'énergie à libérer le potentiel de productivité et de renforcement du bien-être des zones urbaines africaines.

développement ou comparativement à d'autres régions, sur un fond de changement rapide et profond. Le pic d'urbanisation africaine est encore à venir. Dans les trente prochaines années la population urbaine deviendra majoritaire. La mobilité de la population contribuera à la croissance des villes, en particulier dans les pays les moins urbanisés, mais un grand nombre de ménages conserveront des activités dans les deux économies, rurale et urbaine. Les grandes villes (de plus d'un million d'habitants) et les nombreuses villes à croissance rapide représenteront pour les administrations locales, dont les capacités sont généralement faibles, de sérieux défis.

L'économie urbaine : au cœur de la croissance économique, mais bâtie sur des fondations peu solides

La "tragédie de la croissance" économique africaine des dernières décennies a déçu les espoirs et les attentes quels que soient les secteurs concernés. Mais le concept d'"urbanisation sans croissance" ne rend pas bien compte de ce qui se passe en réalité dans la plupart des pays d'Afrique que nous avons examiné ici² où l'on rencontre une relation linéaire normale entre urbanisation et croissance économique, similaire à celle qui existe dans d'autres régions. En outre, la croissance économique des années 90 est essentiellement due en Afrique aux secteurs industriels (y compris construction et industries extractives) et de services qui sont largement basés en zones urbaines. Ces activités secondaires et tertiaires représentent presque partout (il n'y a que très peu d'exceptions) au moins 60%, et en moyenne presque 80% de la croissance du PIB dans la région entre 1990 et 2003. C'est encore plus vrai pour les pays qui ont eu de plutôt bonnes performances en termes de valeur ajoutée pendant la période de poussée de croissance de la fin des années 90 car elles proviennent dans presque tous les cas des secteurs non agricoles. Dans la mesure où les activités informelles sont statistiquement sous-estimées (elles représenteraient 93% de l'ensemble des nouveaux emplois créés en Afrique et 61% des emplois en *zone urbaine*) la part de l'économie urbaine est en fait plus élevée.

Mais les résultats de ces secteurs en matière de croissance économique n'ont simplement pas été suffisants pour faire entrer la plupart des pays dans le club des pays où la croissance du revenu par tête est suffisante pour faire reculer durablement la pauvreté. De même que la majorité de l'agriculture est plutôt extensive qu'intensive (à haute productivité) dans la Région, les secteurs des services et de l'industrie ont conservé des approches plus traditionnelles que modernes. Alors que la prédominance des entreprises publiques recule, le secteur privé ne présente pas encore les caractéristiques concurrentielles et entrepreneuriales nécessaires.

Des désavantages et situations structurelles freinent dans bien des pays d'Afrique la transformation économique et les progrès des entreprises, malgré l'urbanisation. C'est qu'en Afrique, par comparaison avec les pays d'Asie à faibles revenus, la productivité totale des facteurs dans l'industrie est beaucoup plus basse et le poids des coûts indirects plus élevé, réduisant la compétitivité à l'exportation. La croissance dans les secteurs industriels et de services provient principalement de petites entreprises informelles à main d'œuvre peu qualifiée et à faibles capitaux opérant essentiellement en fonction de la demande interne et elle est donc limitée par cette dernière.

Les coûts des transports, locaux, régionaux, nationaux ou internationaux, s'élèvent dans les pays d'Afrique au moins au double de ce que payent leurs contreparties asiatiques. C'est un facteur qui entrave la croissance d'un système urbain équilibré et le développement des marchés extérieurs. Par rapport à la moyenne mondiale des autres pays en développement, il y a moins d'habitants à moins de 100km des côtes en Afrique tropicale (25% contre 66%), ce qui réduit considérablement les accès tandis qu'il y a près du double d'habitants en zone à faible densité par rapport à l'Asie, ce qui induit des coûts de fourniture de services plus élevés. Une relativement forte proportion de la population vit en Afrique dans des écozones désavantagées (tropicales ou arides). Toutes ces limitations spatiales pourraient être atténuées, et le seront à terme, grâce à une urbanisation convenablement gérée.

Le facteur sans doute le plus cruel qui frappe le dynamisme africain c'est le fléau du VIH/Sida. L'épidémie explique en grande partie que les investissements en capital humain et autres opportunités, y compris en capacité administrative, déjà si difficiles à réaliser en Afrique, demeurent sous-utilisés et se dégradent.

En résumé, l'examen des sources et du potentiel de croissance économique en Afrique est important parce qu'il est généralement reconnu que le maintien d'une croissance élevée des revenus est une condition nécessaire pour obtenir une réduction significative de la pauvreté, bien que non suffisante dans les pays à très fortes inégalités. Il faudrait, pour atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) que le PIB réel des pays africains progresse d'au moins 6% par an, ou d'un peu moins si le facteur d'inégalité s'améliore. Quatre pays seulement (Botswana, Maurice, Mozambique et Ouganda) ont connu durablement des taux de croissance proches de cet objectif au cours de la dernière décennie grâce aux solides performances des industries et des services. Il est important de noter que ces secteurs présentent généralement une élasticité positive de la demande par rapport au revenu, plus forte que celle des produits de l'agriculture traditionnelle, en particulier à moyen terme.

Il faudrait, évidemment, que le potentiel productif des pays africains soit mobilisé avec beaucoup plus de vigueur pour assurer un déclin durable de la pauvreté. Dans le présent document, nous souhaitons que les secteurs situés principalement dans les zones urbaines (ce qui les favorisent), s'inscrivent dans les priorités des stratégies de croissance nationales car ce sont ceux qui ont historiquement *relativement* le mieux réussi en Afrique et dans d'autres régions. Ceci s'applique en particulier aux pays d'Afrique où les conditions naturelles des activités agricoles sont moins favorables ou se détériorent.

La pauvreté urbaine : déjà importante, et sans doute en croissance

Dans presque toute l'Afrique, comme dans la plupart des pays en développement, les taux de pau-

vreté rurale dépassent ceux de la pauvreté urbaine. On pourrait en déduire, dans la mesure où les zones urbaines offrent un marché du travail plus large et plus profond, qu'elles créent plus de capacités à payer les services et que la densité de l'habitat et la proximité des centres administratifs devraient permettre d'offrir un grand nombre de services à un moindre coût par habitant. Il est donc surprenant de constater que les taux de pauvreté urbaine sont très proches (dans une fourchette de moins de 20%) des taux de pauvreté rurale au Kenya, au Malawi, au Mozambique et dans deux des pays les plus peuplés, en Éthiopie et au Nigeria. La pauvreté urbaine atteint près d'un tiers voire plus de la population urbaine, aux Kenya, Malawi, Mozambique, Madagascar, Niger, Sénégal et Zambie. Avec les projections existantes du taux d'urbanisation, si l'incidence de pauvreté rurale et urbaine ne changeait pas, la moitié, ou plus, des pauvres vivront dans des centres urbains dans vingt ans aux Bénin, Kenya, Mauritanie, Mozambique, Nigeria et Sénégal.

Ceci démontre que la pauvreté urbaine n'est pas seulement un problème de manque d'emplois et de services dans les villes en expansion rapide. La situation de pauvreté urbaine provient de différents facteurs économiques et institutionnels. La population urbaine a besoin de revenus en espèces pour effectuer tous ses achats de biens et services et les chocs macroéconomiques la frappent donc particulièrement durement. Certaines formes de privation, comme les insuffisances alimentaires constatées lors de l'étude d'évaluation de la pauvreté au Bénin, sont liées à l'incapacité à payer. La proximité physique des services d'infrastructures et sociaux ne garantit pas un accès effectif ni la capacité à payer pour les habitants des bidonvilles et les autres résidents des zones urbaines pauvres. Les coûts non monétaires d'obtention de l'eau ou d'utilisation des installations d'assainissement peuvent être très importants dans les zones urbaines, même si l'on constate une proximité physique des points d'approvisionnement, en raison du nombre démesuré de personnes qui dépendent de chacun d'entre eux.

Il existe des écarts importants, statistiquement significatifs, des accès aux infrastructures et aux services sociaux des pauvres urbains par rapport

aux non pauvres urbains. Et pourtant, il coûterait bien moins cher d'étendre l'offre de services des meilleurs quartiers aux quartiers les plus défavorisés dans les villes que de chercher à servir le même nombre de personnes dans des localités plus éloignées et dispersées. Les quartiers informels, (qui, souvent, ne disposent d'aucune sécurité foncière et sont environnementalement précaires) sont les lieux de résidence de la majorité de la population de la plupart des villes africaines. Pour l'ensemble de l'Afrique, d'après UN-Habitat, plus de 70% de la population urbaine souffre de privation d'abri, c'est-à-dire se trouve sans logement adéquat, ni approvisionnement en eau ou assainissement. La fréquence des situations d'absence de normes sanitaires adaptées au niveau de densité urbaine permet de comprendre pourquoi l'objectif de réduction de la mortalité infantile des ODM est estimé ne devoir être atteint en zones urbaines que dans un quart seulement (6/24) des pays étudiés par Sahn et Stifel (2002), c'est à dire encore moins que dans les zones rurales. Il serait "rentable" de corriger ces inégalités intra-urbaines: les habitants des quartiers de bidonvilles et des zones péri-urbaines prédominant dans la main-d'œuvre urbaine et leur offrir des accès aux services de base serait efficace en termes de coûts.

Le climat institutionnel : les administrations des villes gagnent en maturité, après des débuts médiocres

À l'instar des autres régions en développement, bien des pays d'Afrique ont instauré au cours de la dernière décennie au niveau des administrations locales de nouveaux processus démocratiques avec des maires et/ou conseils élus. Mais l'accès aux ressources et la capacité à fournir les services demandés ont été plus longs à se concrétiser. Les moyens financiers des villes, et donc leurs performances en termes de fourniture de services, dépendent en premier lieu du cadre fiscal intergouvernemental qui définit leur autorité en matière de perception de l'impôt et leur accès à diverses formes de ressources centrales (directement ou par transfert). Les res-

sources locales s'élèvent à 5% du PIB en Ouganda et 3,5% en Afrique du Sud (FMI GFS 2004), mais en Afrique le niveau est généralement inférieur à 1%. Comme on pourrait s'y attendre, les administrations locales africaines s'appuient moins sur la fiscalité et plus sur les transferts que les économies plus décentralisées ; néanmoins, dans plusieurs des pays étudiés, les ressources locales ne représentent pas plus de 5% des recettes du gouvernement central (et moins de USD 10 par tête). L'autorité fiscale et la capacité d'emprunt des villes, en particulier des grandes villes et de celles où la croissance de la population est rapide, ne sont généralement pas suffisamment ajustées à leurs obligations de fourniture de services et d'engagement de dépenses plus importantes. Les dépenses d'investissement de l'État ne compensent pas nécessairement le défaut de capitaux locaux. Au Cameroun, les dépenses en capital dans 18 villes représentent moins de 1% des recettes de l'État, l'essentiel allant à la capitale administrative (Yaoundé) et au centre économique (Douala).

Il n'est pas surprenant dans ces conditions de constater que dans bien des villes africaines les entreprises et les ménages ne subsistent que grâce à leur propre acharnement et d'observer la quasi-inexistence des services publics en dehors des quartiers favorisés. Les administrations locales arrivent à peine à maintenir en l'état les services, à plus forte raison comment pourraient-elles faire face aux exigences de la croissance ou réparer les souffrances des communautés exposées au VIH/Sida. Bien qu'elles aient encore des moyens administratifs et budgétaires très limités, les autorités municipales élues commencent à prendre conscience de leur potentiel et à s'entraider pour s'encourager et échanger leurs bonnes pratiques au sein d'associations qui donnent du poids aux collectivités locales de la Région.

Les quartiers informels, sont les lieux de résidence de la majorité de la population de la plupart des villes africaines. Pour l'ensemble de l'Afrique, d'après UN-Habitat, plus de 70% de la population urbaine souffre de privation d'abri, c'est-à-dire se trouve sans logement adéquat, ni approvisionnement en eau ou assainissement.

Que peuvent apporter les villes aux programmes de développement des pays, et comment

Le “cercle vertueux” du développement urbain et rural

Certains observateurs estiment que l’orientation de l’urbanisation en Afrique reflète les errements de son économie ; ils pensent que l’Afrique s’est détournée de son développement “naturel” historique qui devait, à partir d’une productivité agricole accrue, la conduire à progressivement développer ses villes. Toutefois, la productivité agricole a stagné dans la plus grande partie des pays et près de 250 millions de personnes (30 à 70% des habitants de la plupart des pays) vivent dans des écosystèmes “fragiles,” ayant un faible potentiel agricole. (WDR 2003). Les préconditions d’une révolution technologique du secteur de l’agriculture, comme celle intervenue en Asie, n’apparaissent pas dans la plus grande part des pays. Il est cependant évident que la disponibilité d’activités situées en milieu urbain et faisant partie du “portefeuille de modes de vie” d’un ménage peut faire progresser le niveau de l’économie rurale en dégageant des compétences et des ressources pouvant être investies en intrants ou en équipements destinés à des activités agricoles ou non agricoles (Ellis et Harris 2004). L’agriculture plus intensive et la diversification vers des productions non agricoles sont des options qui apparaissent complémentaires ; elles peuvent aussi être stimulées par les mêmes opportunités, en particulier par un véritable accès aux principaux marchés urbains.

La façon la plus constructive de voir les interactions productives entre zones rurales et urbaines consisterait à les représenter par un cercle vertueux dans lequel l’accès aux marchés et services (urbains) des productions non agricoles stimule la productivité agricole et les revenus ruraux, qui à leur tour suscitent une demande et une offre de main d’œuvre pour un nombre plus important de ces mêmes biens et services. Il existe de multiples points d’entrée dans ce cercle et les

opportunités doivent être saisies là où elles se présentent. Les individus, les ménages et les communautés tirent parti de tout ce qui facilite l’accès aux marchés et la diversification des activités économiques, que ce soit par la proximité physique (faible éloignement d’un centre urbain) ou par la mobilité individuelle. Il est donc bien naturel de constater qu’à proximité des centres urbains les niveaux de pauvreté sont moins élevés et l’agriculture à haute valeur plus développée et que la mobilité du travail est pratiquée dès que les distances sont relativement faibles (par exemple du village à une zone urbaine locale). Même si les importations à bas prix de certains produits alimentaires, comme le riz, peuvent toucher les marchés urbains, la demande urbaine de produits frais et de plus grande valeur continuera de progresser et devrait fortement stimuler l’efficacité de la production et du marketing au niveau local.

Les centres urbains, plateformes de productivité, entrepreneuriat et modernisation économique

Le rôle de moteur de développement des villes, décrit par les historiens et les chercheurs, est le fruit des économies d’échelle et des réseaux créés par le rassemblement d’entreprises et de main-d’œuvre qui permettent une efficacité croissante des flux de biens et de services, une meilleure adéquation de l’offre et la demande d’emplois, le déploiement de marchés et l’accumulation des connaissances et des informations. Les zones urbaines ne se contentent pas de s’aligner sur les théories traditionnelles de croissance en rassemblant de larges viviers de main d’œuvre, d’intrants et de capital. En fait, et c’est beaucoup plus important, elles sont l’acteur principal d’un processus de croissance endogène permettant aux ressources d’être mieux utilisées et de manière plus créative.

Ces bénéfices ne résultent pas de la simple concentration physique des personnes et des entreprises, ils sont fonction de la capacité des villes (et en particulier de leurs administrations) à créer un environnement où les agents économiques peuvent facilement interagir, avec une forte mobilité de la main d’œuvre, où les terrains

en zone urbaine sont mis à la disposition des activités productives et où les concitoyens comme les entreprises peuvent investir avec confiance dans l'avenir. Sans ces conditions d'efficience, les villes créent des coûts d'opportunité très élevés, en réduisant la rentabilité des biens et en provoquant des effets négatifs de dégradation environnementale et de détresse sociale.

On peut déduire de l'expérience internationale qu'une économie compétitive a besoin d'entrepreneurs prenant des risques, d'innovation, d'échanges d'informations, de connaissances (en particulier dans le domaine de la technologie) et de compétences. Le milieu urbain est un vivier naturel pour tous ces éléments sans pour autant garantir qu'ils apparaissent du simple fait qu'il existe une concentration de population. Les pays d'Afrique, quelles que soient leurs options, protection des entreprises nationales et promotion des petits entrepreneurs ou recherche d'investisseurs internationaux, devront faire de leurs villes des centres plus attirants et plus faciles à vivre et faire en sorte que les administrations locales deviennent des hôtes compétents et fiables.

En quoi le développement urbain peut-il favoriser la réduction de la pauvreté?

La tendance à l'urbanisation est généralement un signe positif pour la réduction de la pauvreté d'un pays. Il paraît normal de voir les pauvres attirés par les plus nombreuses opportunités qu'offrent les villes. La question de fond qui se pose c'est de savoir si la pauvreté dans les villes fait partie d'un processus de transition économique et de mobilité normal dans un pays et pour ses ménages, ou s'il s'agit au contraire d'un effet pervers du dysfonctionnement des institutions. Il faudra accorder plus d'attention à l'identification des privations particulières que subissent les pauvres urbains et s'attacher à y remédier directement en faisant disparaître les causes de l'exclusion sociale et économique, telles que l'absence de sécurité foncière et en fournissant un accès efficace à des services de base abordables.

L'urbanisation vient appuyer la transition démographique

L'Afrique n'a pas encore pleinement abordé la transition démographique qui accompagne l'urbanisation. En Afrique, d'après les prévisions, le taux de dépendance³ ne devrait pas descendre en dessous de 50% avant 2050. Quand cette transition se produira (caractérisée par des taux de naissances plus bas et un gonflement de la main d'œuvre), elle commencera dans les zones urbaines et elle versera un "dividende" à l'économie. Les zones urbaines créent un environnement qui modère la dynamique démographique et ce sont les villes qui répondront aux besoins des cohortes nombreuses de jeunes et de personnes en âge de travailler dans les prochaines décennies. Les villes comportent des avantages naturels pour y répondre, mais il faudra aussi une gestion de l'économie urbaine adaptée et des investissements publics urbains adéquats.

Fournir des services sociaux et d'infrastructures et atteindre les objectifs des ODM, c'est plus facile dans un environnement urbain

Du côté de l'offre, les dispositions relatives aux intrants, extrants et productions seront plus faciles à prendre dans les villes que dans les zones plus faiblement peuplées. Le coût par habitant d'un grand nombre de services d'infrastructures et sociaux sera généralement plus bas car la population touchée sera beaucoup plus nombreuse. Il est aussi plus facile que dans des régions plus éloignées d'y faire venir et d'y retenir du personnel, d'assurer la qualité des opérations et de mettre en concurrence plusieurs options. Mais il est aussi très difficile de construire une politique collective quand les

La question de fond qui se pose c'est de savoir si la pauvreté dans les villes fait partie d'un processus de transition économique et de mobilité normal dans un pays et pour ses ménages, ou s'il s'agit au contraire d'un effet pervers du dysfonctionnement des institutions.

populations sont hétérogènes et les villes à forte densité impliquent des travaux nettement plus complexes de construction et de connexion coordonnée des réseaux d'infrastructures.

Les facteurs, côté demande. Dans les zones urbaines, les facteurs du côté de la demande peuvent aussi former des éléments facilitant l'atteinte des ODM des pays. Les individus pourront plus facilement obtenir de l'information et observer les conséquences liées à certains comportements, par exemple mesurer dans leur voisinage les coûts d'opportunité induits par une éducation inappropriée, une absence de planification familiale et par les impacts sanitaires d'un assainissement médiocre. Les sites urbains génèrent leurs propres risques sanitaires, comme le contact avec le VIH/Sida, généralement plus prévalent dans les grandes villes et les sites d'habitations informelles. Mais là aussi, les risques pourront être bien évalués et des actions d'information pourront être prévues, en appui aux demandes.

Les migrations et les envois de fonds offrent des options économiques et atténuent les risques économiques. L'accès aux revenus des activités non agricoles et basées en milieu urbain favorise la diminution de la pauvreté rurale, et la proximité des marchés urbains multiplie les opportunités. Au sein des populations urbaines, les migrants ne viennent pas simplement gonfler les rangs des pauvres, comme ils en sont souvent

accusés, et bien des indications démontrent qu'ils se débrouillent assez bien. Les données des Enquêtes démographiques et sanitaires (DHS) montrent que, contrairement aux idées reçues, les migrants récents (qu'ils proviennent de zones rurales ou urbaines) n'étaient que faiblement plus nombreux dans la catégorie des pauvres ou de ceux souffrant d'un accès plus médiocre aux services, l'écart n'étant souvent pas statistiquement significatif (Montgomery et al. 2003). Une étude sur la pauvreté au Burkina Faso n'a pas

décelé un taux de chômage plus élevé chez les immigrés en zones urbaines par comparaison avec les autres habitants (Grimm et Gunther, 2004). Observer que les migrants dans les zones urbaines ne se trouvent pas en situation de pauvreté aggravée ni ne sont plus mal lotis que les résidents, c'est reconnaître qu'il existe une auto-sélection au sein des migrants (ils sont généralement plus qualifiés que leurs pairs, chez eux) et qu'ils savent bien mettre en valeur leur capital humain et leur esprit d'initiative dans l'économie qui les accueille. Des enquêtes auprès des ménages au Bénin ont montré que la consommation des ménages dont les soutiens de famille migrent à la recherche d'emplois est plus forte que celle des ménages dont les soutiens de famille présentent des caractéristiques similaires (par ex. niveau d'éducation) mais ne migrent pas. Elle est supérieure de 14% dans le cas de ceux qui migrent vers des zones urbaines et de 7% dans le cas de ceux qui migrent vers une autre zone rurale (Banque mondiale 2003c).

Les envois de fonds constituent un complément de ressources tellement important pour certains ménages qu'ils représentent à l'évidence un instrument (sous-utilisé) de lutte contre la pauvreté. Bien qu'il soit difficile de mesurer l'ampleur des envois de fonds, notamment de ceux qui circulent à l'intérieur du pays, et de les comparer aux autres flux financiers, il est probable que ces parts de revenus sont beaucoup plus significatives que d'autres ressources spéciales accessibles aux ménages telles que le microcrédit ou l'assistance au développement. Une étude de la pauvreté menée récemment au Ghana a démontré que le principal facteur de réduction de la pauvreté au cours des années 90 a été le flux de migration des régions à croissance lente vers les régions à croissance rapide. La réduction de pauvreté la plus forte a été trouvée chez les habitants des zones forestières rurales et elle résultait des envois de fonds (McKay et Aryeetey 2004).

Les populations d'Afrique disposent aujourd'hui de moins d'options de migrations à l'étranger (hors du continent) que n'en avaient les populations pauvres des périodes antérieures. Il est donc essentiel pour le bien-être des habitants des zones rurales (et tout particulièrement pour

L'accès aux revenus des activités non agricoles et basées en milieu urbain favorise la diminution de la pauvreté rurale, et la proximité des marchés urbains multiplie les opportunités.

ceux qui résident dans des zones fragiles) que la migration intérieure ne soit pas restreinte, afin que les individus puissent choisir en toute liberté leur lieu de résidence. Les migrations peuvent renforcer l'inégalité des revenus, là où les migrants et les ménages recevant les transferts appartiennent aux classes les plus aisées de leurs communautés. La perte de ses membres les plus productifs peut aussi affaiblir l'économie au lieu d'origine. Mais les préoccupations relatives aux inégalités doivent céder devant les innombrables témoignages d'individus et de ménages ayant bénéficié de la diversification des revenus et de l'atténuation des risques (Ellis et Harris, 2004). La migration (ou la mobilité) représente incontestablement un élément positif de croissance des revenus et de réduction de la pauvreté, tant pour les populations urbaines que rurales. Les politiques doivent *favoriser* la mobilité du travail au sein de leurs stratégies globales de bien-être et de réduction de la pauvreté. Dans le même temps, ces migrations peuvent représenter de sérieux défis pour ceux qui les accueillent car elles sont porteuses de demandes immédiates de services, requérant de ce fait une gestion urbaine de meilleure qualité.

Le développement urbain comme exercice d'apprentissage de la gouvernance locale et du renforcement institutionnel

Les administrations locales urbaines pourraient former une avant-garde de bonne gouvernance et de pratique durable de politique financière publique, car leurs performances sont directement observables et elles sont au contact direct de leurs concitoyens. Les réformes institutionnelles, en améliorant la perception des redevances locales et en renforçant la responsabilisation des administrations municipales sur la performance des services publics qu'elles contrôlent par exemple, établiraient de manière concrète des liens plus étroits avec les gouvernés. Se soucier de la santé économique des villes n'est pas réservé aux spécialistes ou aux maires car elle dépend aussi beaucoup des

politiques intergouvernementales, sectorielles et macroéconomiques nationales.

Rendre les villes d'Afrique plus performantes en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté

En contradiction avec son potentiel, la réalité urbaine dans une grande part de l'Afrique est caractérisée par une concentration physique de personnes et d'activités qui ne bénéficient pas des éléments clés qu'on a l'habitude de trouver dans les villes fonctionnant mieux : (i) flexibilité de base des marchés de facteurs (à cause des barrières à l'emploi et à la mobilité physique et des rigidités foncières) ; (ii) services publics locaux efficaces, aussi bien ceux pouvant fonctionner sous la forme de partenariats public-privé que ceux qui relèvent uniquement des équipements publics ; et (iii) honnêteté et confiance à l'égard de l'État. Ces défaillances font hésiter le secteur privé et les ménages à investir et à former des partenariats sur des projets, tout en rejetant sur eux des responsabilités qui incomberaient normalement en totalité ou en partie au secteur public.

À l'écoute des entreprises

Les enquêtes auprès des entreprises, comme les évaluations du climat des investissements, dénotent que les entreprises sont souvent confrontées en Afrique à un environnement hostile et instable. Peu d'études cependant ont cherché à connaître le jugement que les entreprises portent sur la ville où elles sont installées et sur les performances des administrations municipales. Pour la plupart des personnes interrogées en Afrique les problèmes institutionnels sont aussi préoccupants que ceux liés aux infrastructures. Les difficultés le plus souvent citées proviennent des insuffisances des infrastructures de réseaux (électricité, télécommunications et transports), de la corruption et de la criminalité.

Des enquêtes plus larges démontrent l'ampleur des problèmes qui pèsent sur les entre-

prises, par exemple en matière de transactions foncières. Des informations non vérifiées font état de délais d'acquisition des terres très longs en Éthiopie et en Zambie. Au Mozambique les entreprises doivent payer en moyenne des redevances d'enregistrement foncier de USD 18 000 tandis qu'au Nigeria elles doivent réenregistrer les terres avant de pouvoir les utiliser en nantissement, ce qui peut prendre jusqu'à deux ans et représenter près de 15% de la valeur de la propriété à payer en redevances publiques, avant les pots de vin (Banque mondiale 2004d). Une enquête sur les opinions des investisseurs au Sénégal a révélé que les progrès des administrations fiscales, des enregistrements des entreprises et des douanes sont largement gommés par la longueur des délais nécessaires pour toute acquisition foncière (Banque mondiale, 2003e).

Ces études démontrent que certains des avantages élémentaires que devraient offrir les agglomérations urbaines (accès aux intrants et services permettant des économies d'échelle, liaisons avec les autres producteurs et faibles coûts des transactions) ne sont tout simplement pas assurés dans les villes africaines, y compris dans les plus grandes et les capitales. Ainsi, une entreprise située dans une ville africaine gagnera-t-elle beaucoup moins d'avantages de productivité que ce qui devrait en résulter quand on la compare à sa contrepartie en milieu non urbain, et parfois même moins que les entreprises situées dans d'autres régions à conditions par ailleurs comparables (taille du marché ou disponibilité de main d'œuvre). Toutefois, l'accès au marché est une donnée fondamentale pour les entreprises. À tel point qu'à Lagos on ne trouve que 11% des grandes sociétés ayant indiqué qu'elles aimeraient déménager hors de la zone métropolitaine, malgré les problèmes graves d'infrastructures et de services (Tewari et Banerjee, 2005). Les entreprises informelles et petites sont particulièrement vulnérables face aux défaillances et aux coûts élevés des services publics locaux et sont moins armées pour se protéger ou se garantir contre la corruption locale et autres défaillances de l'administration municipale.

Dans l'ensemble, tout ceci forme un tableau d'entreprises urbaines africaines paralysées par

des problèmes qui proviennent tant de la gestion économique nationale que de la gestion des villes. Les avantages acquis par les entreprises grâce à un emplacement urbain peuvent être balayés par des cadres économiques et institutionnels nationaux médiocres. Le Sénégal, par exemple, qui dispose d'une relative bonne gestion de ses villes, continue de décourager les entrepreneurs du secteur privé par ses méthodes de copinage et l'absence de vraie concurrence (Banque mondiale 2003e). Pour développer un secteur privé dynamique et concurrentiel, les responsables nationaux et locaux doivent miser sur leurs objectifs communs.

Des villes productives : comment?

Les individus et les entreprises continueront à progresser et à offrir leurs services, même s'il n'y a pas d'administration locale en état de marche. Cependant, les pays pourraient mobiliser des ressources beaucoup plus bénéfiques pour eux-mêmes et pour leurs résidents urbains en fournissant davantage de biens d'équipement publics dans un environnement sécurisé. Ceci implique de mettre l'accent sur les investissements de base et d'assurer une gestion efficace des fonctionnalités primordiales : foncier et logement, services environnementaux, transports publics et finances publiques locales. Celles-ci, avec les services de réseaux, représentent ce qui fait quasiment toujours défaut et qui fragilise les économies urbaines en Afrique.

Foncier et logement. Le foncier et le logement (et les activités de construction qui y sont reliées) absorbent une part importante de l'ensemble des investissements, des services de consommation, de l'épargne et de l'emploi dans la plupart des pays,⁴ et leur importance économique ne se réduit pas alors que les revenus progressent. Le secteur de l'habitat est en Afrique majoritairement informel, il pourrait devenir un moteur puissant de croissance des emplois et d'approfondissement du système financier s'il pouvait bénéficier de politiques et d'institutions adéquates. Les inefficiences de l'accès aux terres et aux locaux professionnels n'ont guère été étudiées en Afrique, mais là où le

problème domine, comme à Addis Abeba, il est clair que les coûts en termes de bien-être sont élevés pour les entreprises comme pour les ménages. Une prolifération de bidonvilles et d'installations péri-urbaines en résulte (insalubres et illégales) abritant la moitié ou les trois quarts de la population de la plupart des villes africaines.

Les États africains sont les principaux propriétaires et occupants des terres urbaines mais cela ne les empêche pas d'être incapables de protéger les droits de passage ou d'interdire les installations en zones sensibles. Des réglementations inadaptées produisent des agglomérations à très faible densité ce qui augmente d'autant le coût des services. Il est nettement préférable de moderniser des bidonvilles existants, tout en reconnaissant le droit d'occupation des lieux (sécurité foncière de facto) que d'ignorer ou de reloger leurs habitants. Toutefois, la solution économique la plus efficace dans les villes à croissance rapide (encore moins coûteuse que la rénovation in-situ) consiste à réserver à l'avance des zones pour de futurs nouveaux logements et d'y dessiner le maillage routier et d'assainissement, tout en sécurisant les droits de passage, ce qui permettra de fournir les infrastructures nécessaires au meilleur prix au fur et à mesure des installations.

La santé et le bien-être des pauvres mais aussi des classes moyennes sont compromis par le manque (et la médiocrité) des biens et services publics environnementaux en milieu urbain (notamment approvisionnement en eau potable et assainissement, gestion des déchets solides, drainage et espaces verts). On peut déduire de l'expérience internationale que la main d'œuvre qualifiée et les investisseurs internationaux sont attirés par les villes "hospitalières." Mais pour bien des habitants des villes africaines, les facilités publiques se réduisent encore aujourd'hui à espérer qu'un jour les ordures seront ramassées régulièrement, les systèmes de drainage fonctionneront sans déborder après les pluies et les maisons auront des toilettes.

Facilitation du déplacement des personnes et des biens. Le cadre urbain paraît devoir faciliter de façon intrinsèque le déplacement des personnes et des biens. Mais les défaillances des

politiques des transports urbains handicapent sérieusement les mouvements des personnes et la circulation des biens, contribuant à rétrécir le marché urbain en Afrique. Dans bien des villes, même là où existe un service d'autobus en état de fonctionner, les pauvres en sont tout simplement exclus en raison de son coût. 70% des trajets à Addis Abeba (ville de 3,6 millions d'habitants) se font à pied et sur des distances quotidiennes moyennes de 5 km. À Nairobi, lors d'une étude, seuls trois feux d'intersection fonctionnaient sur un total de 22 et à Addis, il n'y avait que 52 des 359 agents de police chargés de la circulation disposant de motos (SSATP, 2002). La gestion du trafic routier est à peu près inexistante et les routes sont dangereuses, tant pour les véhicules que pour les piétons.

Gouvernance et gestion financière. La qualité de la gouvernance et de la gestion financière est la marque principale et le déterminant majeur d'une ville fonctionnant bien. Il est important lorsque les villes grandissent que les dirigeants des administrations municipales deviennent plus professionnels et plus responsables. C'est un processus qui ne se produit pas de manière automatique. Mais là où un appui systématique a été donné à l'amélioration des pratiques et des procédures et à la création d'environnements au sein desquels les autorités locales et nationales peuvent s'engager à rendre leurs administrations plus proches de leurs administrés, les performances municipales se sont notablement améliorées.

Le projet de Gestion décentralisée des villes du Bénin, par exemple, qui s'est achevé récemment, a permis la mise en place de pratiques qui ont plus que doublé les ressources municipales dans les trois plus grandes villes du pays. De même, au Sénégal, les ajustements municipaux et les programmes d'investissements ont permis de faire progresser l'épargne municipale et de rationaliser l'affectation des revenus courants à des opérations d'entretien très nécessaires. Les 67 municipalités du programme sénégalais ont toutes signé les

La qualité de la gouvernance et de la gestion financière est la marque principale et le déterminant majeur d'une ville fonctionnant bien.



JORGEN SCHYTTE/Still Pictures

Des enfants travaillent et jouent dans un bidonville, Accra, Ghana.

contrats municipaux par lesquels les administrations centrales et locales s'engagent à améliorer leurs performances conformément à des normes précises de performances améliorées. Le simple fait d'instaurer des systèmes d'adressage dans deux villes du Sénégal (Thies et Kaolack) a permis de faire progresser d'environ 50% la facturation des taxes locales et d'obtenir un taux de perception de 90% (Farvacque-Vitkovic et al. 2005).

Le coût d'opportunité de l'incurie à l'égard des villes—quels en sont les enjeux pour le développement national en Afrique

En n'apportant pas de solution satisfaisante aux conditions de base nécessaires à un fonctionnement efficace des villes, les pays s'exposent, tout

simplement, à voir s'évaporer au fur et à mesure tous les gains acquis. C'est une problématique qui peut prendre une tournure particulièrement brutale dans certains pays africains. Qu'est-ce qui différencie une ville en état de fonctionnement d'un patchwork de bidonvilles, d'un camp de réfugiés, d'une zone industrielle ou d'une communauté résidentielle privée protégée?

L'incurie à l'égard des villes rend aussi les entreprises, comme les ménages, plus vulnérables aux déséconomies des agglomérations urbaines : coûts élevés des terres, congestion et mobilité difficile dans la ville, environnement pollué, menaces de l'ordre social et de la santé publique et criminalité. Ces risques, qui ne peuvent jamais être parfaitement évités lors de concentrations de population, sont renforcés et *accélérés* par des gestions très inadaptées des villes. Pour parler crûment : comment peut-on avancer que les déséconomies dans les villes africaines l'emportent sur les aspects bénéfiques quand il n'y a dans

ces villes quasiment pas de système de transport public opérationnel ni de système de ramassage des ordures adéquat, quand l'État possède la plupart des terres réduisant à la portion congrue l'accès au marché foncier ou limitant les possibilités d'équipements publics, et quand la mortalité infantile augmente parce que l'assainissement public est défaillant dans les quartiers où s'entasse la majorité de la main d'œuvre?

Coûts en hausse et compétitivité réduite pour les entreprises

Les entreprises sont affaiblies sur le marché intérieur par les aléas des infrastructures et le poids des coûts des transactions ; plus gravement, ceux-ci peuvent porter un coup fatal aux entreprises capables d'exporter. L'Afrique, qui ne représente déjà aujourd'hui qu'une part minuscule et en déclin du commerce mondial, ne peut se permettre d'ajouter un désavantage comparatif en laissant gaspiller ses ressources productives et en ne veillant pas au développement d'un bon environnement des affaires dans les villes. Quand certaines communautés importantes dans de très grandes villes (comme Karu à Abuja) dépendent quasi complètement du commerce et de l'autoproduction informels avec un rayon d'action très limité, c'est le signe d'une économie urbaine qui n'est pas assez intégrée au marché intérieur, sans même parler du marché régional ou international.

Des risques croissants en matière de santé et de sécurité publiques

Le statut sanitaire d'une population est un bon outil d'analyse de son bien-être. Il peut être marqué tant par des problèmes provenant de certains services (par exemple, accès aux soins ou approvisionnement en eau) que par des facteurs de risques sociaux ou environnementaux liés aux lieux d'habitation. Bien que la plupart des études soulignent dans leurs résultats le meilleur état de santé des habitants en milieu urbain (par rapport aux habitants en milieu rural), les enfants pauvres urbains sont en bien plus mauvaise santé que les

enfants non pauvres urbains et ils sont soumis à des risques de maladie et de mort beaucoup plus forts. En Afrique notamment, les enfants pauvres des villes sont, d'après certaines enquêtes, en moins bonne santé que ceux des campagnes (Montgomery et al. 2003). Les enfants résidant dans les bidonvilles de Nairobi, par exemple, sont soumis à des risques extraordinairement plus élevés que ceux de leurs pairs vivant ailleurs dans les mêmes villes ou dans des zones rurales. La proximité apparente des centres de santé ne garantit pas toujours un recours effectif à leurs services ou la possibilité de payer pour le service des pauvres urbains. Au Ghana, les réponses au Questionnaire sur les indicateurs clés de bien-être de 2003 sont marquées par une détérioration des indicateurs de santé, y compris du statut d'insuffisance pondérale, chez les pauvres urbains par comparaison aux pauvres ruraux. Pourtant la participation des enfants urbains aux programmes de santé y a été plus importante, ce qui suggère que d'autres risques sont peut-être en jeu tels que la médiocrité de l'assainissement ou l'insécurité alimentaire. Les cohortes proliférantes d'enfants et de jeunes dans les villes d'Afrique soulignent l'urgence des réponses à apporter aux questions de santé publique urbaine.

La criminalité et la violence se développent parallèlement à la misère dans les villes d'Afrique. L'Afrique partage la première place, avec l'Amérique latine et les Caraïbes, parmi les régions les plus inégalitaires au monde et les études comparatives menées dans plusieurs pays démontrent que les fortes inégalités de revenus induisent de forts taux de criminalité (Bourguignon 1999). Les problèmes généralisés de pauvreté et d'exclusion sociale dans les zones urbaines, les faiblesses extrêmes des systèmes nationaux de police et de justice et le manque de confiance des communautés à l'égard des administrations locales, aggravent la situation. La criminalité est désormais considérée comme un facteur de risque important dans les villes africaines, en particulier en Afrique du Sud et à Nairobi et Lagos, là où les administrations locales et nationales et leurs forces de police travaillent en collaboration avec les organes de la société civile pour faire face à ces problèmes.

Priorités et choix stratégiques et opérationnels: prendre le meilleur de la transition urbaine

La première des conditions préalables à la bonne santé des villes est évidente : un cadre général macroéconomique et budgétaire viable et un bon climat des investissements au niveau national. Mais les questions spatiales des politiques urbaines soulèvent des controverses, comme au Ghana par exemple. Bien souvent le pouvoir politique préférera réduire la primauté relative de la plus grande ville et promulguer des petites villes géographiquement dispersées. En Afrique où, comme nous l'avons noté, le système urbain n'est pas inhabituel, on entend souvent dire que des villes plus petites assureraient un maillage plus étroit avec l'arrière pays rural ; d'autres, au contraire, soutiennent qu'il faut concentrer les investissements sur un très petit nombre de villes pour une répartition des populations urbaines et des activités économiques sur un éventail de lieux pour maximiser leur rôle de centres commerciaux.

Les pays d'Afrique n'ont pas vraiment besoin d'une politique délibérée de réduction du taux de primauté ni de disperser leur population urbaine dans un grand nombre de villes plus petites. Ce serait même sans doute une option inefficace et risquée. Les grandes villes sont généralement plus productives et plus séduisantes aux yeux des acteurs économiques innovants et de leurs activités fortement consommatrices d'information. C'est l'héritage de l'incurie des politiques urbaines qui doit être montré du doigt, comme nous l'avons noté ci-dessus, plutôt qu'une caractéristique incontournable des villes quand on affirme que les grandes villes africaines sont marquées par des déséconomies majeures se produisant avant même qu'aient pu se concrétiser les avantages potentiels liés à leur taille. Avec l'urbanisation des pays d'Afrique et la croissance des revenus, un plus grand nombre de villes va surgir, se développer spontanément et prendre une importance économique. La décentralisation du contrôle

politique et l'allègement du poids des réglementations sur le secteur privé devrait favoriser naturellement cette évolution, en réduisant les incitations qui portent les entreprises à choisir de rester physiquement proches des centres bureaucratiques. Toutefois, la concurrence commerciale mondiale et la décentralisation fiscale renforcent généralement les inégalités spatiales et ces différences peuvent s'avérer très difficiles à effacer par des politiques volontaires.

Un réseau de villes bien connecté à l'intérieur du pays ou avec les pays voisins peut représenter un élément clé de croissance de groupes commerciaux interrégionaux, ce qui est une priorité grandissante des États africains. L'absence relative de corridors villes-régions est un facteur qui peut expliquer le faible écho des efforts actuels de création d'accords de commerce régionaux en Afrique, comme le manque d'investisseurs industriels à grande échelle et de moyens de transports interurbains.

S'il ne faut pas que les gouvernements nationaux cherchent à déloger la ville principale du pays de sa position dominante dans l'économie, il serait sans doute utile d'apporter rapidement un appui plus fondamental aux villes secondaires en croissance rapide et à leurs administrations locales pour améliorer leur gouvernance et leur capacité de fourniture de services. Plutôt que d'essayer de "parier sur les gagnants" parmi les villes secondaires émergentes ou de créer des villes nouvelles pôles de croissance, les politiques urbaines nationales feraient mieux de mettre en place des conditions et des incitations pouvant aider les administrations locales en place à mobiliser les revenus et à répondre avec souplesse aux demandes de services publics efficaces dans leur circonscription. C'est une approche par des projets d'assistance municipale à base d'incitations pouvant financer les investissements dans les villes secondaires sur la base de normes fiscales ou d'autres normes de performance.

Finalement, le débat sur les politiques urbaines et les systèmes urbains en Afrique tourne autour des problèmes d'inégalité de croissance entre les régions. La solution qui pourra le mieux atténuer les inégalités spatiales est d'encourager l'intégration des zones rurales aux grands marchés urbains,

de soutenir la mobilité de la main d'œuvre et de faciliter les envois de fonds, d'assurer une forte mobilisation fiscale dans les villes soutenues par des politiques de transferts intergouvernementaux, plutôt que d'essayer de manipuler le développement urbain.

L'Afrique porte de plus en plus d'intérêt aux zones franches, zones spéciales de promotion des exportations ou des industries (EPZ) comme moyen d'attirer de nouveaux investissements dans des conditions favorables (d'infrastructures et institutionnelles) en particulier dans les secteurs d'activités exportatrices. Il conviendrait cependant d'envisager de faire une pause de l'expérience dans bien des zones franches car les réussites sont relativement rares et un grand nombre se révèlent être des échecs coûteux, y compris certaines en Afrique. Pour établir des liens avec l'économie locale, les investisseurs volatiles doivent pouvoir s'ancrer à des ressources locales solides (une main d'œuvre capable et fiable, par exemple), de bonnes relations institutionnelles et des infrastructures d'équipement. Améliorer le fonctionnement des villes pour y faciliter la conduite des affaires représenterait une approche plus durable et productive que la création de quelques enclaves d'investissement préférentielles. Dans certains cas, une stratégie favorisant la promotion de l'exportation ou de zones d'investissement ciblées peut s'avérer justifiée, mais elle ne doit pas remplacer un examen plus complet de ce qui pourrait rendre les villes plus attirantes pour les investisseurs nationaux et tous les types d'entreprises.

La mise en place d'administrations locales efficaces et dynamiques est essentielle pour rendre les villes performantes. Les autorités nationales et leurs conseillers externes (bailleurs de fonds) devront mettre le développement municipal au centre des politiques urbaines. Une gestion municipale mature suppose que l'investissement local soit budgétisé et fasse partie d'un plan d'investissement plutôt que de recourir à des accords d'aide sur mesure au coup par coup. La responsabilisation des autorités locales élues devant la population locale et la participation des citoyens doivent être encouragées et être inscrites parmi les performances municipales prioritaires, en les garantissant par des procédures de budgétisation et de



suivi formelles et transparentes. Un développement urbain durable ne peut pas se faire sans un renforcement des capacités des administrations locales et ne peut pas dépendre seulement d'investissements dans des infrastructures urbaines (ou de pratiques introduites dans des environnements institutionnels moins complexes—comme les fonds d'investissements sociaux et le développement mené par les communautés).

L'analyse de toutes les questions débattues ci-dessus requiert plus de recherches et de meilleures données sur les questions urbaines. Il faudrait en priorité appuyer la collecte et l'étude des données au niveau des villes pour la définition des politiques locales et pour disposer de points de référence (comme le fait le Réseau de villes d'Afrique du Sud) ce qui permettrait de mieux comprendre les variations des performances des villes. Il serait particulièrement intéressant de pouvoir mieux cerner les différents besoins des capitales ou villes principales par rapport à ceux des villes secondaires qui grandissent plus vite et qui sont plus nombreuses. Les sources de données existantes devraient également être analysées en élargissant notamment la part des questions urbaines dans les enquêtes auprès des ménages. Enfin, et ce n'est pas la moindre des priorités, il faudrait étudier plus à fond les ressources financières dont disposent les collectivités locales, ce qui leur permettrait de mieux étayer leurs demandes financières. Ainsi les autorités municipales, et en particulier celles qui ont en charge des zones urbaines importantes et en croissance, pourront-elles mieux faire face à leurs défis.

Conclusions

La communauté du développement, y compris les décideurs africains et les bailleurs de fonds, doivent dépasser le débat entre ceux qui critiquent le processus de croissance urbaine dans la Région et ceux qui s'en excusent. Il conviendrait plutôt de recentrer l'attention et les ressources pour faire en sorte que les zones urbaines soient davantage au service du pays tout entier. Les africains auront besoin de leurs villes si leurs écono-

mies évoluent, mais ils devront aussi faire évoluer leurs villes.

PREMIÈREMENT, la communauté du développement devra reconnaître et aller au-delà des mythes qui obscurcissent bien souvent le débat sur le développement urbain africain :

Le mythe démographique.

- Les pays africains ne s'urbanisent pas plus vite que ne l'ont fait les autres pays et la répartition entre grandes et très petites villes n'est pas inhabituelle, compte tenu de leur niveau de développement. Cela ayant été dit, le taux en valeur absolue de la croissance urbaine représente un défi majeur de gestion urbaine, en particulier dans les villes secondaires qui sont généralement les moins bien desservies.
- Les migrations internes ne sont pas la seule ni même la principale source de croissance urbaine dans la plupart des pays, ni ne sont la cause de la pauvreté urbaine. Bien que les données soient limitées, les chiffres indiquent que les migrations ont été, tout compte fait, favorables tant pour les zones émettrices que réceptrices en Afrique. Mais la mobilité des populations est plus forte que ce qu'admet le modèle rural-urbain et les ménages pratiquent de sages options de diversification de leurs activités dans les deux zones.

Le mythe de l'économie urbaine. L'Afrique ne peut pas être simplement décrite par une "urbanisation sans croissance," et ces termes ne correspondent à rien dans bien des pays. La croissance économique constatée dans la dernière décennie provient essentiellement des secteurs basés en milieu urbain (industries et services) et ceci est tout particulièrement vrai des économies les plus performantes. Le problème c'est que les villes n'ont clairement pas fait l'effort de se mettre à niveau pour atteindre leur potentiel de production en raison de négligences et de gestions défailtantes.

Le mythe des villes et de la pauvreté. La pauvreté urbaine n'est pas qu'un facteur de l'expansion urbaine, ni un symptôme de l'échec des économies

urbaines africaines. On constate que les insuffisances recensées dans les villes et les problèmes de santé publique émergents sont le fruit de défaillances institutionnelles qui assurent le maintien des exclusions sociales et des inégalités entre les pauvres des zones urbaines et les habitants des zones urbaines qui ne sont pas pauvres.

DEUXIÈMEMENT, la communauté du développement devra reconnaître quel peut être l'apport des villes aux programmes de développement national, et ce que ceci demande en retour. Le dialogue du développement des dernières trente années a été souvent (et demeure souvent) imprégné du préjugé voulant que toute attention portée aux villes soit marquée par le "biais urbain." Pourtant les villes souffrent des effets des politiques urbaines vraiment défaillantes et des négligences financières, des incitations aberrantes qui faussent l'usage des terres et d'autres investissements, et des traitements malveillants que subissent des parts importantes des populations dont la ville dépend. Ce que les défenseurs des villes et ses critiques doivent maintenant entreprendre c'est d'analyser très attentivement et de manière large quels sont les apports du phénomène urbain au développement national dans de nombreux domaines et, réciproquement, de quels appuis ont besoin les villes et les collectivités locales pour être en mesure d'atteindre ces résultats.

Une bonne gestion urbaine se répercute dans tout le processus de croissance et de bien-être national⁵ en stimulant l'intensification agricole et la diversification des revenus ruraux, la réduction de la pauvreté, la bonne gouvernance et la mobilisation des ressources fiscales. Les villes africaines peuvent être potentiellement de solides plateformes et laboratoires pour toutes les démarches économiques et sociales nécessaires à la croissance et la productivité transformatrices, telles

qu'innovation créative, applications technologiques, entrepreneuriat, ouverture au risque et aptitude au changement. Les opportunités sont plus nombreuses dans les villes pour les individus et les entreprises même si les problèmes y ont aussi plus de poids. Le dynamisme dû à l'agglomération et aux migrations est aussi fort dans cette Région qu'il l'a été ailleurs. Libérer le potentiel des villes africaines en remédiant aux faiblesses structurelles des marchés fonciers, des transports publics et des services urbains minimiserait l'une des "contraintes fortes" pesant sur la croissance future de l'Afrique. Une telle stratégie aurait au moins le mérite de créer un environnement plus accueillant pour les investisseurs et les travailleurs qui ne manqueront pas d'être toujours plus nombreux autour des marchés urbains.

TROISIÈMEMENT, les États africains qui écoutent leurs concitoyens et qui sont déterminés à favoriser la croissance durable sont de plus en plus attentifs au développement du rôle de leurs villes et de leurs autorités locales dans le programme de développement national. Les administrations locales peuvent devenir les meilleurs défenseurs des villes, en se rapprochant les unes des autres pour partager les expériences et les informations leur permettant de mieux plaider leur cause (comme l'ont fait les métropoles de l'Afrique du Sud). Les gouvernements et les bailleurs de fonds extérieurs devraient être très attentifs aux opinions exprimées par les autorités locales et les faire participer aux échanges de vue sur l'éventail de politiques et d'actions concernant les villes. L'appui à ces efforts, aux nombreuses bonnes pratiques, à l'analyse des programmes d'assistance extérieure (y compris de ceux de la Banque) devrait être poursuivi avec vigueur pour libérer le potentiel de contribution au développement des villes.



JORGEN SCHYTT/Still Pictures

En Afrique, les opportunités d'emploi offertes aux femmes proviennent à 92 % de l'économie informelle (estimation).

Introduction

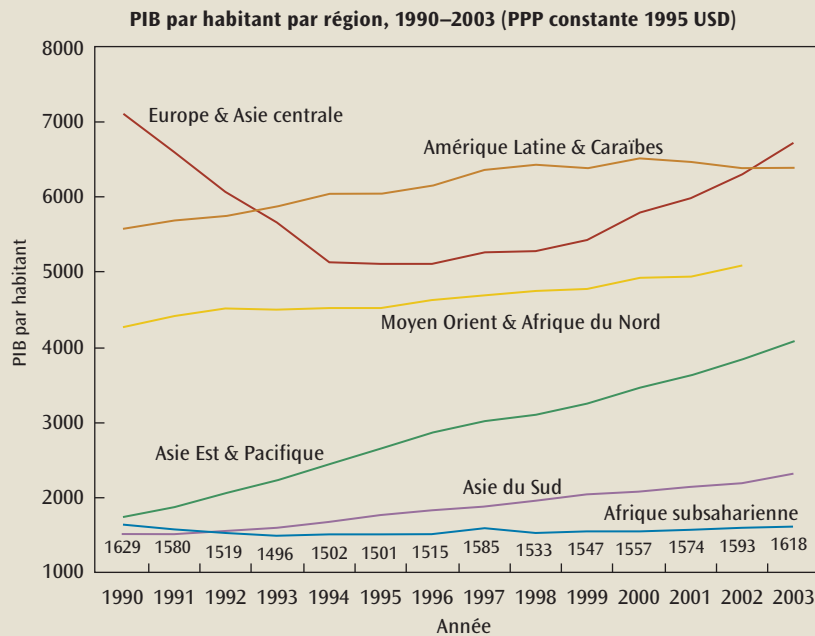
Cette étude considère l'urbanisation comme une opportunité mais aussi un défi pour l'Afrique et considère que les zones urbaines représentent des ressources sous-utilisées qui concentrent la plus grande partie du capital physique, financier et intellectuel du pays et qui continueront de le faire inévitablement.

Il y a longtemps que l'on sait que la croissance des villes et le transfert des populations des zones d'habitat rural vers les zones urbaines sont des aspects incontournables de tout processus de développement économique à long terme. En revanche, dans les pays de l'Afrique subsaharienne (ici dénommée "l'Afrique"), la contribution réelle du développement urbain à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté ne peut pas être évaluée et mesurée convenablement. Mais surtout, ces contributions sont, en fait, inférieures à ce qu'elles pourraient ou devraient être en raison de défaillances des politiques, des institutions et d'autres facteurs.

La littérature consacrée aux performances décevantes de l'économie africaine a été abondante au cours de ces dernières années (Sachs et al. 2004 ; Commission pour l'Afrique 2005 ; Projet du Millénaire 2005a ; Banque mondiale 2005a). Pendant la plus grande partie des deux dernières décennies, la productivité totale des facteurs, la productivité de la main d'œuvre et la productivité agricole par travailleur ont été en recul ou ont stagné (Banque mondiale 2002a ; OIT 2004). La croissance réelle du PIB par habitant a été à peine positive (Figure 1.1). Sans bénéficier du dynamisme de la croissance des revenus, la pauvreté est restée profondément implantée et, dans certains cas, elle s'est aggravée.

Ce portrait normalisé ne rend bien sûr pas compte de la variété des situations, l'Afrique est un continent hautement diversifié, et toujours plus contrasté. Il y a quelques exemples récents de succès associant des gains de revenus à un recul de la pauvreté au cours de la dernière décennie, ou sur une période un peu plus longue, (par exemple au Botswana, à Maurice et en Ouganda) et bien d'autres situations prometteuses avec une croissance relativement rapide associée à une bonne gouvernance (dont le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Sénégal, la Mauritanie, le Mozambique et la Tanzanie). Mais le plus grand nombre des pays (et la majorité de la population africaine) fait du surplace. Presque tous les pays de la Région sont contraints de rechercher des stratégies de croissance plus durables fondées sur une amélioration de la productivité et un partage accru de ses bénéfices. Face à ce défi de développement, il faudra évaluer soigneusement chacun des atouts et chacune des expériences des pays africains pour déterminer comment ils peuvent effectivement contribuer à l'amélioration du bien-être et à

FIGURE 1.1. Le revenu réel par habitant a stagné en Afrique subsaharienne



Source : GDF & WDI (Août 2004) , SIMA, 2004

l’instauration d’un avenir plus positif pour les populations.

Dans ce contexte, la présente étude s’interroge sur ce qui pourrait et devrait, dans les processus de développement urbain (c’est à dire de transformation économique et démographique, avec tous les défis qu’elle représente en termes de gestion des villes) les rendre bénéfiques pour les pays et quelles seraient les conditions nécessaires pour y parvenir. L’Afrique a connu un taux de croissance de la population urbaine qui atteint des records historiques, avec presque un doublement de la population en 15 ans. Cette étude considère l’urbanisation comme une *opportunité mais aussi un défi* pour l’Afrique et considère que les zones urbaines représentent des *ressources sous-utilisées* qui concentrent la plus grande partie du capital physique, financier et intellectuel du pays et qui continueront de le faire





Abidjan, Cote d'Ivoire.

MARK EDWARDS/ISTILL Pictures

inévitablement. Il est donc fondamental de mieux comprendre comment elles peuvent participer aux objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté des pays. Les pays ne peuvent plus se permettre de continuer à négliger leurs villes ; elles doivent, au contraire, identifier des modalités peu coûteuses de les appuyer.

La section suivante décrit un certain nombre d'éléments caractéristiques du cadre démographique, économique et institutionnel de l'Afrique qui ont des répercussions importantes sur le développement urbain. Ici, et dans le courant de ce rapport, les données et analyses comparatives provenant d'autres régions sont utilisées quand elles permettent de mieux comprendre les problèmes et circonstances rencontrés en Afrique. Il a été parfois nécessaire de recourir à des informations non vérifiées pour illustrer certains points, en raison de l'absence de données ou du manque d'exhaustivité des recherches. La Section III reprend en les résumant certaines des conclusions de recherches menées sur l'Afrique et sur d'autres régions qui indiquent les gains réels et potentiels que peut offrir le développement urbain aux programmes nationaux de croissance économique et de réduction de la pauvreté. La section IV décrit ce qui est nécessaire pour obtenir ces résultats bénéfiques, et la section V énumère quels sont les enjeux pour un pays qui s'exposerait à ne pas remplir ces conditions. La Section VI développe les conséquences et options stratégiques et opérationnelles résultant des analyses ci-dessus. Une section finale vient tirer les conclusions résultant de ces diverses considérations.



Au cours des vingt dernières années, le taux de croissance de la population urbaine africaine a été en moyenne de 5 % par an.

Contexte du développement urbain en Afrique subsaharienne

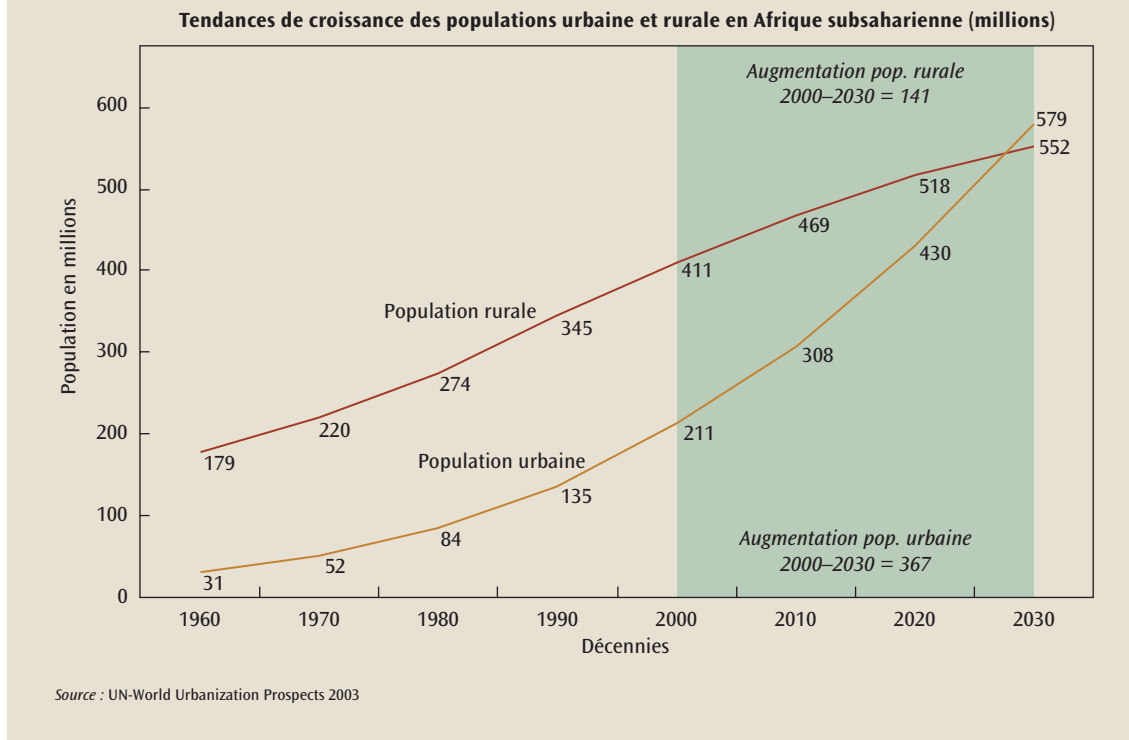
Il est cependant encore plus important de reconnaître que dans l'ensemble la croissance économique de ces dernières années en Afrique provient essentiellement des zones urbaines.

Le contexte démographique du défi urbain

En Afrique, la croissance de la population urbaine a été très rapide, sans avoir cependant encore pris son plein essor. Le taux de croissance de la population urbaine en Afrique atteint un niveau record et sans précédent, à 5% par an en moyenne depuis vingt ans (bien qu'il ne s'agisse parfois que d'estimations approximatives).⁶ En moyenne, un tiers de la population de la Région Afrique vit à présent en milieu urbain,⁷ dépassant ainsi l'Asie du Sud qui est à 28%. L'Afrique n'est plus loin d'un point d'inflexion démographique comme le démontre la Figure 2.1, avec une prévision de forte croissance du nombre des nouveaux résidents urbains, de plus de 300 millions entre 2000 et 2030, c'est à dire une augmentation de plus du double de celle de la population rurale. C'est donc en zones urbaines qu'il faut s'attendre à trouver le plus de demande de services, d'emplois et d'offre de capital humain pour satisfaire les besoins futurs des pays.

Cependant, l'Afrique ne présente pas de sur-urbanisation structurelle par rapport aux modèles prévalant dans d'autres régions. La Figure 2.2 montre que le taux d'urbanisation (la part de population urbaine par rapport à la population totale) de ces vingt-cinq dernières années (1975–2000) n'a pas progressé beaucoup plus vite dans les régions en développement que dans des pays, aujourd'hui industrialisés, à l'époque où ils avaient connu ce même type de transition. C'est pourquoi les barres ont à peu près la même largeur dans chacune des régions (y compris l'Afrique) sur des périodes de durée comparable, tant dans le dernier quart de siècle que dans la projection pour le prochain quart de siècle jusqu'au pic d'urbanisation attendu en Amérique latine et aux Caraïbes (ALC) et en Europe et Asie centrale (EAC). En d'autres termes, les régions évoluent structurellement à des rythmes comparables (pour ce qui est des déplacements des populations), et l'Afrique comme les autres. Il est aussi évident que l'Afrique présente une transition passant d'un mode rural prédominant à un mode urbain prédominant avec des taux de croissance en valeur absolue de sa population urbaine beaucoup plus forts. La dynamique sous-jacente de la croissance urbaine africaine est fondée sur celle de la population totale qui présente une fécondité toujours forte et une mortalité en lent déclin.

FIGURE 2.1. L'essentiel de la croissance de population dans les trente prochaines années se fera dans les zones urbaines



Et s'il n'existe pas de recette permettant de définir ce que serait le niveau optimal d'urbanisation à tout moment dans la courbe de développement d'un pays, on sait bien toutefois que beaucoup de pays doivent faire face à des exigences relatives à la gestion des zones urbaines nettement supérieures à ce qu'ils semblent capables de faire. Cette urbanisation africaine se développe aussi dans un contexte de fortes contraintes que la plupart des autres groupes de pays n'ont pas connues à d'autres époques. Elle doit notamment faire face au choc frontal de la concurrence mondiale ; à une diminution des débouchés externes migratoires (WDR 2003) ; à la réduction de la population active et de la sécurité des familles en raison du VIH/Sida, qui frappe aussi les déjà faibles capacités des administrations locales.

Les très grandes villes ne dominent pas dans le paysage urbain africain. L'attention publique se porte surtout sur la prolifération des "mégapoles"

(définies par l'ONU comme celles ayant plus de 10 millions d'habitants) ou des très grandes villes (plus de 5 millions d'habitants). En 1970, il n'y en avait aucune en Afrique subsaharienne dans ce deuxième groupe ; on en trouvait deux en 2000 (Kinshasa et Lagos) et les dernières projections de population réalisées par l'ONU n'en prévoient pas de nouvelle d'ici à 2015 (Nations Unies 2004).⁸ Les grandes villes sont les entités les plus productives dans les pays disposant d'une saine gestion urbaine et ce, pour plusieurs raisons, notamment leur capacité à faire coïncider l'offre et la demande d'emploi (Quigley 1998 ; Prud'homme 1994).⁹ La plus grande ville du pays (quelle que soit sa taille en valeur absolue) contribue de manière disproportionnée à l'économie nationale, en particulier en Afrique. Addis Abeba, par exemple, a 2,6 millions d'habitants représentant 4% de la population totale, mais fournit le cinquième du PIB (Cour 2003). Dans bien des pays en développement, en Afrique en particulier, c'est la qualité de la gestion urbaine qui représente l'enjeu princi-

FIGURE 2.2. La transition urbaine en Afrique subsaharienne s'accompagne d'un taux de croissance de la population urbaine relativement élevé



Note : Les pointillés représentent la période 1975-2000 (réel); la ligne continue, la période 2000-2025 (prévision). Les lignes marquent l'augmentation de la part de population urbaine entre les points correspondant aux tranches de 25 années. Toutes les moyennes sont pondérées par population.
Source : WDR 2003, p. 113.

pal pour concrétiser le potentiel des villes, quel que soit le nombre d'habitants.

L'éventail des tailles des villes africaines est lui aussi classique. La part de population urbaine résidant dans la plus grande ville (taux de primatie urbaine) correspond aussi en moyenne à celle qui prévaut dans la région Moyen-Orient-Afrique du Nord (MENA) ou dans les régions d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) en tenant compte du niveau de développement atteint par l'Afrique.¹⁰ Une primatie urbaine excessive peut susciter des dérives significatives de l'efficacité économique. La primatie urbaine est généralement bénéfique quand elle se situe dans un contexte de faible revenu par habitant, de faible intégration commerciale, de réseaux de transport limités, de gouvernance non-démocratique et de concentration des

pouvoirs : ce qui correspond à la situation prévalant dans beaucoup de pays d'Afrique. Elle est en général une fonction inversée de la superficie géographique (Ades et Glaeser, 1995 ; Henderson, 1999, 2000). Les réformes politiques et économiques en cours dans un grand nombre de pays d'Afrique devraient progressivement redresser ces différentes variables négatives et induire ainsi naturellement une réduction de la primatie urbaine, même sans intervention particulière visant à réduire le poids relatif de la plus grande ville.

La population africaine est largement disséminée dans des localités généralement petites, mais sans distorsion particulière par rapport aux autres régions. La répartition de la taille des villes d'Afrique est relativement comparable à celle prévalant dans d'autres régions et ce, pour tous les

niveaux de revenus, comme le montre la Figure 2.3, avec une part un peu plus élevée d'habitants des villes africaines résidant dans des localités de moins de 200 000 habitants (52% environ contre 42% pour l'ensemble des pays en développement).¹¹

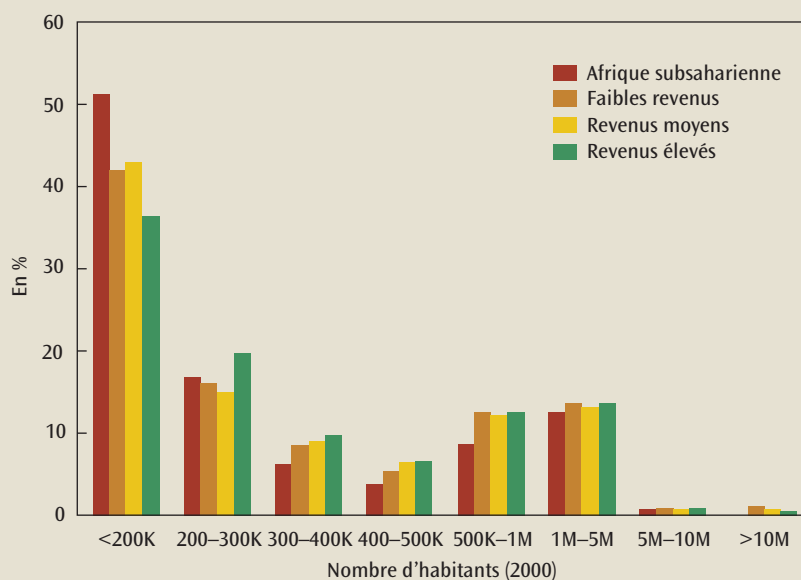
12% environ des habitants des villes africains vivent dans des localités de 1 à 5 millions d'habitants : c'est presque le même pourcentage que dans d'autres régions développées ou en développement. Cette catégorie de taille de ville présente le plus fort potentiel de productivité urbaine mais aussi les plus grands défis en termes de gestion, surtout dans des pays à très faibles revenus et disposant de capacités administratives faibles. Mais ce sont aussi ces villes secondaires et tertiaires qui grandissent le plus vite et ce développement est difficile à gérer. Par ailleurs, bien de ces zones urbaines secondaires et tertiaires n'ont que de relativement faibles interrelations économiques et ne constituent pas à proprement parler un réseau urbain, ou un terrain d'échanges efficaces

entre zones rurales et urbaines, en raison des insuffisances des réseaux de transport intérieurs.

La migration provenant des zones rurales n'est pas la première cause de croissance des populations urbaines. On croit souvent que les néocitadins sont en majorité des migrants provenant des zones rurales. La croissance démographique urbaine provient de trois sources : augmentation naturelle du nombre des habitants urbains, reclassement de zones précédemment rurales en zones urbaines et migration interne rurale-urbaine. Bien qu'il soit difficile d'opérer une distinction statistique entre les reclassements et les migrations sur la base des résultats des recensements, les estimations concordent pour indiquer que ces deux facteurs combinés ne représentent que 40% de la croissance urbaine dans la plupart des pays en développement.¹² Les taux de migration interne augmentent en période de croissance économique et baissent en période de reflux économique.¹³

La migration rurale vers les villes peut être généralement justifiée par le jeu de deux forces : l'attrait des opportunités économiques urbaines et le rejet des limitations des opportunités en zones rurales. Ce dernier facteur est sans doute plus fort dans certains pays d'Afrique dont l'agriculture a été stagnante ou déclinante, ou bien sujets à des conflits locaux qui ont saccagé les campagnes, malgré les problèmes économiques existant dans les zones d'accueil. Toutefois les recherches de ces dernières décennies sur la mobilité des populations démontrent que la vision traditionnelle d'un échange en sens unique des campagnes vers les villes ne rend que partiellement compte de la réalité, les migrations circulaires et saisonnières sont dans l'ensemble beaucoup plus importantes (Ellis et Harris, 2004). En outre, bien souvent ces distinctions sont artificielles pour les ménages dont les membres se répartissent entre zones rurales et urbaines afin de diversifier leurs sources de revenus et de réduire les risques. Les options de migration, ou pour être

FIGURE 2.3. La distribution de la population urbaine en Afrique par taille des localités est comparable à celle des autres régions (estimations 2000)



Source : Vernon Henderson, World City Populations, 2002

plus précis, la mobilité de la population, sont des composantes clés pour maintenir des moyens de subsistance durables, notamment pour les ménages d'Afrique subsaharienne qui doivent constamment faire face aux incertitudes du climat et des marchés. Cette mobilité est aussi essentielle pour que les individus puissent varier les expériences et les sources de revenus afin d'être en mesure de les utiliser là où ils en tireront le plus profit.

Le paysage démographique de l'Afrique est en somme ni anormal ni gravement divergent de ce qu'il devrait être par rapport au niveau de développement de la Région ou comparativement à d'autres régions, sur un fond de changement rapide et profond. Le pic d'urbanisation africaine est encore devant nous, il interviendra dans les trente prochaines années, quand la population urbaine africaine aura, selon les prévisions, presque triplé et deviendra majoritaire. Cette croissance proviendra d'abord des transformations des habitats ruraux en bordure des zones urbaines, avec la densification des populations et leur moindre dépendance de l'agriculture, et aussi de la croissance naturelle de la population des villes. La mobilité de la population contribuera à la croissance des villes, en particulier dans les pays les moins urbanisés, mais un grand nombre de ménages conserveront des activités dans les deux économies, rurale et urbaine. Les grandes villes (de plus d'un million d'habitants) et les nombreuses villes à croissance rapide représentent pour les administrations locales, dont les capacités sont généralement faibles, de sérieux défis.

L'économie urbaine : des progrès certes, mais dus à des entreprises formelles, petites et vulnérable et reposant donc sur des fondements fragiles

L'urbanisation avec croissance économique urbaine. Tous les pays présentent à long terme une corrélation forte du niveau d'urbanisation avec le niveau de développement économique, mais les taux annuels de croissance de chacun ne sont pas

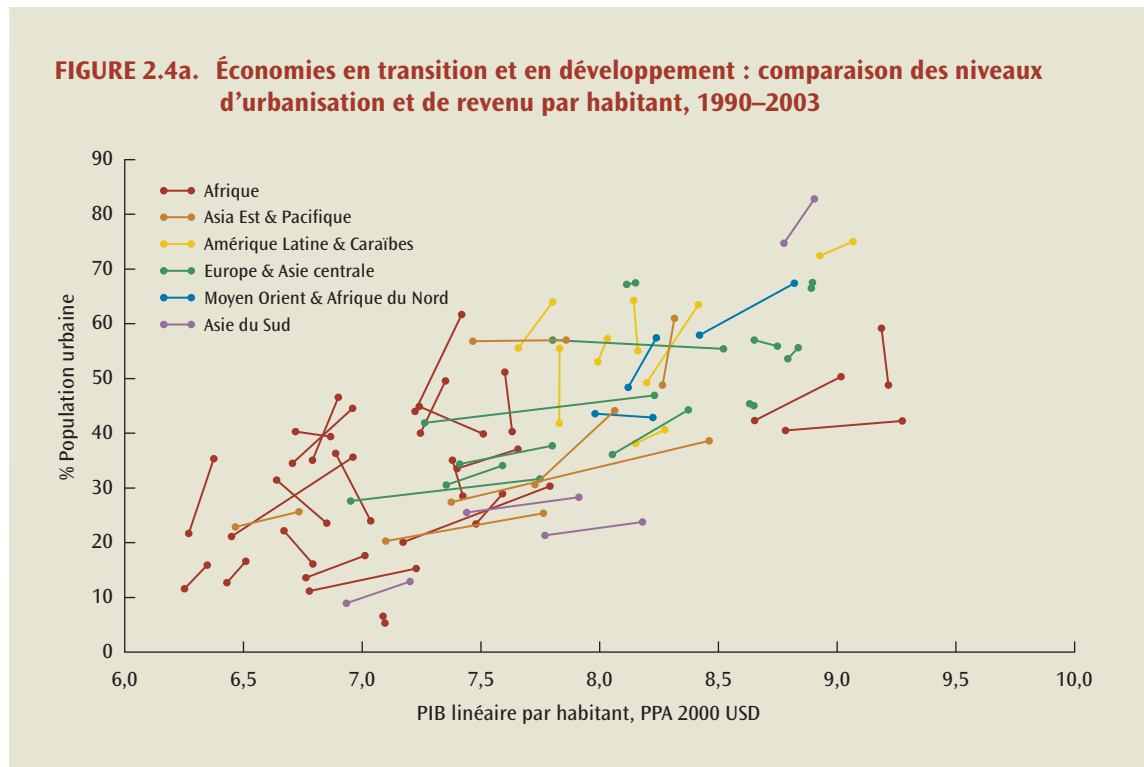
étroitement liés car l'urbanisation progresse souvent rapidement même pendant les périodes de stagnation ou de déclin économique (Fay et Opal, 2000). Ceci se voit clairement, au cours de la dernière décennie, en comparant les niveaux d'urbanisation au PIB constant par habitant (entre 1990 et 2003) d'un large échantillon de pays en développement et en transition (Figure 2.4a). Une fonction linéaire positive apparaît clairement, bien que certains pays connaissent une urbanisation croissante sans augmentation des revenus (lignes quasi verticales) ou même avec un déclin des revenus (lignes penchant à gauche).¹⁴

Un zoom sur l'Afrique (Figure 2.4b) montre que la même relation linéaire se dessine. Seulement 9 des 24 pays présentés¹⁵ montrent un "décrochement" entre l'urbanisation qui progresse alors que la croissance économique reste négligeable ou négative. Ce sont les pays qui ont subi des secousses civiles (Rwanda) ou des transitions majeures (Afrique du Sud). D'autres cependant présentent des performances plus contrastées (Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Niger, Togo et Zambie).

Alors qu'entre 1990 et 2003 certains pays d'Afrique ont connu une "urbanisation croissante sans croissance" (Fay et Opal, 2000), l'orientation de l'urbanisation n'est pas une cause de décrochement plus importante, ou n'explique pas mieux la faiblesse des performances de la croissance économique, que tout autre contingence intervenue au cours de la période, telle que des ajustements structurels ou des réformes de la gouvernance. Autrement dit, la "tragédie de croissance" africaine des années 90 a pesé sur les espoirs et les attentes dans tous les secteurs. Il est cependant encore plus important de reconnaître que dans l'ensemble la croissance économique de ces dernières années en Afrique provient essentiellement des zones urbaines (voir ci-dessous). Elle n'a cependant pas été suffisante pour donner aux pays un taux de croissance du revenu par habitant suffisant pour faire reculer la persistance de la pauvreté.

Répartition de la croissance économique par secteur et par source. La contribution "urbaine" au revenu national ne peut être évaluée que de

FIGURE 2.4a. Économies en transition et en développement : comparaison des niveaux d'urbanisation et de revenu par habitant, 1990–2003



manière indirecte car il n’y a que très peu de pays en développement (et aucun en Afrique) qui fournissent des comptes nationaux spatialement désagrégés. Un “produit intérieur local” a été estimé pour certaines villes majeures d’Afrique du Sud. Ainsi, les économies de Johannesburg, Le Cap et Durban (eThekweni en zoulou) représentent à elles trois près de 50% du PIB du pays mais seulement 20% de sa population (SACN, 2004).¹⁶

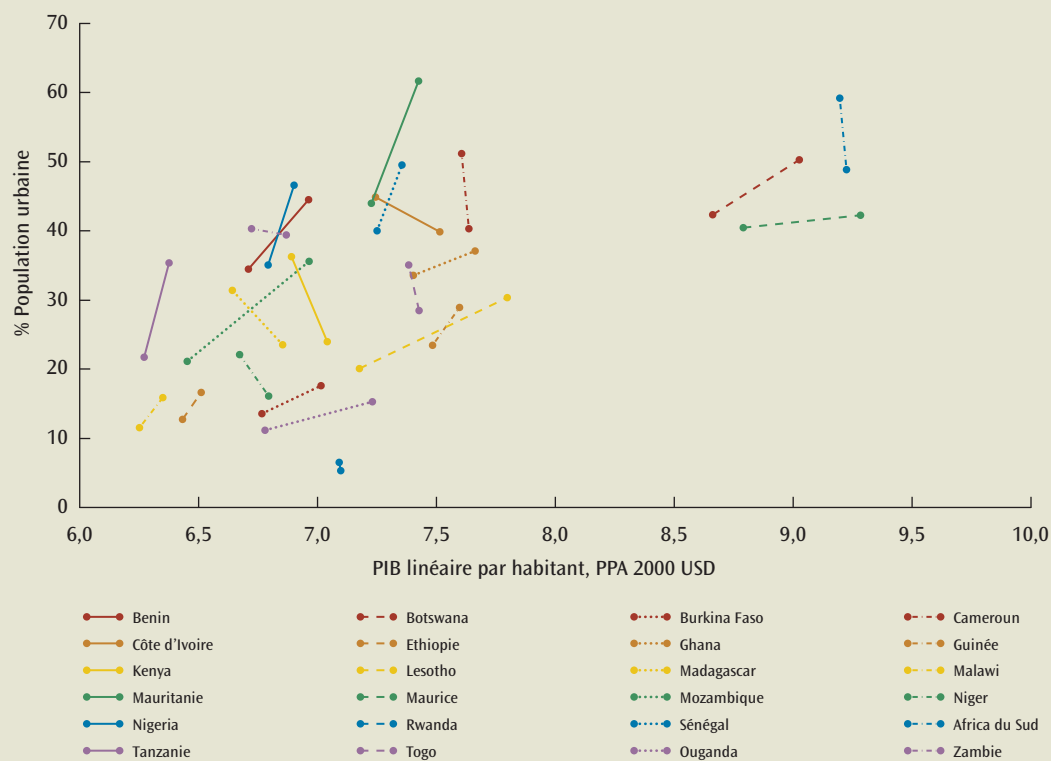
Une très grossière évaluation de la contribution des activités à base urbaine à l’économie nationale peut être réalisée à partir des secteurs secondaires et tertiaires (respectivement industrie et services) qui opèrent *généralement* dans les villes, en particulier quand il s’agit d’entreprises formelles. Le secteur primaire, agricole, se trouve évidemment essentiellement en zones rurales, encore que l’agriculture en zones urbaines représente une activité significative dans les pays en développement.¹⁷ Le Tableau SA2 de l’Annexe résume les parts sectorielles du PIB, les taux de croissance annuels de chaque secteur et la contribution conjointe des industries et des services (la “part urbaine” putative) à la croissance globale du PIB

sur plus de dix ans (1990–2003). Il faut souligner ici que les marges d’erreurs peuvent induire une surestimation comme une sous-estimation de la valeur ajoutée produite dans les zones urbaines.

Il est surprenant de constater que les économies africaines ne dépendent pas plus de l’agriculture (en moyenne 19% du PIB) que celles des pays de l’Asie de l’Est et du Pacifique, et moins que l’Asie du Sud (Figure 2.5a). Il est aussi surprenant de voir que la part des services représente plus de la moitié du PIB total en Afrique, car c’est une caractéristique commune aux pays plus développés. Les résultats montrent également l’état de sous-développement relatif des industries de la Région. La composition des services comporte aussi en Afrique des activités de moindre valeur (activités commerciales plus élémentaires, entreprises requérant moins d’information et de recours aux services bancaires) que dans les autres régions.

La comparaison des taux de croissance annuels de chaque secteur sur la période donne des résultats assez contrastés (Figure 2.5b). Dans la plupart des régions, et selon les regroupements par revenu,

FIGURE 2.4b. Afrique subsaharienne : comparaison des niveaux d'urbanisation et de revenu par habitant, 1990–2003



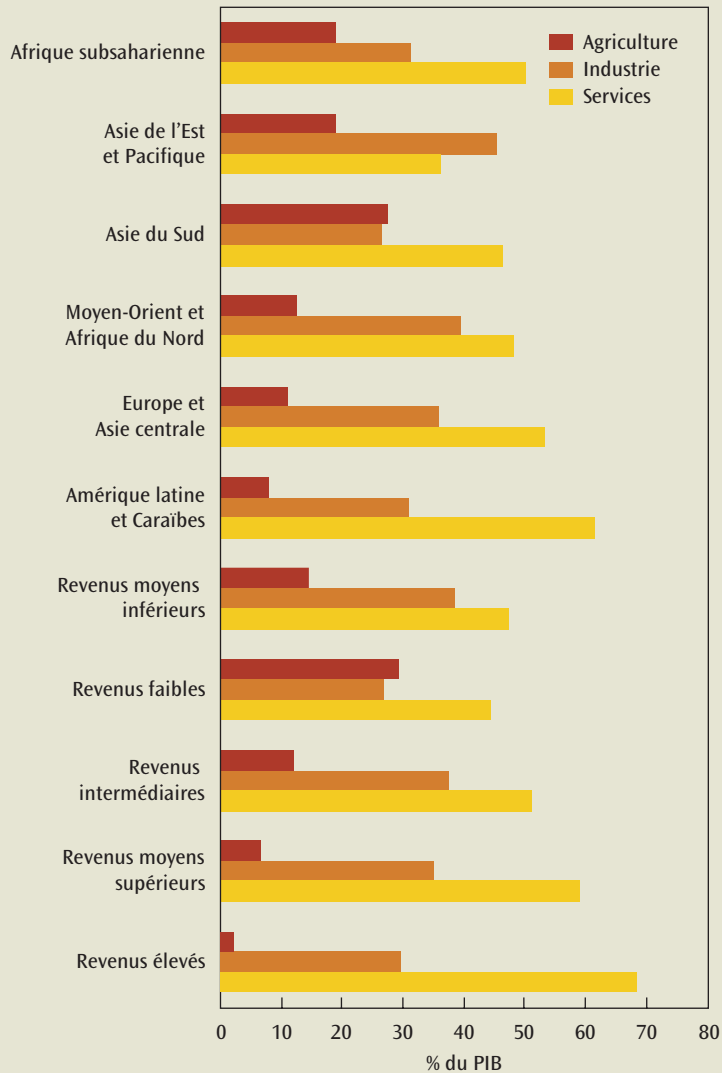
le secteur des services a progressé plus vite que l'agriculture et l'industrie, celle-ci n'étant généralement pas en tête et étant parfois même en retard sur la croissance agricole. La croissance industrielle en Afrique a été inférieure à celle du PIB pendant la plus grande partie des années 90 (avec toutefois une remontée en fin de période comme décrit ci-dessous). La production agricole africaine a progressé à peu près de la même manière que la moyenne des pays à faible revenu. L'Asie de l'Est et le Pacifique (AEP), et dans une moindre mesure l'Asie du Sud (AS), sont les seules à présenter un taux de croissance du secteur industriel brillant.

En combinant l'effet des parts sectorielles et des taux de croissance sectoriels on obtient le pourcentage de contribution des industries et des services à la croissance totale du PIB au cours de la dernière décennie (Figure 2.5c) : 79% en Afrique mais environ 100% en EAC. Ainsi, malgré les performances plutôt médiocres de l'industrie dans

bien des pays, il est rare que les secteurs secondaires et tertiaires ne soient pas responsables de l'essentiel de la croissance du PIB total. Ce n'est qu'au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Malawi, au Niger et au Rwanda que les industries et services contribuent pour moins de la moitié à la croissance du PIB face aux performances agricoles renforcées de ces pays au cours de la période.¹⁸

Il est aussi utile de voir quels sont les secteurs ayant le plus contribué à la croissance dans la période la plus récente (1996–2003) au cours de laquelle le PIB des pays africains a progressé en moyenne de 3,4% par an, soit le triple du taux de progression des cinq années précédentes. La Figure 2.6 montre que tous les pays à relativement forte performance (pays avec au moins 1% de croissance par habitant entre 1996 et 2003), à l'exception du Malawi, ont eu une croissance positive de leurs secteurs non agricoles. Ce modèle est aussi assez robuste pour d'autres pays. Sur la base

FIGURE 2.5a. Résultats sectoriels en part moyenne du PIB 1990–2003 (%)



Source : GDF & WDI Central, Avril 2005

d'un échantillon transrégional de 14 pays dans les années 90, et pour un échantillon global beaucoup plus large des années 70 à aujourd'hui, Lopez démontre que "la croissance (économique) a été forte là où les secteurs non agricoles ont connu de forts taux de croissance, et, faible là où ces secteurs ont faiblement progressé (c'est à dire que la croissance est alimentée principalement par

les secteurs non agricoles)" (Lopez 2005, 10).

En Afrique, dans la plupart des cas, la croissance du PIB total par habitant n'a pas été suffisante pour provoquer une amélioration de la pauvreté malgré des performances relativement meilleures des secteurs à base urbaine. Les pays doivent faire en effet des efforts pour mieux mobiliser l'ensemble de leurs capacités productives, sans se limiter à l'agriculture et à ses produits à forte valeur ajoutée, mais en englobant aussi les services et les biens manufacturés qui offrent une forte élasticité positive de la demande par rapport aux revenus à moyen terme.

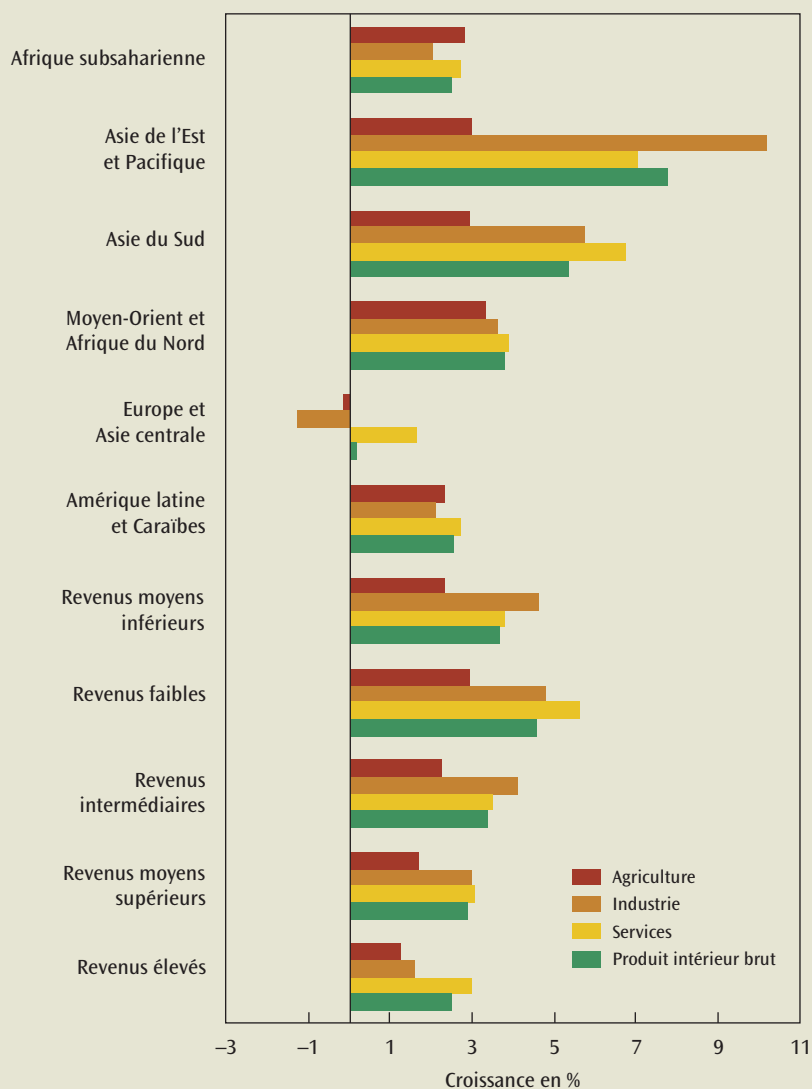
Les activités informelles tiennent le haut du pavé dans les villes africaines. Quand on parle de production et de croissance en Afrique, c'est l'économie informelle qui domine, comme dans beaucoup d'autres régions en développement ou en transition à faible revenu. D'après les estimations, la main d'œuvre de l'économie informelle représenterait 78% des emplois non agricoles en Afrique, 93% de l'ensemble des nouveaux emplois et 61% des emplois en zone urbaine. Ces chiffres sont aussi impressionnants bien qu'inférieurs en Amérique latine ou en Asie (Tableau 2.1). L'économie informelle offrirait 92% des offres d'emplois aux femmes d'Afrique hors secteur agricole et l'auto-emploi (ou le travail à son propre compte) l'emporte largement (OIT, 2002). Alors que l'économie informelle non agricole est omniprésente et touche tous les secteurs, elle est fonction de la demande et sera particulièrement développée dans les zones urbaines, là où se situent les concentrations de population les plus importantes et où la demande est la plus forte (Cour 2004).

La contribution de l'économie informelle au PIB non agricole tend à diminuer quand le niveau

de développement augmente. Elle est actuellement estimée à 40% en moyenne en Afrique et n'atteint que 31% en Asie (Tableau 2.2). La contribution des activités informelles "non primaires" (non agricoles) atteint même, selon les estimations, un tiers du PIB *total* au Cameroun (Club du Sahel et PDM, 2004, 14). Toute approximation du décompte de ces activités peut conduire à une sous-évaluation statistique de la production économique, en particulier dans les zones urbaines en Afrique.

Il était autrefois normal de considérer l'économie informelle comme marginale et improductive, mais désormais sa contribution à la production est clairement établie dans tous les pays en développement de même que son importance tant pour les travailleurs que pour les consommateurs (voir, par exemple, Maloney 1999 sur le Mexique). Ces conclusions appellent des politiques de mise en valeur. En Afrique du Sud, des études démontrent que les sans-emploi déclarés gagnent moins que les employés informels et que ces derniers rencontrent parfois des difficultés considérables à l'entrée : niveau d'expérience requis et réseaux sociaux (Kingdon et Knight 2003). Une étude du secteur manufacturier informel au Nigeria a démontré que la plupart de ces entreprises sont rentables pour leurs propriétaires mais qu'elles ne créent, toutefois, que peu d'emplois en s'agrandissant. Elles restent souvent très petites et sous-capitalisées et n'effectuent que très peu de transactions avec des entreprises plus importantes du secteur formel (CBN/NISER/ FOS, 2003). Une étude parallèle a examiné le commerce de distribution informel, devenu prépondérant dans l'économie informelle du Nigeria en raison des instabilités macroéconomiques et des insuffisances des infrastructures ayant affaibli la production réelle (par

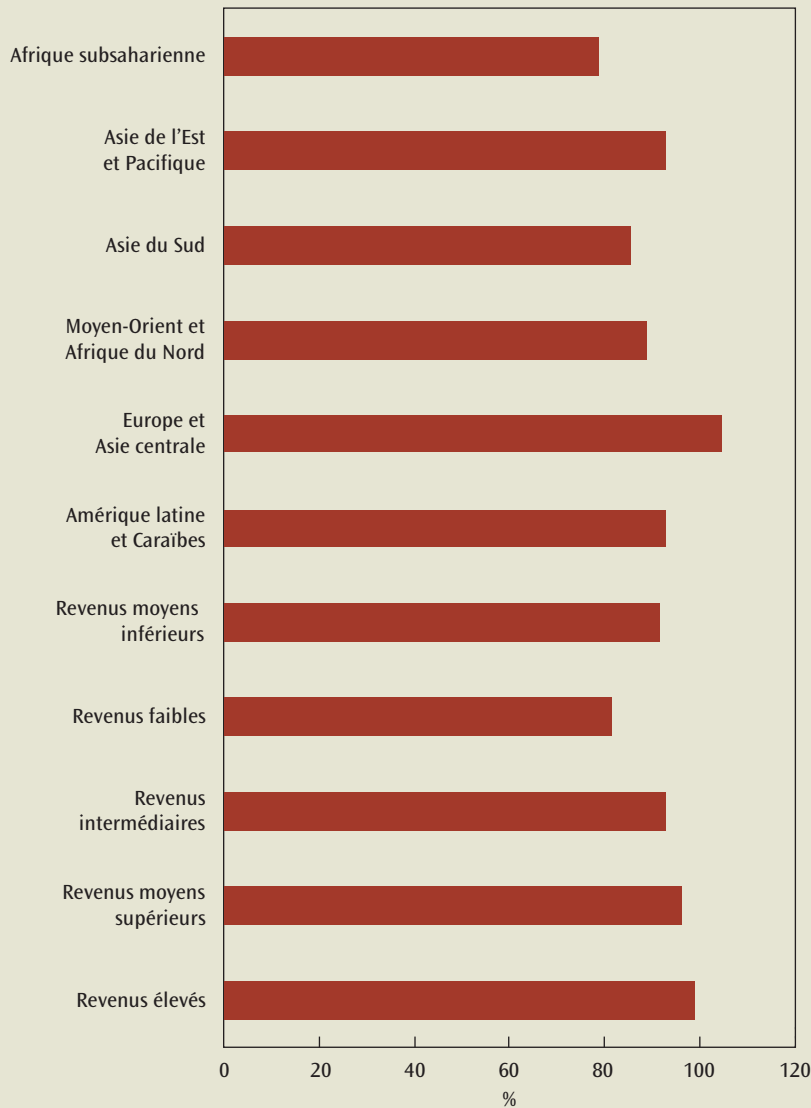
FIGURE 2.5b. Croissance moyenne annuelle des résultats par principaux secteurs 1990–2003 (%)



Source : GDF & WDI Central, Avril 2005

exemple, manufacturière). Un tel environnement a été dissuasif pour les entrepreneurs prenant des risques et a favorisé les activités de rapport et à court terme, comme le marchandisage. Ces études n'ont répertorié toutefois que peu d'échanges entre les manufactures et les négociants informels, et ces deux groupes ont déclaré qu'ils n'utilisaient pas les services bancaires formels (CBN/NISER, 2003).

FIGURE 2.5c. Contribution des industries et des services à la croissance totale du PIB 1990–2003 (%)



Source : Annexes, Tableau SA2.

Les entreprises informelles d'Afrique sont aussi plus vulnérables face aux défaillances des dispositifs de protection juridique. Elles doivent s'appuyer sur leur propre réseau de relations quand elles ne peuvent pas compter sur une application honnête et impartiale des lois et des réglementations ou sur des organismes d'appui aux affaires. Elles sont ainsi

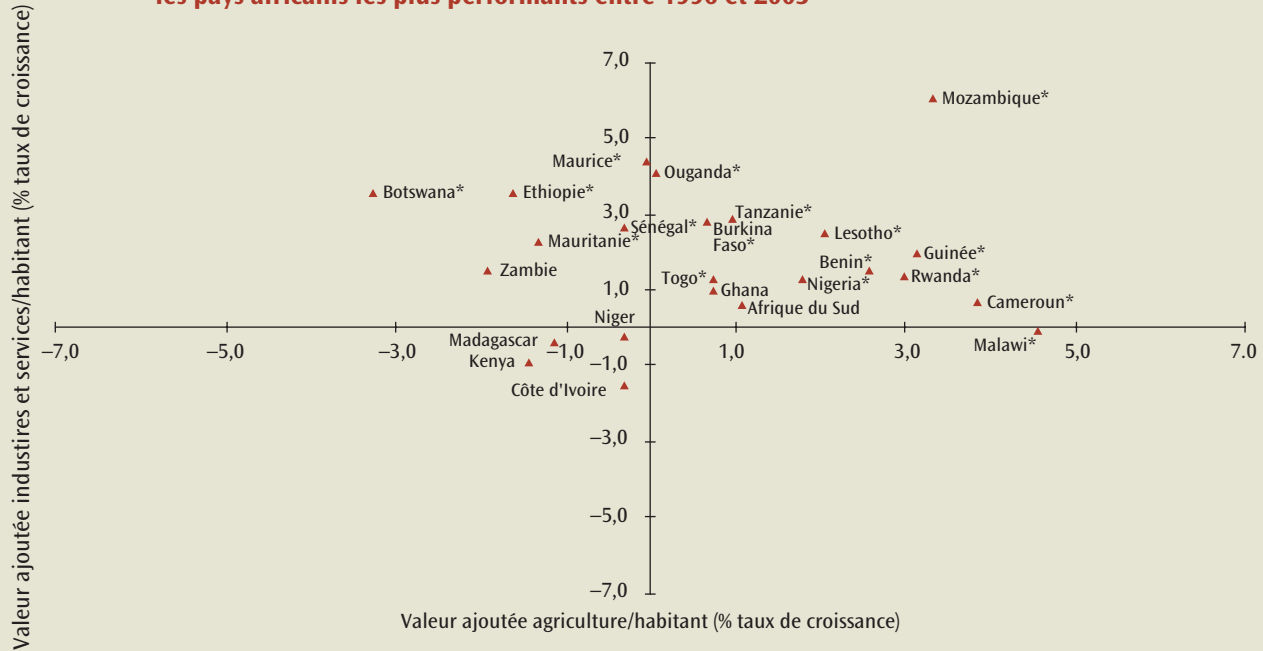
confinées dans des circuits d'échange locaux et ne sont pas encouragées à rechercher des partenaires extérieurs qui pourraient leur ouvrir de nouveaux horizons et débouchés (Collier et Gunning, 1999 ; Murphy, 2002). Toutes les entreprises sont largement soumises aux liens ethniques, même celles du secteur formel, cette dépendance freine l'entrée et peut dissuader la communauté entrepreneuriale de faire collectivement pression en faveur des réformes (Eifert, Gelb et Ramachandran, 2004).

Des contraintes structurelles limitent la rentabilité économique de l'urbanisation, comme d'ailleurs des autres sources de développement.

Dans la plupart des pays d'Afrique où l'emploi informel, non salarié, est la norme, les décideurs politiques devraient s'interroger davantage sur l'absence d'un véritable développement des entreprises formelles capables d'entraîner celles du secteur informel plutôt que de considérer ce dernier comme "malsain" ou improductif. Et si la croissance économique a surtout résulté des activités secondaires et tertiaires, comme nous l'avons dit précédemment, ces deux secteurs ne sont ni développés ni prospères. Le déclin de la part de l'industrie dans le PIB en Afrique au cours de la dernière décennie (1992–2002) a été qualifié de "désindustrialisation réelle", alors qu'elle n'y contribuait déjà que de manière fort restreinte (Fox et autres, 2004). Ce déclin résulte du retrait des entreprises du secteur

public dû aux programmes d'ajustement. Dans le même temps, l'emploi salarié dans le secteur formel n'a pas pris le relais et ne s'est pas développé. Là où le secteur industriel a progressé, comme au Ghana, c'est par des activités minières et non pas manufacturières. Il n'est donc pas surprenant de voir que la part des productions manufac-

FIGURE 2.6. Les industries et les services ont représenté la principale source de croissance du PIB dans les pays africains les plus performants entre 1996 et 2003



*Pays ayant un taux de croissance PIB/Habitant moyen plus de 1 % sur la période 1996-2003
 Source : Annexes, Tableau SA3.

turières dans le total des exportations se situe, en moyenne en Afrique en 2000–2002, en dessous de toutes les autres régions (à l'exception de MENA, où le pétrole domine) (WDI, 2004).

Malgré l'urbanisation, des éléments et désavantages structurels expliquent dans beaucoup de pays d'Afrique cette situation de limitation des transformations économiques et de retard de maturation des entreprises. C'est qu'en Afrique, la productivité totale des facteurs est beaucoup plus basse et le poids des coûts indirects plus élevé. L'industrie africaine, dans ces conditions, réalise des performances médiocres et les sociétés africaines qui voudraient exporter ne sont pas concurrentielles. Ceci décourage également l'investissement domestique (Eifert, Gelb et Ramachandran, 2004). La croissance dans les secteurs manufacturiers et des services provient donc principalement de petites entreprises à main d'œuvre peu qualifiée et à faibles capitaux qui opèrent essentiellement en fonction de la demande interne et sont donc limitées par cette dernière.

Le deuxième problème, relié au précédent, réside dans les transports, locaux, régionaux, nationaux ou internationaux, qui coûtent au moins deux fois plus cher dans un pays d'Afrique que chez leurs contreparties asiatiques (Starkey et autres, 2002). Les coûts de transport sont un des facteurs principaux de création des agglomérations, mais ici des coûts démesurément élevés pèsent sur les unités de production, même en milieu urbain, qui entravent la croissance de systèmes citadins équilibrés et le développement des marchés extérieurs. De plus, par rapport à la moyenne mondiale des autres pays en développement, il y a moins d'habitants à moins de 100 km des côtes en Afrique tropicale (25% contre 66%), ce qui réduit considérablement les accès et il y a près du double d'habitants en zone à faible densité par rapport à l'Asie, ce qui induit des coûts élevés de fourniture de services (Sachs et al. 2004).

Troisièmement, une relativement forte proportion de la population vit en Afrique dans des écozones désavantagées (tropicales ou arides). La

TABLEAU 2.1. Importance relative de l'économie informelle pour l'emploi

Main d'œuvre Informelle en Part de :	Afrique	Amérique latine et caraïbes	Asie
Emplois non agricoles	78 %	57 %	45–85 %
Emplois urbains	61 %	40 %	40–60 %
Nouveaux emplois	93 %	83 %	50

Source : Charmes, J. *Méthodes de mesure et d'estimation appliquées au secteur informel*. Université de Versailles, 2002, cité par Becker, 2004.

Région voit sa base de ressources naturelles diminuer rapidement comme en témoigne la chute de près de moitié des dotations en terres par habitant entre 1960–1969 et 1990–1999 dans plusieurs pays (Sachs et al. 2004 ; WDR 2003). Ces chiffres résultent de la croissance de la population

TABLEAU 2.2. Contribution du secteur informel au PIB dans une sélection de pays en développement¹⁹

Part du PIB du secteur informel sur le PIB non agricole en %, par pays et par an	
Afrique du nord	27
Afrique subsaharienne	41
Bénin (1993)	43
Cameroun (1995–96)	42
Kenya (1999)	25
Mozambique (1994)	39
Tanzanie (1991)	43
Amérique Latine	29
Colombie	25
Mexique (1998)	13
Pérou (1979)	49
Asie	31
Inde (1990–1991)	45
Indonésie (1998)	31
Philippines (1995)	17

Source : OIT, *Women and Men in the Informal Economy—A Statistical Picture* (Genève, 2002).

¹⁹Notez que les estimations ici présentées prennent en compte les entreprises informelles et non l'ensemble des travailleurs informels. Un certain nombre d'estimations de la valeur ajoutée informelle figurent dans des comptes nationaux publics, mais sans atteindre nécessairement le niveau qui est indiqué dans ce tableau.

mais aussi de la réduction de la qualité des terres et de l'eau disponibles pour les activités agricoles. Les exploitations agricoles africaines continuent de pratiquer un mode de production extensif alors que l'adoption des cultures intensives aurait un grand impact sur la transformation du milieu rural (Banque mondiale 2002a).

Mais le facteur le plus cruel qui frappe le dynamisme africain, c'est sans doute le fléau du HIV/Sida. Dans les pays où sa prévalence est forte, comme l'Afrique du Sud, la plus forte économie de la Région, le coût de l'épidémie sera sans doute plus élevé que ne le prédisent les évaluations annonçant une perte de PIB de 1% par an (Bell, Devarajan et Gersbach, 2003). Des études ont permis d'en confirmer l'impact sur le secteur privé, notamment par un taux d'absentéisme élevé, et de vérifier la tendance des entreprises à transférer ces coûts sur les ménages (par une réduction des avantages sociaux) et sur l'État, en particulier au niveau local, là où les municipalités doivent faire face à une demande accrue de services et à des capacités réduites de remboursement (Rosen et Simon 2003). L'épidémie explique en grande partie la sous-utilisation et le délabrement des investissements chèrement acquis en capital humain, y compris en capacité administrative, et en autres biens.

Pour conclure sur la croissance économique. L'examen des sources et des potentiels de croissance économique en Afrique est important parce qu'il est généralement reconnu que le maintien d'une croissance élevée des revenus est une condition nécessaire pour obtenir une réduction significative de la pauvreté, bien que non suffisante dans les pays à très fortes inégalités (Dollar et Kraay 2002 ; Kraay 2003). En supposant que la croissance de la population va se poursuivre au rythme de 2% par an, il faudrait, pour atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire en 2015 qui visent un taux de pauvreté de 22% (contre 47% en 2001), que le PIB réel des pays africains progresse d'au moins 6% par an, ou d'un peu moins si le facteur d'inégalité s'améliore (Iradian 2005). Quatre pays seulement (Botswana, Maurice, Mozambique et Ouganda) ont connu durablement des taux de croissance proches de cet objectif au cours de la dernière décennie grâce aux solides performances des industries et des services (voir Annexes, Tableau



Curt Carnemark/La Banque Mondiale

Travail artisanal de la paille, Lagos, Nigeria.

SA2). Il faudrait bien évidemment que l'ensemble du potentiel productif des pays soit mobilisé avec beaucoup plus de vigueur pour assurer un déclin durable de la pauvreté. Nous souhaitons insister ici pour que la stimulation du potentiel productif de ces deux secteurs, situés principalement dans les zones urbaines (ce qui les favorisent), soit une priorité des stratégies nationales de croissance car ce sont ceux qui ont comparativement le mieux réussi ailleurs en Afrique et dans d'autres régions. Ceci s'applique en particulier aux pays d'Afrique où les conditions naturelles des activités agricoles sont relativement peu favorables ou se détériorent.

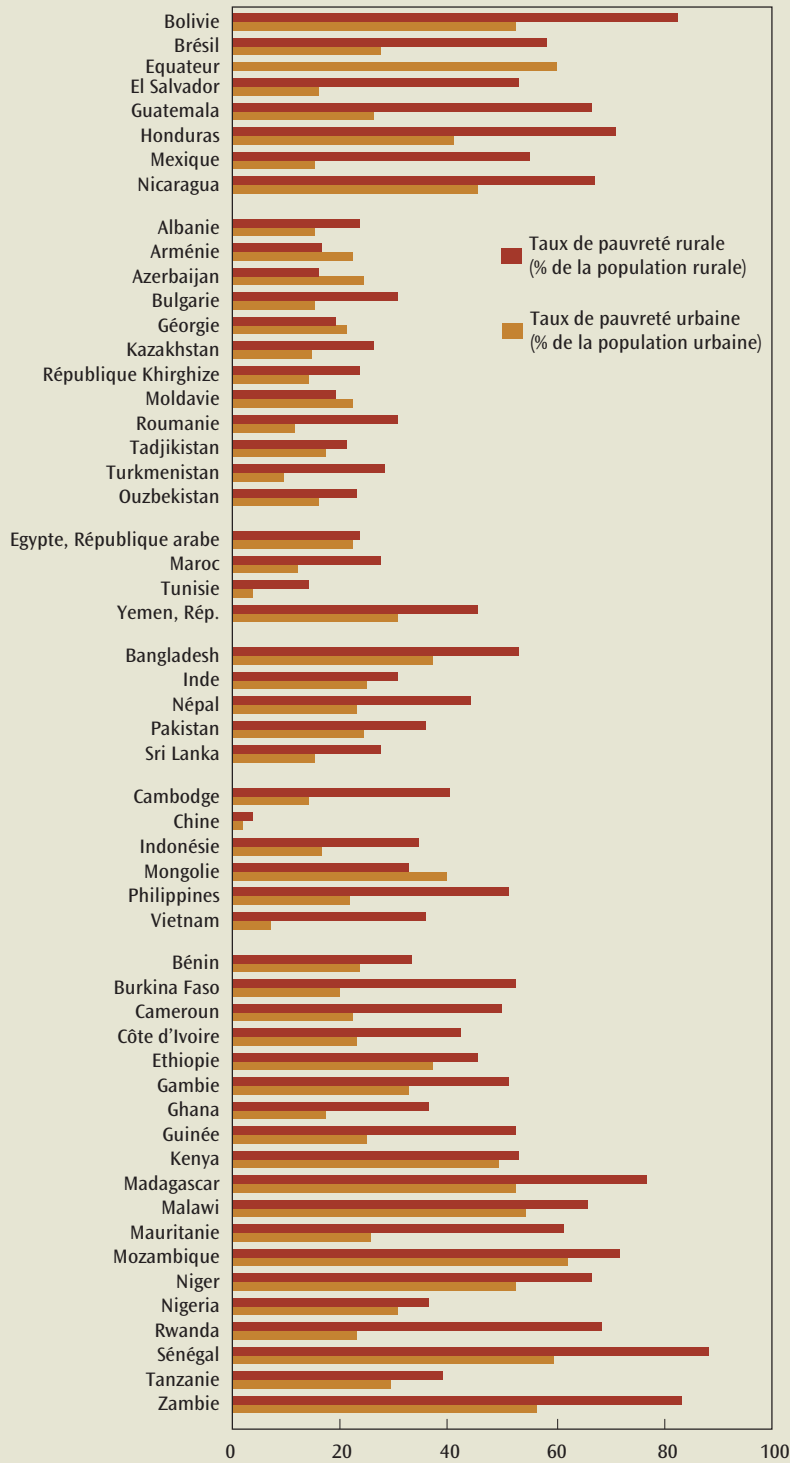
La pauvreté urbaine : déjà importante, et sans doute en croissance

Une conclusion largement partagée au sujet des pays en développement veut que les taux de pauvreté rurale dépassent ceux de la pauvreté urbaine, avec des écarts parfois très importants en termes de revenu, consommation ou dépenses et que la pauvreté rurale soit plus profonde (au-delà du

seuil de pauvreté estimé).²⁰ On pourrait en déduire, dans la mesure où les zones urbaines offrent un marché du travail plus large et plus profond, qu'il en résulte des revenus et capacités plus solides permettant de payer les services et que la densité de l'habitat et la proximité des centres administratifs devraient permettre d'offrir un grand nombre de services à un moindre coût par habitant. La résidence en zone non urbaine et parfois même l'éloignement des villes sont considérés comme des marqueurs de pauvreté dans les études sur les pays.

La Figure 2.7a montre l'incidence de la pauvreté (taux par habitant) dans un échantillon de pays d'Afrique et d'autres régions en s'appuyant sur des données publiques pour les agrégats urbains et ruraux.²¹ Étant donné les avantages économiques réels auxquels on s'attend en zone urbaine, il est surprenant de constater qu'il n'y a pas toujours des écarts importants mais parfois des résultats très proches. L'écart entre taux de pauvreté urbaine et taux de pauvreté rurale se situe dans une fourchette inférieure à 20% en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, au Mozambique et au Nigeria. L'ampleur de la pauvreté urbaine est

FIGURE 2.7a. Taux de pauvreté rurale et urbaine, dernière année



Source : Annexes, Tableau SA4.

aussi supérieure à toutes les normes, atteignant près d'un tiers voire plus de la population urbaine, en Éthiopie, Gambie, Zambie, à Madagascar, aux Kenya, Malawi, Mozambique, Niger et au Sénégal. De telles incidences se retrouvent dans d'autres régions, en Mongolie, Bolivie, Équateur et Honduras, au Bangladesh et au Nicaragua.

Les taux relatifs de pauvreté rurale et urbaine, s'ils ne changent pas au cours des vingt prochaines années, et sur la base des projections prévues pour l'urbanisation, provoqueront une croissance de la part de pauvreté totale en zones urbaines,²² et approcheront ou dépasseront les 50% aux Bénin, Kenya, Mozambique, Nigeria, Sénégal et en Mauritanie.

Les taux de pauvreté urbains ne résultent pas seulement des pressions liées à la croissance de la population urbaine.

La corrélation entre ces deux données est faible, elle obtient un coefficient de 0,41 pour l'échantillon transrégional et 0,22 pour le sous-échantillon africain (Figure 2.8). Ceci démontre que la pauvreté urbaine n'est pas seulement un problème de manque d'emplois et de services. La situation de pauvreté urbaine peut provenir de différents facteurs économiques et institutionnels qui peuvent peser différemment dans les différentes villes d'un même pays. En règle générale, l'accès aux services essentiels est meilleur, et les taux de pauvreté du revenu sont inférieurs, dans les plus grandes villes par comparaison aux villes plus petites, bien que ce soit vraiment difficile d'extrapoler ceci à toute l'Afrique.²³

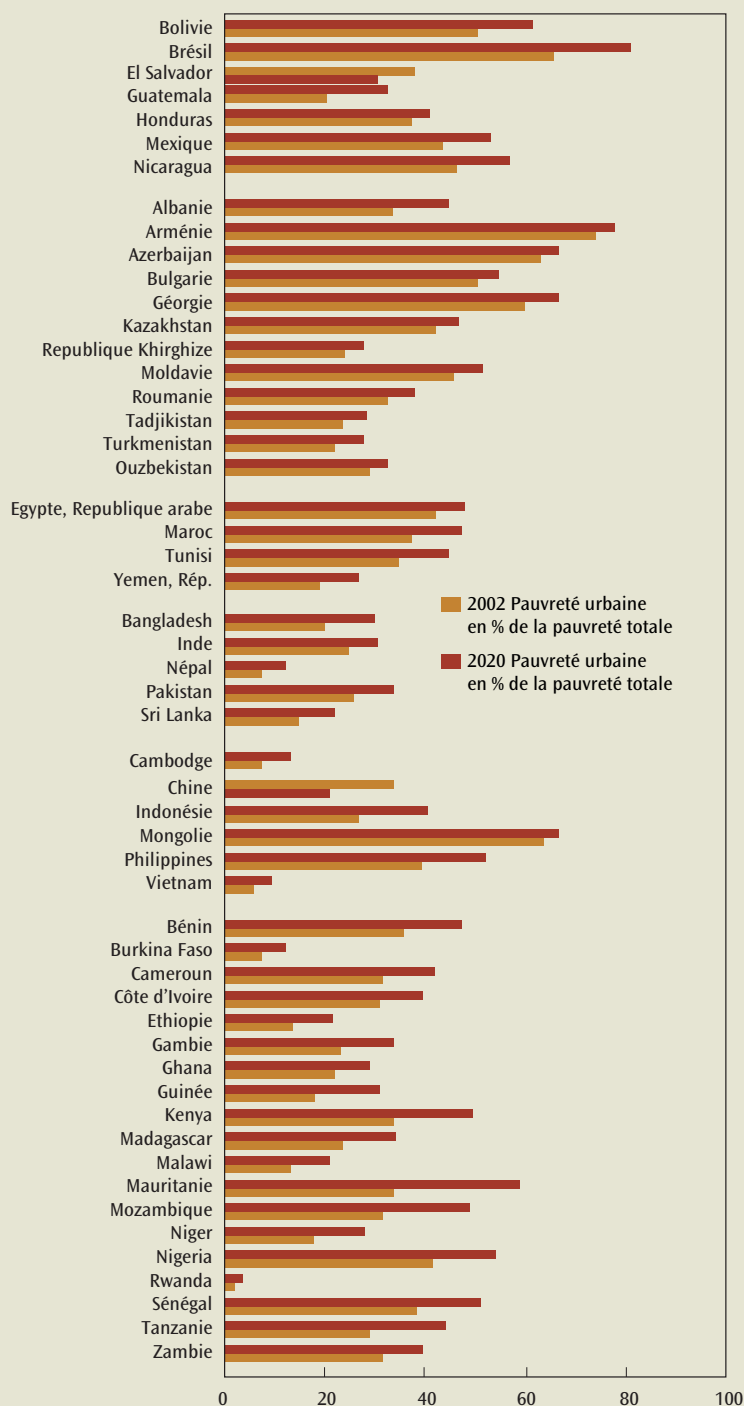
La mesure de la pauvreté, quel que soit le contexte : rural ou urbain, pose de nombreux problèmes méthodologiques. Les études de pauvreté peuvent, par exemple, ne pas réussir à établir une différenciation suffisante des seuils de pauvreté entre les zones rurales et urbaines, déterminés par leurs indices de prix respectifs, (celui-ci pouvant être, en outre, plus élevé dans les

grandes villes que dans les petites) et peuvent conduire à une surestimation du pouvoir d'achat urbain (type de problème mentionné dans l'évaluation de la pauvreté au Burkina Faso, Banque mondiale 2003d). Un problème connexe peut se présenter : le panier de biens de consommation utilisé pour estimer un seuil de pauvreté urbaine peut ne pas prendre suffisamment en compte les dépenses non alimentaires auxquelles sont soumis les ménages urbains pour satisfaire leurs besoins de base, car la quasi-totalité de leurs acquisitions supposent des dépenses en espèces. Exemple : le seuil de pauvreté calculé par un coefficient appliqué aux prix d'un "panier alimentaire minimum" varie de 1,00 au Burkina Faso (où les dépenses non alimentaires sont censées être égales aux dépenses alimentaires) à 2,00 au Tchad, tandis qu'aux États-Unis on utilise un coefficient de 3,00 (Satterthwaite 2004a).

Les estimations des dépenses réelles non alimentaires ne disent pas si les ménages ont pu satisfaire leurs besoins non alimentaires. Ainsi, par exemple, on ne saura pas s'ils ont dû marcher sur de longues distances plutôt que de prendre un moyen de transport en commun public, ou s'ils ont dû limiter la quantité d'eau consommée.²⁴ Les coûts non monétaires d'obtention de l'eau peuvent être très importants dans les zones urbaines, même si l'on constate une proximité physique des points d'approvisionnement, en raison du nombre démesuré de personnes qui en dépendent. Dans dix sites urbains de l'Afrique de l'Est, par exemple, des ménages ne disposant pas de l'eau courante à leur domicile ont vu la durée des files d'attente passer en moyenne de 28 minutes par jour en 1967 à 92 minutes en 1997 (Thompson et autres, 2000).

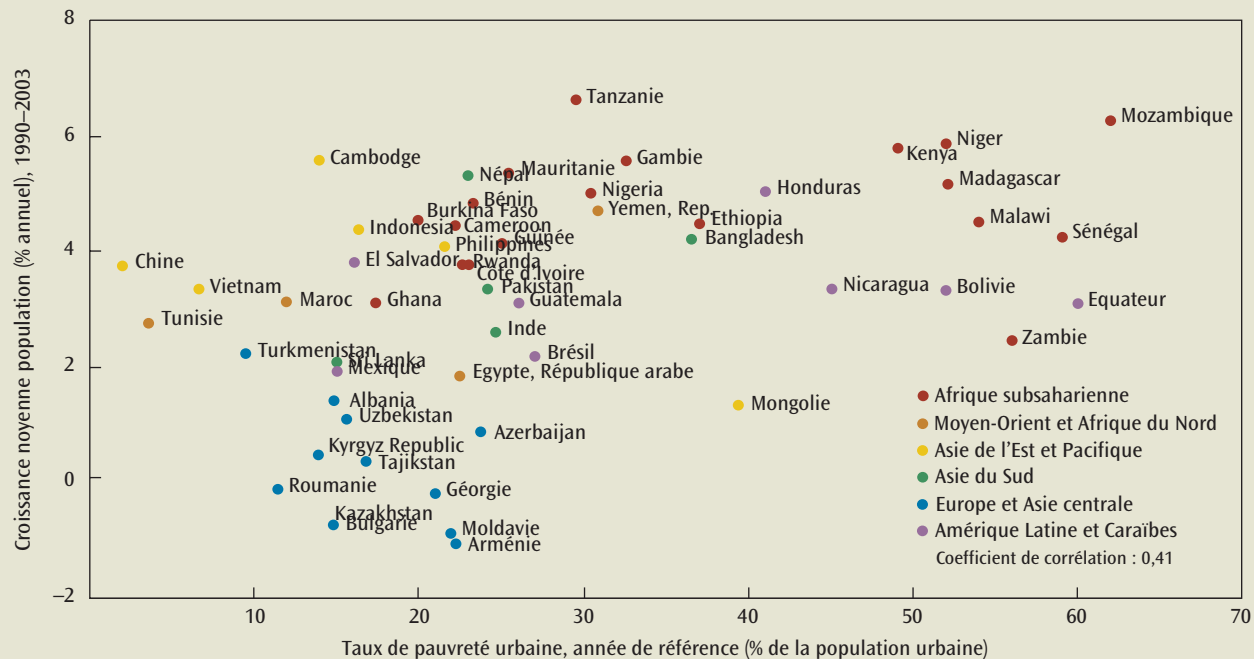
Pour évaluer la nature et l'ampleur de la pauvreté urbaine, il faut aller au-delà de l'examen des données monétaires. Certaines privations dépendent du prix à payer, ce qui explique, par exemple, que les insuffisances alimentaires constatées par l'étude

FIGURE 2.7b. Part urbaine de la pauvreté totale, dernière année et projection 2020



Source : Annexes, Tableau SA4.

FIGURE 2.8. Les taux de pauvreté urbains ne sont pas corrélés à la croissance de la population urbaine



d'évaluation de la pauvreté au Bénin sont aussi prévalentes en milieu urbain que rural (Banque mondiale 2003c). Mais de faibles revenus ne sont pas toujours à l'origine des problèmes. Les difficultés d'obtention de services adéquats d'infrastructures et sociaux, l'état sanitaire, le niveau d'éducation, la sécurité individuelle et communautaire sont autant de symptômes d'obstacles institutionnels sous-jacents et d'une exclusion sociale qui ne peut pas être surmontée, même par des ménages à revenus intermédiaires. Voir ci-dessous.

En désagréant les données d'accès en milieu urbain, l'ampleur des inégalités intra-urbaines apparaît. Les enquêtes Démographiques et sanitaires (DHS) démontrent que, dans toutes les régions en développement importantes, les habitants des zones rurales ont presque toujours des taux d'accès aux services d'infrastructures inférieurs à ceux des pauvres des milieux urbains (qu'il s'agisse de l'eau courante à domicile, des toilettes, de l'électricité ou des trois ensemble), ceci confirme l'analyse présentée ci-dessus. Il existe

cependant aussi des écarts statistiquement significatifs des accès aux services des pauvres urbains par rapport aux non pauvres urbains, et ces écarts sont souvent plus profonds que ceux qui séparent les pauvres urbains des pauvres en milieu rural. Cette observation souligne l'importance des inégalités urbaines et des rigidités institutionnelles qui sont plus décisives que les contraintes de ressources financières en zones urbaines. Il coûterait bien souvent moins cher d'étendre l'offre de services des quartiers bien dotés aux quartiers voisins les plus défavorisés que de chercher à servir des populations rurales plus éloignées et dispersées.²⁵

Les quartiers les plus démunis de services de base et d'équipements locaux publics (généralement des quartiers informels, ne disposant d'aucune sécurité foncière et situés dans des sites environnementalement précaires) sont les lieux de résidence de la majorité de la population de la plupart des villes africaines (Ex. : 72% à Douala et 62% à Yaoundé, Cameroun) (Banque mondiale 2004a). Pour l'ensemble de l'Afrique, la population souffrant de privation d'abri, c'est-à-dire sans logement adéquat, ni approvisionnement en eau

et/ou assainissement, est estimée à 70% de la population urbaine (UN-Habitat, 2003).²⁶ Dans bien des pays en développement, les quartiers informels ou les bidonvilles abritent une gamme de classes socioéconomiques, y compris des habitants à revenu intermédiaire. On constate de véritables écarts de bien-être, comme par exemple de la situation sanitaire, entre les habitants de ces quartiers et les autres habitants. Ces différences devraient en principe être particulièrement marquées pour ces aspects spécifiques du bien-être qui ne peuvent pas être achetés par un individu et qui ne sont pas offerts sur le marché, ceux qu'on ne peut obtenir à coup sûr, même en disposant de revenus. Il s'agit des aspects de bien-être qui proviennent d'externalités et d'équipements publics locaux dont dépendent un grand nombre des vulnérabilités subies par les ménages urbains, comme, par exemple, un environnement insalubre.²⁷ La fréquence des situations d'absence de normes sanitaires adaptées au niveau de densité urbaine permet de comprendre pourquoi l'objectif de réduction de la mortalité infantile des ODM est estimé ne devoir être atteint que dans un quart seulement (6/24) des pays étudiés par Sahn et Stifel (2002), c'est à dire encore moins que dans les zones rurales où il est prévu que dix de ces 24 pays atteignent leurs objectifs. Les effets dits "de voisinage" peuvent aussi se traduire par une exposition aux risques de crime et de violence des habitants de certains quartiers des villes, généralement spatialement bien circonscrits.

La population urbaine a besoin de revenus en espèces pour tous ses achats de biens et services nécessaires, y compris alimentaires. Les chocs macroéconomiques, dont les réductions des dépenses publiques liées à des ajustements budgétaires, ont donc des répercussions particulièrement fortes sur les zones urbaines. C'est ce qui s'est produit au Zimbabwe à la suite des restrictions budgétaires combinées à la sécheresse au début des années 90 (Ersado 2003). La dévaluation du franc CFA et les réformes structurelles qui ont suivi au Burkina Faso et dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest ont immédiatement provoqué une poussée de pauvreté urbaine (Grimm et Gunther 2004).²⁸ Ces impacts traduisent la vulnérabilité des populations urbaines aux augmentations du prix de l'alimentation et aux restrictions des emplois du secteur public, qui se

répercutent à leur tour sur les pauvres urbains qui subissent alors une réduction de la demande de main d'œuvre et de leurs services.

La série de données de Sahn et Stifel (2003), comparant l'évolution de la pauvreté en avoirs et de sept indicateurs d'éducation et de santé entre des périodes de DHS dans des pays d'Afrique, montre que 8 seulement des 24 pays présentent une majorité d'indicateurs en plus forte amélioration dans les zones urbaines que dans les zones rurales (ou en moindre détérioration dans les zones urbaines que rurales). L'amélioration en zones urbaines est relativement plus forte qu'en zones rurales en termes de pauvreté en avoirs, soins néonataux et usage de contraceptifs. Ces indicateurs évoluent en effet plus favorablement en zones urbaines, là où la répartition des infrastructures et l'accès aux services sont censés être facilités. En revanche, tous les autres indicateurs suivis (inscriptions scolaires, mortalité infantile, retards de croissance des enfants et malnutrition des femmes adultes) ont moins progressé (ou ont davantage reculé) chez les populations urbaines que chez les populations rurales.²⁹ Ce sont des indicateurs qui peuvent signaler de nombreuses défaillances, comme la détérioration de la qualité des services ou les obstacles sociaux et institutionnels à l'accès efficace aux services.³⁰

En résumé. La pauvreté urbaine représente un défi majeur, tant en mesures ayant une incidence sur les revenus que non liées aux revenus, en Afrique comme ailleurs. La croissance des populations urbaines et de l'urbanisation fera aussi croître le nombre de pauvres urbains et, sans doute, leur part relative dans le total des pauvres. Mais elle aura aussi tendance à réduire l'incidence globale de la pauvreté car les zones urbaines sont généralement moins porteuses de risques de pauvreté. L'analyse de la pauvreté urbaine fait apparaître des facteurs autres que la pression de la croissance de la population urbaine. Les défaillances institutionnelles représentent aussi un facteur d'explication important. Le fait que la plupart des indicateurs de bien-être soient en moyenne plus favorables pour les résidents en milieu urbain que pour les ruraux (et parfois même beaucoup plus favorables) souligne l'avantage intrinsèque dont disposent les zones urbaines en accès tant aux revenus qu'à toute autre forme de biens ou d'avantages sociaux. Il sera

La croissance des populations urbaines et de l'urbanisation fera aussi croître le nombre de pauvres urbains et, sans doute, leur part relative dans le total des pauvres. Mais elle aura aussi tendance à réduire l'incidence globale de la pauvreté car les zones urbaines sont généralement moins porteuses de risques de pauvreté.

aussi plus facile de lutter contre la pauvreté en milieu urbain qu'en zones rurales en offrant des opportunités d'emplois et de services. Les disparités qui persistent dans les zones urbaines, ne présentent, toutefois, que peu de justifications économiques et résultent clairement d'inégalités politiques et institutionnelles.

Le climat institutionnel : les administrations des villes gagnent en maturité, mais elles sont parties de bien bas

À l'instar des autres régions en développement, un grand nombre de pays d'Afrique ont instauré au cours de la dernière décennie de nouveaux processus démocratiques avec des maires ou conseils élus au

niveau des administrations locales. Ces pays ont aussi progressivement décentralisé l'autorité budgétaire au profit de ces administrations territoriales (formellement tout au moins, car ce transfert ne s'est pas toujours concrétisé).

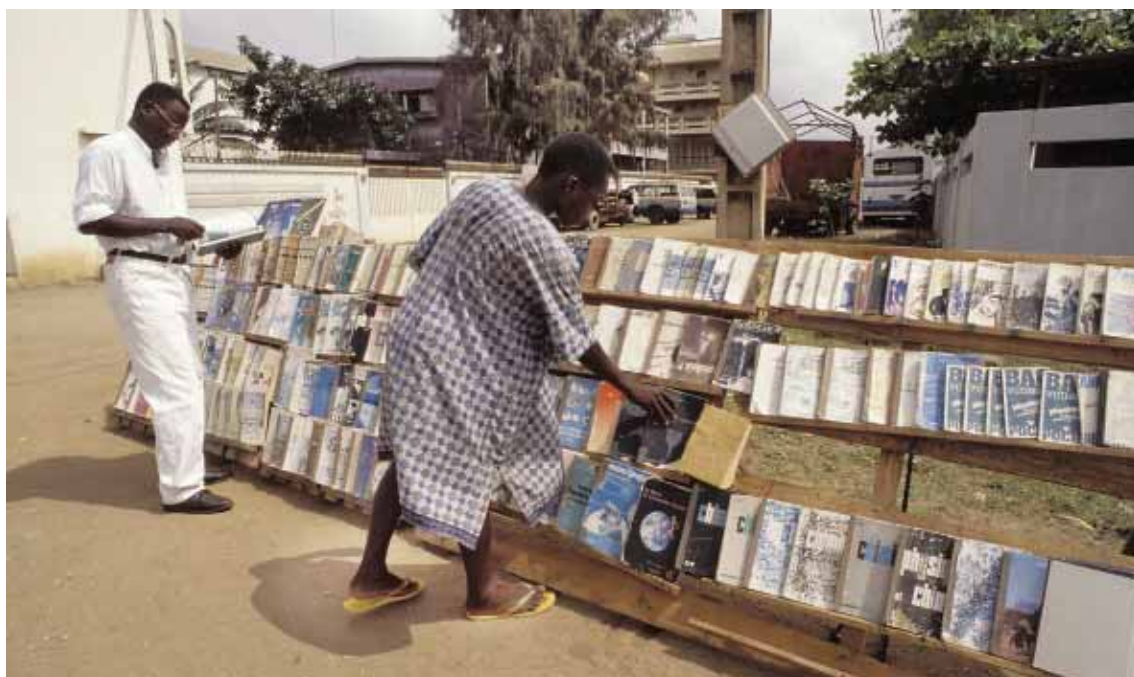
Les performances financières des villes, et donc leurs performances en termes de fourniture de services, dépendent en premier lieu du cadre fiscal intergouvernemental qui définit leur autorité en matière de perception de l'impôt et leur accès à diverses formes de ressources centrales (directement ou par transfert). Les ressources (en incluant les impôts et les dons) et les dépenses des administrations locales en termes de part du PIB sont très variables au sein de toutes les régions. C'est en partie le reflet des politiques de décentralisation. Dans les pays de la Communauté européenne par exemple, les dépenses des administrations locales représentent en moyenne 11% du PIB (avec un éventail large, de 31% au Danemark à 2,8% en

Grèce).³¹ Au Mexique, les dépenses et ressources locales représentent chacune 1,4% du PIB. Elles vont de 5% à 14% du PIB dans un échantillon de pays en transition.³²

En Afrique, les ressources locales s'élèvent à 5% du PIB en Ouganda et 3,5% en Afrique du Sud (FMI GFS 2004), mais le niveau est généralement de 1% ou moins comme aux Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Sénégal et en Côte d'Ivoire (Chambas et Duret, 2000). Les administrations locales africaines s'appuient moins sur la fiscalité et plus sur les transferts que les économies plus fortement décentralisées ; il faut néanmoins remarquer que dans ces sept pays les recettes locales ne représentent pas plus de 5% des recettes de l'État. Une analyse des municipalités du Ghana, de Madagascar et du Sénégal a démontré que leur revenu annuel par habitant s'élevait à moins d'USD 10 par habitant (Chambas et Duret, 2000).

Bien souvent, comme à Madagascar par exemple, l'autorité fiscale et la capacité d'emprunt des villes, en particulier des grandes villes et de celles où la croissance de la population est rapide, ne sont pas suffisamment ajustées à leurs obligations croissantes de fourniture de services et d'engagement de dépenses (Banque mondiale, 2001). Le niveau de pratique de la fiscalité foncière des administrations locales varie grandement alors qu'elle pourrait représenter une ressource importante pour les villes. L'Afrique du Sud est le seul pays à l'utiliser de manière intensive, elle y représente 72% du total des recettes fiscales des administrations locales. Certains pays de la Région ont souhaité éliminer des surtaxes locales et des redevances considérées comme des taxes "nuisibles" mais sans pour autant autoriser les municipalités à les remplacer, ce qui fragilise le fonctionnement des administrations locales.

Les dépenses d'investissement de l'État ne compensent pas nécessairement le défaut de capitaux locaux. Au Cameroun, les dépenses en capital dans 18 villes représentent moins de 1% des recettes de l'État, l'essentiel allant à la capitale administrative (Yaoundé) et au centre économique (Douala), (Banque mondiale, 2004a). Au Niger, 8% seulement du budget national d'investissement est consacré aux zones urbaines (pour l'ensemble des secteurs) contre 80% pour les zones rurales. Les



JORGEN SCHYTTE/Still Pictures

Vendeur de livres dans la rue principale, Cotonou, Bénin.

administrations locales du Niger, quant à elles, dépensent l'équivalent de 7% des dépenses nationales urbaines, tandis que les budgets d'entretien de la capitale, Niamey, sont deux à trois fois plus importants que l'ensemble de ceux des capitales régionales et des communautés urbaines plus petites. (Banque mondiale 2004c). Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, de voir que dans bien des villes africaines les entreprises et les ménages ne subsistent que grâce à leur propre acharnement, ni d'y constater la quasi-inexistence des services publics en dehors des quartiers où résident les plus favorisés.

Bien que les municipalités africaines aient encore des moyens administratifs et budgétaires très limités, les autorités municipales élues commencent à prendre conscience de leur potentiel et à s'entraider pour s'encourager et échanger leurs bonnes pratiques. C'est ainsi qu'une conférence bisannuelle de l'ensemble de la région ("Africités") est organisée depuis 1998 par l'Association des cités unies et des collectivités locales. Un Réseau

des villes d'Afrique du Sud a été constitué qui regroupe les 9 métropoles les plus importantes du pays. Le Conseil des Communes et Régions d'Afrique a été créé en 2005 en fusionnant trois sous-groupes d'Afrique afin de disposer d'une voix "unique qui parle en faveur d'un développement durable des collectivités locales en Afrique."³³

Cette section a passé en revue un certain nombre d'éléments fondamentaux et de tendances majeures caractérisant les questions de développement des administrations locales et des zones urbaines et d'économie urbaine. Le défi sera de canaliser le fort dynamisme démographique et l'énergie des villes au profit du progrès des économies nationales tout en favorisant durablement la croissance des revenus et la réduction de la pauvreté. La section suivante examine les ressources offertes par les zones urbaines et comment elles peuvent soutenir les programmes de développement des pays. Elle présente ensuite une esquisse des conditions et éléments nécessaires pour concrétiser ces avancées.



Vue aérienne de la baie de Maputo, Mozambique.

Que peuvent apporter les villes aux programmes de développement national, et comment

Une bonne gestion urbaine suppose des synergies nombreuses avec les objectifs nationaux de développement retenus en matière de croissance durable, de réduction de la pauvreté et de bonne gouvernance.

Le cercle vertueux du développement urbain et rural

La théorie économique urbaine et la plus grande part de l'histoire urbaine affirment que l'urbanisation provient de la transformation de l'agriculture, et de la disponibilité de main d'œuvre ainsi que de la demande croissante de biens et services plus diversifiés en résultant. Toutefois, la productivité agricole n'a pas décollé dans la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne au cours des dernières décennies depuis les indépendances (OIT, 2004).³⁴ Dans ces pays, de nombreuses régions n'ont toujours pas surmonté leurs contraintes géographiques et de transport et restent soumises aux limitations de leurs ressources naturelles, amplifiées par le déclin de la fertilité des sols et le recul de la viabilité économique de l'usage de l'eau pour l'agriculture (Bryceson, 2004). Le Rapport sur le développement dans le monde (WDR) de 2003 estimait à 250 millions (soit 30 à 70% des habitants de la plupart des pays) le nombre de personnes vivant en Afrique dans des écosystèmes "fragiles", ayant par définition un très faible potentiel agricole.³⁵ Les conditions physiques et institutionnelles d'une révolution technologique de l'agriculture, telle qu'elle est intervenue en Asie, n'apparaissent pas dans la plus grande part du continent africain, (Ellis et Harris, 2004). Ceci implique que les économies urbaines ne bénéficient pas d'une source forte de demande provenant de l'hinterland, bien qu'elles disposent d'une masse de main-d'œuvre non qualifiée à faible pouvoir d'achat.

L'accès à des activités basées en milieu urbain et faisant partie du "portefeuille d'emploi" d'un ménage peut faire progresser le niveau de l'économie rurale en dégageant des compétences et des ressources pouvant être investies en intrants ou en équipements destinés à des activités agricoles ou non agricoles. Ellis et Freeman (2004), après avoir étudié quatre pays d'Afrique de l'Est et du Sud, ont trouvé des corrélations étroites entre la productivité des terres agricoles, les revenus par tête des ménages et la proportion du revenu total du ménage provenant de sources non agricoles. Ce qui signifie que les opportunités de revenus agricoles et non agricoles sont étroitement complémentaires et que là où l'exploitation agricole dispose

d'un faible potentiel, il est probable qu'une économie strictement localisée non agricole ne se développera pas. Si l'agriculture plus intensive et la diversification vers des productions non agricoles sont complémentaires, elles peuvent aussi être stimulées par les mêmes opportunités : des marchés disponibles solides, c'est à dire un

accès efficace aux populations urbaines (Voir Encadré 3.1).

Ersado (2003) cite des recherches réalisées au Zimbabwe qui démontrent que dans les zones les plus reculées les sources de revenus non agricoles font progresser l'inégalité des revenus parce que seuls les exploitants agricoles plus riches et ayant

ENCADRÉ 3.1. Urbanisation, marchés et développement rural

L'un des nombreux facteurs de frein au développement rural en Afrique subsaharienne est le nombre de marchés isolés, inefficaces et chétifs. L'urbanisation et des politiques urbaines ciblées peuvent avoir un fort impact sur la promotion du développement rural en améliorant l'efficacité des marchés en termes de services de transport et de produits agricoles. Quand la densité de la demande est faible et que les petits marchés sont dispersés, les cartels peuvent facilement se développer et prendre le contrôle des marchés et donc des prix.

D'innombrables études ont souligné le prix très élevé des transports ruraux en Afrique par rapport à l'Asie (de 2,5 à 6 fois plus élevés). Il semble que dans l'ensemble ce sont l'isolement, l'inefficacité et le monopole des marchés qui en soient les principales raisons. Un emplacement isolé ne peut que rendre l'utilisation des véhicules plus inefficace. Il sera donc plus difficile de faire correspondre l'offre et la demande. Il en résultera plus de trajets à vide, des services de moindre qualité, et des délais plus longs d'attente que les véhicules se remplissent.

Une cartellisation formelle et informelle règne dans toute l'Afrique pour le contrôle de la fourniture de véhicules dans des centrales de camionnage. Plus l'emplacement est isolé, plus il est facile de contrôler l'accès au marché. Plus la ville est grande, plus la compétition peut s'établir, surtout quand des centres de transport concurrents apparaissent, et plus les opérateurs efficaces peuvent-ils négocier des affaires directement et pratiquer une meilleure utilisation du matériel. Au Pakistan, contrairement à l'Afrique, les coûts de transport sont très bas et il n'y a pas de centrale de camionnage. Une ville aura habituellement dix à vingt agents de transport, répartis sur les principales routes, en concurrence les uns avec les autres.

Afeikhena et Ogunkola (2000) ont constaté que les prix régionaux des céréales vivrières pouvaient doubler ou tripler en Afrique, ce qui représente des variations beaucoup plus importantes que celles pouvant être observées sur les grands marchés d'Asie et qui ne peuvent s'expliquer par les coûts des transports. Ces grandes différences de prix proviennent du manque d'information, de la petitesse des marchés (là où le chargement de produits agricoles d'un seul camion peut faire valser les prix) et de la présence de ces cartels de vendeurs.

Ce n'est pas par hasard que les pays les plus pauvres d'Afrique sont ceux qui sont le moins urbanisés. Pour pouvoir développer l'agriculture, il faut un marché fort et sûr. Des prix agricoles justes et fiables aideront à trouver les financements nécessaires à l'investissement agricole. La plupart des problèmes de développement de l'Éthiopie viennent, par exemple, directement de la faiblesse de sa population urbaine (58 millions d'habitants ruraux ne peuvent s'enrichir quand ils se battent pour servir un marché de 11 millions de résidents urbains). Malgré les famines généralisées en Éthiopie, il n'a pas été jugé économique dans le passé de développer les ressources substantielles du pays en eau d'irrigation parce que les marchés urbains sont relativement petits et distants.

Source : John L. Hine, Senior Rural Transport Specialist, TUDUR

Documents de référence :

- Afeikhena Jerome et Olawale Ogunkola. 2000 Characteristics and Behavior of African Commodity/Product Markets and Market Institutions and Their Consequences for Economic Growth. CID Working Paper N° 35, Harvard University.
- Hine, J. 1993. Transport and marketing priorities to improve food security in Ghana and the rest of Africa. International symposium, Regional Food Security and Rural Infrastructure, Giessen, Germany.
- Hine, J, J. D. N. Riverson et E. A. Kwakye. 1983. Accessibility, transport costs and food marketing in the Ashanti Region of Ghana. TRRL Report SR 809, 1983
- Rizet, C., et J. Hine. 1993. A comparison of the costs and productivity of road freight transport in Africa and Pakistan. *Transport Reviews* 13 (2).

des relations peuvent diversifier leurs activités, tandis que dans les zones mieux reliées aux principaux marchés urbains les revenus non agricoles contribuent à réduire les inégalités de revenu car les opportunités touchent un plus grand nombre. L'étude d'évaluation de la pauvreté au Bénin relève que la spécialisation et l'intensification des activités agricoles, ainsi que les activités non agricoles, sont beaucoup plus répandues dans les régions qui sont à proximité des centres urbains. Et donc, les centres urbains dont la croissance est la plus rapide, sont souvent situés dans des régions où la productivité agricole augmente aussi très rapidement (Montgomery et al, 2003).

La façon la plus constructive de voir les interactions productives entre zones rurales et urbaines consisterait à les représenter par un cercle vertueux. Dans de tels cercles vertueux, l'accès aux marchés et services (urbains) des productions non agricoles stimule la productivité agricole et les revenus ruraux, qui à leur tour suscitent une demande et une offre de main d'œuvre pour un nombre plus important de ces mêmes biens et services. La plupart des pays d'Afrique n'ont pas réussi à entrer dans un cercle de croissance durable en faisant progresser la productivité agricole, souvent considérée comme le moteur d'une lutte réussie contre la pauvreté. Il est donc important de se rappeler qu'il existe de multiples points d'entrée dans ce cercle et que les opportunités doivent être saisies là où elles se présentent. Les individus, les ménages et les communautés tirent parti de tout ce qui facilite l'accès aux marchés et aux activités économiques diverses, que ce soit par la proximité physique (faible éloignement d'un centre urbain) ou par la mobilité individuelle. Il est donc bien naturel de constater qu'à proximité des centres urbains la pauvreté est moins prévalente et l'agriculture à haute valeur plus développée et que la mobilité du travail (migration) est déjà pratiquée sur de relativement faibles distances (par exemple du village à une zone urbaine locale).

Les stratégies nationales de développement devront donc s'appuyer sur des éléments favorisant le cercle vertueux du développement rural et

urbain plutôt—que de reposer sur des rêves de progrès linéaires où les villes deviennent dignes de recevoir des investissements une fois que les activités agricoles sont convenablement lancées. Tiffen (2003) expose que le marché intérieur urbain est en train de devenir le moteur principal de l'agriculture en Afrique, mais que cette évolution est freinée par la faible productivité du secteur urbain, fruit d'investissements urbains inadéquats et de politiques défectueuses. La majeure partie de l'Afrique entre dans une ère où il faut que la productivité des villes s'améliore pour faire progresser les revenus urbains, ce qui revient aussi à offrir d'autres opportunités d'emplois à la main d'œuvre rurale et à stimuler en réponse à la demande croissante les investissements dans l'intensification de l'agriculture (Cour 2003). D'après Tiffen (2003) ce sont les investissements publics dans les infrastructures visant à augmenter la productivité et le

La majeure partie de l'Afrique entre dans une ère où il faut que la productivité des villes s'améliore pour faire progresser les revenus urbains, ce qui revient aussi à offrir d'autres opportunités d'emplois à la main d'œuvre rurale et à stimuler en réponse à la demande croissante les investissements dans l'intensification de l'agriculture

ENCADRÉ 3.2. Les interactions rurales-urbaines : un cercle vertueux

Le chapitre consacré à l'agriculture du Rapport sur le développement dans le monde, 2003, précise : « Les conditions . . . nécessaires pour faire sortir les pauvres ruraux de la pauvreté relèvent avant tout de l'intensification des interactions rurales-urbaines et d'une utilisation plus intensive des terrains agricoles existant. Les marchés du crédit ont plus de chance d'exister là où les zones rurales sont plus denses et comportent des villes, et là aussi, les terrains pourront probablement plus facilement être utilisés en nantissement. Les prix à la production plus élevés, la proximité des marchés urbains et le meilleur état des routes incitent à développer une agriculture plus fortement consommatrice d'intrants, par ailleurs il y aura plus d'opportunités pour diversifier les risques. Tout ceci permet un ratio surface exploitée/valeur de la production meilleur et suscite généralement plus d'emplois non agricoles.

Source : WDR 2003, Chapitre 5 («Transforming Institutions on Agricultural Land», p. 88.

pouvoir d'achat dans les centres urbains qui stimulent le plus l'agriculture, plus que les politiques de soutien aux exportations. Des routes rapprochant les producteurs ruraux des marchés urbains et l'éducation sont les domaines où les investissements sont hautement productifs en termes de stimulation des gains mutuels ruraux et urbains. Ces investissements sont aussi porteurs de mobilité des populations et donnent aux individus la liberté de choisir leur lieu de résidence.

On s'est interrogé, au cours des dernières années, sur l'impact des importations de produits alimentaires, soutenues par des subventions à l'agriculture dans les pays de l'OCDE et par l'efficacité considérablement accrue des pays exportateurs. Pourraient-elles porter atteinte au système d'échange de production et de commercialisation des produits alimentaires qui relie sur le marché intérieur les zones rurales et les zones urbaines? Les citoyens, qui forment le tiers de la population africaine, absorbent environ 60% de l'ensemble des produits alimentaires mis sur le marché, et ce chiffre pourrait atteindre 75% d'ici à 2030 étant donné les projections d'urbanisation.³⁶ Les importations ne représentent qu'environ 7% de l'ensemble de la consommation de produits alimentaires en Afrique, mais les produits que préfèrent les citoyens, comme les produits laitiers, viandes, poissons, huiles et blé ont plus de chance d'être importés, comme l'est déjà souvent le riz, avec des prix plus bas sur le marché mondial (FAOSTAT, 2004). Il reste cependant les fruits et légumes frais et bien d'autres produits qui sont fournis localement, et souvent dans l'environnement immédiat des villes. Et d'ailleurs, l'agriculture urbaine représente une part importante des produits alimentaires provenant des zones urbaines, 40% par exemple à Kampala, et pour les pauvres c'est un apport nutritionnel important.³⁷ Dans l'ensemble, malgré la concurrence des importations à meilleur marché qui menacent l'agriculture intérieure, les villes engendreront toujours une demande continue et croissante créant une incitation motivante pour des exploitants agricoles locaux capables de produire et de commercialiser avec efficacité.

Le rôle de promotion de la productivité, de l'esprit d'entreprise et de modernisation de l'économie des centres urbains

Depuis longtemps les universitaires expliquent que les villes (ou plus largement, les zones urbaines) sont des facteurs de croissance économique et de transformations sociales. Les approches théoriques de base découlent du concept « d'économie d'agglomération », qui provient lui-même de la plus ancienne approche universitaire par la théorie des implantations industrielles. L'économie d'agglomération résulte des avantages productifs dont bénéficient les entreprises et les industries proches les unes des autres et situées près des grands marchés. Les progrès de la rentabilité peuvent être internes, avec des économies d'échelle dont bénéficie l'entreprise. Des externalités peuvent aussi résulter des marchés des biens et services, donnant un accès plus large aux services, infrastructures, travailleurs et acheteurs, ou encore des « retombées de connaissance » peuvent se produire rendant les échanges d'information plus productifs et faisant baisser le coût des transactions. Les zones urbaines ne se contentent pas de s'aligner sur les théories traditionnelles de croissance en rassemblant de larges viviers de main d'œuvre, d'intrants et de capital. En fait, et c'est beaucoup plus important, elles sont l'acteur principal d'un processus de croissance endogène permettant aux ressources d'être mieux utilisées et de manière plus créative.

Des recherches récentes ont conclu que malgré le déclin des coûts des transports au cours des dernières décennies, la proximité physique a toujours autant d'importance en termes de productivité des entreprises. En réalité, le rôle croissant des technologies de l'information et des productions à haute intensité de connaissances dans de nombreux secteurs paraît avoir favorisé la concentration des travailleurs et des activités dépendant de ces savoir-faire, sans pour autant réduire la valeur des interactions en face à face que permettent les villes (Gasper et Glaeser 1998, Glaeser 1998). Si l'on se fie aux données par pays sur l'in-

dustrie, l'innovation semble associée à la circulation des idées et des connaissances, notamment dans les activités de haute technologie avancée et fortement consommatrices d'information que favorisent les agglomérations (Glaeser et al. 1992; Duranton et Puga 2002). Les constatations résultant tant des recherches théoriques (y compris la Nouvelle économie géographique) que des travaux empiriques sont très robustes et démontrent de manière indéniable que les phénomènes d'agglomération forment un processus dynamique endogène puissant d'auto-consolidation qui incite les entreprises à se regrouper près des villes. Les entreprises restent souvent là où elles ont un accès direct aux marchés même quand elles doivent subir des déséconomies telles que des coûts élevés de congestion, d'occupation des sols et de main d'œuvre (Venables 2005).

Les villes attirent les entrepreneurs en offrant des centres de demande (marchés plus étendus), de partage des informations et des technologies, des accès plus aisés au crédit et des ressources face aux prises de risque (possibilité d'accès à d'autres revenus et réseaux d'entrepreneurs). C'est ce qui incite la plus grande partie des entreprises petites à moyennes, comme d'ailleurs l'économie informelle dans son ensemble, à se situer dans les zones urbaines de façon disproportionnée (Becker 2004). Les villes sont aussi à la base de la modernisation économique et de la diversification par des formes de production à plus haute valeur. Pour réussir dans un contexte de concurrence sur les marchés mondiaux, il faut rassembler des talents, de l'information et de la technologie et être capable de répondre rapidement dans tous les domaines, production, marketing, services, transports et logistique. Pour que cette productivité se développe, il faut attirer et retenir les compétences, avec du personnel hautement qualifié et diplômé, et promouvoir un environnement lui offrant de



Marché local à Maputo, Mozambique.

nombreuses occasions de rencontres et d'interactions (OPDM 2003). Les recherches institutionnelles qui ont été menées récemment sur l'importance des réseaux denses de relations interpersonnelles et d'échange qui stimulent l'innovation confirment l'intérêt qu'ont les entrepreneurs et les travailleurs qualifiés à rester spatialement regroupés et l'attraction qu'exercent sur eux les grandes villes (Storper et Venables 2004).

Les avantages offerts par les villes en tant que marchés de biens, de services et d'idées ne sont pas entièrement spontanés, indépendants des politiques publiques. Rien ne garantit dans la théorie classique de l'économie d'agglomération que la simple concentration physique des personnes et des entreprises fera surgir des villes fonctionnant bien, voir simplement vivables. Les fondements microéconomiques de l'économie d'agglomération comportent trois éléments caractéristiques : accumulation des connaissances, pool de main d'œuvre et partage des intrants (D'après Rosenthal et Strange, 2001, et repris sous forme résumée par Freire et Palese, 2003). Chacun d'entre eux sera fonction de la capacité des villes (et en particulier de leurs administrations) à créer un environnement où :

Les avantages offerts par les villes en tant que marchés de biens, de services et d'idées ne sont pas entièrement spontanés, indépendants des politiques publiques.

(i) les agents économiques peuvent se rencontrer et communiquer facilement, (ii) les travailleurs peuvent changer d'emploi dans la zone urbaine, et (iii) les services d'infrastructures publics sont convenablement distribués et les intrants de production peuvent circuler efficacement. Chacune de ces conditions présuppose donc qu'un cadre institutionnel minimum efficace sera en place dans la zone urbaine.

Sans ces différents éléments, la performance économique des villes, notamment en Afrique, est menacée. Les villes mal gérées, au lieu de stimuler les entreprises, les empêchent de se développer. C'est vrai pour l'entreprise qui cherche seulement à prospérer sur le marché intérieur, mais celles qui cherchent à exporter sur les marchés mondiaux seront condamnées si elles ne peuvent bénéficier des potentiels qu'offrent les agglomérations. Rien ne permet de penser que les villes d'Afrique ne puissent contribuer autant à l'économie que celles des autres régions. Mais ceci suppose qu'une volonté déclarée préside à la gestion des villes africaines et que leurs ressources soient mieux gérées pour pouvoir empocher des gains plus conséquents.

Comment le développement urbain peut-il favoriser la réduction de la pauvreté

Certains observateurs soulignent que la pauvreté et le dénuement urbains, souvent plus visibles dans les bidonvilles, contredisent les théories du mieux-être économique et du bien-être promis par les zones urbaines. Il semble cependant normal de trouver des pauvres vivant en ville, là où la force d'attraction des opportunités d'emploi et la disponibilité des services sont les plus développées. La question de fond qui se pose c'est de savoir si la pauvreté dans les villes fait partie d'un processus de transition économique et de mobilité normal dans le pays et pour les ménages, ou s'il s'agit au

contraire d'un effet pervers du dysfonctionnement des institutions et de phénomènes d'exclusion qui empêchent les individus de progresser.

La croissance des villes favorise de plusieurs manières la réduction de la pauvreté. Elle permet, tout d'abord, l'élargissement et l'approfondissement du marché du travail et facilite les prestations de services. Les zones urbaines se caractérisent à la fois par la concentration de la demande et le très large déploiement de l'offre d'emplois et de services. De manière moins tangible mais tout aussi importante, l'hétérogénéité de la société urbaine contribue à l'élargissement des perspectives et à l'ouverture des attitudes traditionnelles, favorisant l'émergence des ambitions des groupes désavantagés et remettant en cause le statut quo (WDR 2003).

L'urbanisation vient appuyer la transition démographique. L'Afrique n'a pas encore complètement abordé la transition démographique qui fait suite à l'urbanisation. Le taux de dépendance³⁸ africain (89%) est encore très supérieur à celui de toute autre région et la proportion d'enfants y est extrêmement élevée (44%). Le taux de dépendance ne devrait pas descendre en Afrique en dessous de 50% avant 2050, d'après les prévisions (WDR 2003).

Les zones urbaines affichent un déclin de la mortalité et de la fécondité plus précoce et plus rapide que dans le reste du pays. Ceci résulte de plusieurs raisons, par exemple d'une demande effective plus forte de familles moins étendues, d'une planification familiale plus répandue, et dans l'ensemble, d'un meilleur accès aux services de santé.³⁹ Les structures d'âge en milieu urbain sont généralement plus fortes dans les strates d'âge de vie active et reproductive par rapport à l'ensemble de la population. Ce qui implique un bonus démographique (et économique) exceptionnel, surtout dans les villes. (Montgomery et al. 2003).

Les conséquences des projections démographiques sur l'économie urbaine sont claires. Le contingent important de jeunes fait pression sur l'école et l'emploi, il peut aussi favoriser la déstabilisation sociale et contribuer au développement de la criminalité et de la violence, tandis que le manque d'adultes d'âge moyen (en partie dû aux

impacts du HIV/Sida) se traduit par des déperditions d'expérience au sein de la main d'œuvre et des familles. Pourtant en Asie et dans d'autres pays, on constate que le déclin du taux de dépendance et l'avancement en âge des employés sont porteurs de meilleurs investissements dans l'éducation des enfants et de taux d'épargne plus élevés (Montgomery et al., 2003). Le bonus démographique se plie à des usages particulièrement avantageux dans les zones urbaines, là où il est plus facile d'offrir des opportunités d'éducation et où les investissements suscitent de plus nombreuses offres d'emplois pour les nouveaux

travailleurs. Tout ceci suppose cependant que l'économie urbaine soit en mesure d'éponger de manière productive la main d'œuvre surnuméraire sans pour autant renforcer le chômage ni réduire les salaires. C'est pourquoi les villes peuvent en principe favoriser la transition démographique, mais elles ne peuvent garantir de tels avantages sans une saine gestion de l'économie urbaine et sans des investissements publics adaptés.

La prestation des services, et l'atteinte des ODM, peut être plus facile dans un cadre urbain. Comme noté précédemment, les données



Enfants cherchant de l'eau à une pompe communautaire, Lusaka, Zambia.

moyennes sur l'accès urbain et rural aux services ne rendent pas compte des disparités considérables des situations des populations urbaines. Il y a des demandes non satisfaites de services essentiels, en particulier des pauvres et des habitants des quartiers informels (bidonvilles et zones péri-urbaines). Du côté de l'offre, les dispositions relatives aux intrants, extrants et productions sont plus faciles à prendre dans les villes que dans les zones plus faiblement peuplées. Le coût par habitant d'un grand nombre de services d'infrastructures et sociaux sera généralement plus bas et la population touchée beaucoup plus nombreuse que dans les zones rurales, avec cependant des exigences techniques plus complexes que dans ces dernières (comme pour l'assainissement par exemple). Il est aussi plus facile que dans des régions plus éloignées d'y faire venir et d'y retenir du personnel⁴⁰, d'y trouver des pièces détachées et du matériel, et d'obtenir ainsi l'efficacité opérationnelle et la qualité des services requises. Avec un "marché" des services plus ouvert, la concurrence entre différentes options de services est aussi plus ouverte et constitue un élément moteur d'innovation et d'efficacité.

Dans les zones urbaines, les facteurs du côté de la demande peuvent aussi former des éléments facilitant la fourniture des services et l'atteinte des ODM des pays. Il sera plus facile de partager des informations et de constater les changements de comportements dans un cadre urbain. Les individus peuvent prendre conscience par les exemples visibles dans leur voisinage immédiat des coûts d'opportunité induits par une éducation inappropriée, une absence de planification familiale ou par les impacts sanitaires d'un assainissement médiocre. L'alphabétisation est stimulée par la proximité immédiate de documents imprimés, et les campagnes de publicité ont une audience instantanée. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas de complications ou de pressions négatives dans un contexte urbain. Il peut être particulièrement difficile de mettre en place des actions collectives au sein de populations hautement hétérogènes. Les villes à forte densité impliquent des travaux de construction et des connections coordonnées des

réseaux d'infrastructures nettement plus complexes pour que les services fonctionnent convenablement et soient environnementalement sains. Les inégalités en termes d'opportunités sont beaucoup plus visibles et peuvent être déstabilisantes.

Et les sites urbains génèrent leurs propres risques sanitaires. L'un des risques de santé et de bien-être les plus insidieux, le VIH/Sida, est plus prévalent en zones urbaines que rurales et est généralement plus élevé dans les grandes villes et dans les quartiers informels. Les facteurs de risques sont fonction du registre et de la nature des contacts sociaux, dont font partie la densité et la forte mobilité des quartiers urbains, mais aussi de la présence et de la prolifération de groupes vulnérables tels que les enfants des rues et les travailleurs de l'industrie du sexe (Boerma, Nunn, et Whitworth, 1999 ; Kelly, 2003).

Les migrations et les envois de fonds représentent des options économiques et atténuent les vulnérabilités. Bien des enquêtes auprès des ménages démontrent le couplage entre la pauvreté et l'agriculture comme unique ou majeure ressource de revenus (Banque mondiale 2005d). L'un des principaux apports de l'économie urbaine consiste à offrir des sources de revenus variées, y compris par le biais de migrations ou d'envois de fonds, bien que les habitants ruraux les plus pauvres ne soient guère en mesure d'en profiter directement et ne soient pas mobiles.

Les analyses du développement ignorent souvent ou déconseillent les migrations internes, en partant du principe que les migrants ou les zones de réception et celles de départ en subissent de forts impacts négatifs.⁴¹ Les données des DHS montrent que, contrairement aux idées reçues, les migrants récents interrogés n'entraient que faiblement plus dans la catégorie des pauvres ou de ceux souffrant d'un accès médiocre aux services, l'écart n'étant souvent pas statistiquement significatif.⁴² Il n'y a pas non plus d'écart négatif plus important chez les migrants des zones rurales.⁴³ Observer que les migrants dans les zones urbaines ne se trouvent pas en situation de pauvreté aggravée ni ne sont plus mal placés que les résidents, c'est reconnaître qu'il existe une auto-sélection

ENCADRÉ 3.3. Les migrants urbains ont bien réussi en ouganda

L'étude préliminaire des résultats de l'enquête auprès des ménages 2002/2003 en Ouganda (voir tableau) montre que la majorité des chefs de famille urbains sont des migrants, notamment au sein des ménages les plus riches. 14,3 % seulement du quintile supérieur urbain ne sont pas des migrants, contre 35,8 % du quintile urbain le plus pauvre. Dans l'échantillon rural, il y a aussi, comme prévu, une part plus large de non migrants dans tous les quintiles mais, là encore, les ménages les plus riches seront moins des non migrants (40,5 %) que les plus pauvres (64,2 %). (Il n'est pas précisé si les migrants ruraux proviennent d'une autre zone rurale ou reviennent des villes). Ces résultats semblent bien confirmer que migration et résidence urbaine sont associées, mais surtout, que cette dernière s'accompagne d'une plus forte capacité de dépense.

**Ouganda : comparaisons des migrations urbaines et rurales
par quintile de dépenses**

%	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Chef de ménage non migrant, rural	64,2	61,0	57,9	56,1	40,5	56,1
Chef de ménage non migrant, urbain	35,8	31,0	26,0	21,1	14,3	18,1
Nombre de migrations :						
Rural - Jamais	64,2	61,0	57,9	56,1	40,5	56,1
- Une fois	28,2	27,1	31,1	31,3	42,5	31,9
- Deux fois ou plus	7,6	11,8	11,1	12,6	17,0	11,9
Urbain - Jamais	35,8	31,0	26,0	21,1	14,3	18,1
- Une fois	40,4	50,9	51,8	56,2	52,9	53,0
- Deux fois ou plus	23,8	18,1	22,2	22,7	32,8	28,9
Raisons de migrer :						
Rural - Recherche d'emploi	8,6	9,5	16,7	20,2	34,7	19,4
- Autres raisons économiques	30,1	34,4	32,1	31,7	27,8	30,5
- Éducation	1,3	1,7	2,0	1,1	2,4	1,8
- Mariage	31,8	26,8	23,0	21,4	11,2	21,8
- Fuir l'insécurité	5,8	5,9	4,8	4,2	2,7	4,5
- Plusieurs raisons	22,3	24,6	21,3	21,4	21,3	22,1
Urbain - Recherche d'emploi	11,4	35,0	35,6	43,2	35,9	36,7
- Autres raisons économiques	26,1	31,1	21,6	18,0	21,7	21,5
- Éducation	1,1	1,6	6,1	4,5	4,4	4,3
- Mariage	18,2	9,1	13,1	8,8	6,6	7,9
- Fuir l'insécurité	7,8	3,7	3,8	3,4	0,9	1,9
- Plusieurs raisons	35,3	19,5	19,9	22,0	30,3	27,6

Source : Q1 = le plus pauvre, Q5 = le plus riche. Ouganda, Enquête nationale auprès des ménages, 2002/2003, Tableau de données, projet en cours, avec la permission de Louise Fox, AFRPR.

Ce même tableau montre aussi que les ménages plus riches migrent plus souvent que les plus pauvres, tant dans l'échantillon rural qu'urbain. Dans les deux zones, les ménages plus riches citent

(Suite)

ENCADRÉ 3.3. Les migrants urbains ont bien réussi en ouganda (Continued)

plus souvent le motif “être à la recherche d’un emploi”, que les moins riches ; et dans les quintiles urbains, tous les migrants urbains accordent plus d’importance à cette raison que les sondés ruraux. Les migrants ruraux citent souvent des motivations économiques, dont « fuir l’insécurité », et des objectifs sociaux (mariage).

En résumé, et pour l’Ouganda en tout cas, les résidents urbains ont choisi de migrer pour chercher des emplois et pour subvenir à leurs besoins économiques, tandis que les résidents ruraux l’ont fait, pressés par la dureté de leurs conditions de vie et les limitations à leurs options sociales. Ces données illustrent les difficultés que rencontrent les responsables politiques désireux de freiner les migrations rurales/urbaines. Les migrants urbains veulent des emplois urbains et, dans l’ensemble, leur stratégie économique est relativement réussie, tandis que les populations rurales veulent migrer pour des raisons tant économiques que sociales.

au sein des migrants (Dans leur localité d’origine, ils sont généralement plus qualifiés que leurs pairs) et qu’ils savent bien mettre en valeur leur capital humain et leur esprit d’initiative dans l’économie qui les accueille, ce qui est précisément ce pourquoi les zones urbaines sont attirantes.⁴⁴

D’autres données et études sur l’Afrique confirment ces résultats positifs. Une étude sur la pauvreté au Burkina Faso n’a pas décelé un taux de chômage plus élevé des immigrés en zones urbaines récents par rapport aux autres habitants (Grimm et Gunther, 2004). Des enquêtes auprès des ménages au Bénin ont montré que la consommation des ménages dont les soutiens de famille migrent à la recherche d’emplois est plus forte que celle des ménages dont les soutiens de famille présentent des caractéristiques similaires (par ex. niveau d’éducation) mais ne migrent pas. Ceci s’applique tout particulièrement aux soutiens de famille migrant vers des zones urbaines ; pour ceux-ci, la consommation du ménage a augmenté de 14% alors qu’elle n’a augmenté que de 7% dans le cas des migrants vers une autre zone rurale. L’Évaluation de la pauvreté au Bénin note que “prendre des risques et migrer à la recherche d’un emploi est une stratégie payante” et que la migration s’avère être l’une des meilleures stratégies d’adaptation tant à court terme (par ex. saison sèche pour les agriculteurs) que comme remède à la pauvreté permanent pour beaucoup de ménages (Banque mondiale 2003c). On estime, au Niger, que la moitié des chefs de

famille masculins, entre 20 et 29 ans, vont chercher chaque année du travail dans les zones urbaines, au moins temporairement, une fois que les récoltes sont faites (Banque mondiale 2004c).

Les envois de fonds des migrants sont souvent des éléments importants tant pour ceux qui les envoient que pour ceux qui les reçoivent. (Toutefois les données ne permettent généralement pas de déterminer quelle est la part des flux de transferts d’origine urbaine intérieure).⁴⁵

Une étude des entreprises du secteur informel à Karu (un grand quartier à la périphérie d’Abuja, au Nigeria) où 80% des habitants proviennent d’autres régions, a permis de constater qu’ils étaient relativement prospères par rapport au reste du pays. Ceux qui séjournèrent depuis le plus longtemps à Karu avaient des revenus plus élevés, tandis que les nouveaux migrants se plaignaient davantage de leur mode de vie, ce qui confirme que les nouveaux migrants ont moins de revenus (comme on pouvait le prévoir) que les résidents bien établis, mais leur situation s’améliore dans le temps. Curieusement, la durée du séjour et le niveau des envois de fonds à la famille ne présentent pas de corrélation, la plupart des transferts (61%) étant le fait des ménages y résidant depuis un à cinq ans. Les ménages travaillant dans le secteur informel envoient plus d’argent chez eux que ceux du secteur formel. Cette étude a confirmé que les contributions économiques

directes de ces migrants touchaient 24 des 36 États du Nigeria (CASSAD, 2002).

Une autre étude couvrant plusieurs pays d'Afrique a montré que les revenus non agricoles, y compris les envois de fonds des membres de la famille vivant en ville, représentaient une part significative du revenu des ménages ruraux les mieux dotés et contribuaient en retour au financement d'investissements dans l'exploitation agricole (Tiffen, 2003). Au Lesotho (pays représentant un cas limite puisqu'il dépend depuis longtemps du travail des migrants en Afrique du Sud), les

envois de fonds dans l'année 1994/1995 représentaient à peu près le quart des revenus totaux sur l'ensemble du panel, un tout petit peu moins pour les très pauvres que pour les non pauvres.⁴⁶ Les envois de fonds et les autres transferts représentent près d'un cinquième des revenus des ménages ruraux du Zimbabwe en 1990 et 1995, et n'ont qu'à peine diminué après une crise économique (Ersado, 2003). Bien qu'il soit difficile de mesurer l'ampleur des envois de fonds, notamment à l'intérieur des pays, et de les comparer aux autres flux financiers, il est probable que ces parts de revenus



Projets de constructions communautaires, Dakar, Sénégal.

Une bonne gestion urbaine suppose des synergies nombreuses avec les objectifs nationaux de développement retenus en matière de croissance durable, de réduction de la pauvreté et de bonne gouvernance

sont beaucoup plus significatives que d'autres ressources spéciales telles que le microcrédit ou l'assistance au développement offerts aux ménages.

Une étude récente de la pauvreté au Ghana a démontré que le principal facteur de réduction de la pauvreté au cours des années 90 a été le flux de migration des régions à croissance lente vers les régions à croissance rapide. La réduction de pauvreté la plus forte est intervenue chez les habitants des zones forestières rurales grâce aux envois de fonds. Les envois de fonds d'origine intérieure et internationale, sont passé en termes de part des revenus des ménages dans l'ensemble du pays de 14% à 20% de 1992 à 1998 (McKay et Aryeetey, 2004).

Les populations d'Afrique disposent aujourd'hui de moins d'options de migrations à l'étranger (hors du continent) que n'en avait la population pauvre des périodes antérieures.⁴⁷ Il est donc essentiel pour le bien-être des populations des zones rurales d'Afrique (et tout particulièrement pour celles qui résident dans des zones fragiles) que la migration intérieure ne soit pas restreinte, afin que les individus puissent choisir en toute liberté leur lieu de résidence. C'est dire qu'il faut écarter les politiques mises en place autrefois dans des pays socialistes comme la Chine et le Vietnam, où les restrictions des migrations internes avaient forgé une sous-classe de migrants illégaux ou "travailleurs flottants" sans droit au logement ni aux services. En Afrique, l'Éthiopie a aussi eu de telles pratiques restrictives et tout récemment le Nigeria a adopté des objectifs publics de réduction des migrations rurales/urbaines.

Les migrations peuvent renforcer l'inégalité urbaine-rurale là où les migrants et les ménages recevant les transferts appartiennent aux classes les plus aisées de leurs communautés. La perte de ses membres les plus productifs peut aussi affaiblir l'économie au lieu d'origine. Mais ces préoccupations relatives aux inégalités doivent tomber devant

les innombrables témoignages d'individus et de ménages ayant bénéficié de la diversification des revenus et de l'atténuation des risques (Ellis et Harris, 2004). La migration, ou la mobilité, représente incontestablement un élément positif de croissance des revenus et de réduction de la pauvreté, tant pour les populations urbaines que rurales. Les politiques doivent favoriser la mobilité du travail au sein de leurs stratégies globales de bien-être et de réduction de la pauvreté. Dans le même temps, ces migrations peuvent représenter de sérieux défis pour ceux qui les accueillent car elles sont porteuses de demandes de services à court terme et exigent une gestion urbaine de qualité.

Le développement urbain comme exercice d'apprentissage de la gouvernance locale et du renforcement institutionnel

Ce n'est pas le fait du hasard si bien des pays en développement en proie à une urbanisation rapide, et ceux qui ont déjà de fortes populations urbaines, ont subi des pressions en faveur de plus d'autonomie des collectivités locales et de plus de participation des citoyens. Quel que soit l'état d'avancement de la décentralisation officielle du pays, la gestion d'une ville est un périlleux exercice de gouvernance locale car la conjugaison—pour le meilleur ou pour le pire—des dépenses publiques, des équipements locaux publics, de la qualité des services et de la qualité de la vie donne des résultats directement lisibles dans la rue.

La croissance des économies urbaines est source de revenus importants qui peuvent financer un grand nombre des besoins propres de la ville et (dans le cas des grandes villes) contribuer en gains nets à l'économie nationale de manière significative. Mais la perception et la gestion des impôts locaux est grandement négligée dans bien des pays, et tout particulièrement en Afrique. Dans un contexte d'accélération de la transition urbaine, l'un des soucis prioritaires des gouvernements des pays d'Afrique devrait être d'appuyer le renforce-

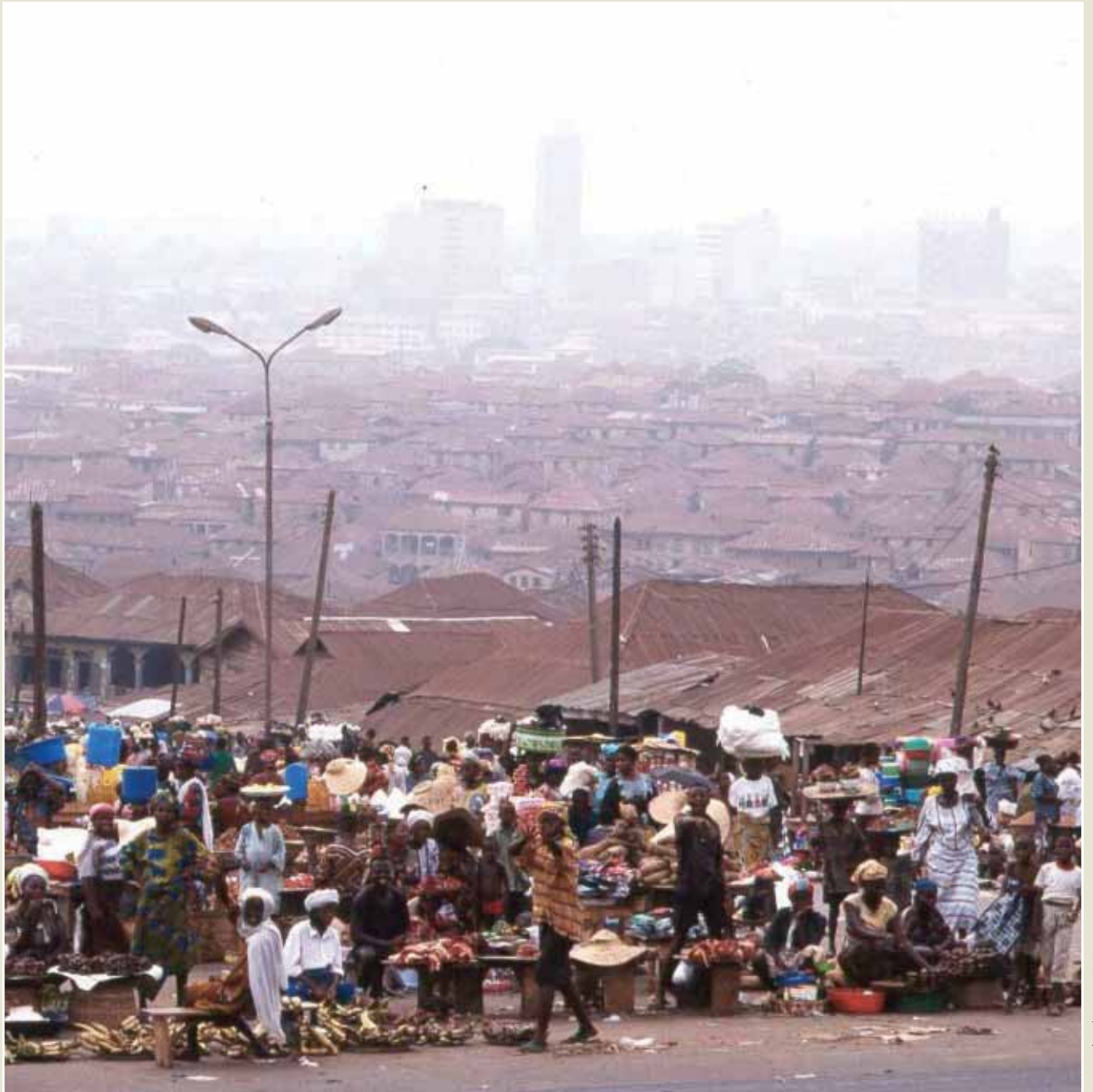
ment des revenus locaux, sur une base de modalités de transferts budgétaires sains, et d'encourager, autant que faire se peut, le degré de solvabilité de l'économie des villes.

En conclusion de cette section, une bonne gestion urbaine suppose des synergies nombreuses avec les objectifs nationaux de développement retenus en matière de croissance durable, de réduction de la pauvreté et de bonne gouvernance (Encadré 3.4). Malheureusement le développement urbain ne figure que rarement en bonne place et explicitement dans les stratégies nationales, de l'État comme des bailleurs de fonds. Le Plan à 25 ans 2001 de la Chine constitue l'exception notable à la règle qui défend un programme d'urbanisation accrue pour stimuler le développement économique rural et national (New Star Publishers, 2001). Il est temps que l'Afrique reconnaisse que le potentiel et la problématique des villes sont des éléments centraux des programmes de développement nationaux. L'indifférence à l'égard des villes représente l'une des "contraintes fortes" les moins prises en compte par les économies africaines. La section suivante présente certains des éléments clés nécessaires pour améliorer le fonctionnement des zones urbaines dans la région.

ENCADRÉ 3.4. Les fondations de la croissance durable requièrent des villes en bon état et une transition urbaine

Le rapport *Economic Growth in the 1990s* (Banque mondiale, 2005a) note que la croissance durable demande "plus qu'une utilisation efficace des ressources. La croissance suppose des transformations structurelles, la diversification des productions, des prises de risques des producteurs, des redressements des défaillances des marchés et de l'État, et des changements des politiques et des institutions. C'est aussi un processus de transformation sociale : les activités des populations changeront et elles vivront dans des lieux différents. Les relations sociales changeront, et les réseaux informels de la vie rurale disparaîtront tandis que d'autres réseaux et organisations plus formels se créeront. Les entrepreneurs investiront . . . pour produire de nouveaux produits et adopteront de nouvelles structures organisationnelles. Les fermiers adopteront de nouvelles méthodes d'exploitation et changeront l'éventail de leurs productions. L'économie produira et demandera des biens et services différents . . . Toute stratégie de croissance doit comprendre des interventions, tant politiques qu'institutionnelles, qui viennent répondre et appuyer le processus de changement;" (Introduction, 11).

Si la croissance des villes accompagne indéniablement ce processus, il n'est toutefois pas certain que les zones urbaines seront bien gérées et feront fructifier les bénéfices attendus pour l'économie et la société et ceci demande donc une attention étudiée.



Susan Mbaou/UN-HABITAT

Encourager le potentiel économique des villes.

Rendre les villes d'Afrique plus performantes en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté

L'indifférence politique à l'égard des villes n'enlève rien au dynamisme de leur expansion car elles restent quand même, pour un entrepreneur désireux de se développer, le cadre de développement le plus efficient par rapport aux autres options.

Les données qui ont été rassemblées ici confirment que l'économie urbaine est à même de susciter des activités génératrices d'un fort potentiel de croissance tout en améliorant les revenus et la qualité de la vie. Mais ce n'est pas ce que l'on constate en Afrique. La progression de la concentration des populations et des activités ne s'y accompagne pas des retombées positives clés que l'on pourrait espérer, compte tenu des leçons de la théorie et des expériences des villes les plus efficaces. Les éléments de progrès clés manquants ou défaillants sont notamment : (i) une flexibilité de base des marchés de facteurs (à cause des barrières à l'emploi et à la mobilité et des rigidités foncières) ; (ii) des services publics locaux efficaces, aussi bien ceux pouvant être financés par des partenariats public-privé que ceux qui relèvent uniquement des équipements publics ; et (iii) la confiance et la sécurité à l'égard de l'État. Ces défaillances font hésiter le secteur privé et les ménages à investir et à former des partenariats sur des projets, tout en rejetant sur eux des responsabilités qui incomberaient normalement en totalité ou en partie au secteur public.

Si ces conditions ne sont pas réunies, les concentrations de population et d'activités économiques deviennent moins productives qu'elles ne devraient l'être dans beaucoup de villes africaines. Il vaudrait mieux désormais concentrer les énergies sur ce qui peut développer les villes plutôt que de consacrer du temps à étudier ou justifier la contribution des villes au développement.

À l'écoute des entreprises

Les études menées ces dernières années, portant principalement sur des entreprises manufacturières formelles (enregistrées) situées en zones urbaines, ont cherché à voir quels étaient les éléments de facilitation, ou de difficulté, dans différents cadres de travail. Six de ces revues du climat des investissements (IC) en Afrique ont été examinées (Éthiopie, Kenya, Mozambique, Tanzanie, Ouganda et Zambie) et comparées à celles d'autres pays en développement d'Asie de l'Est et du Sud (Cambodge, Chine, Bangladesh et Pakistan). Les facteurs qui ont été retenus pour l'analyse sont ceux qui peuvent informer sur le climat des affaires dans les diverses villes et, à chaque fois que possible, sur son incidence en termes de politiques pour les collectivités locales.

Les principales observations résultant de cette revue des IC des pays d'Afrique peuvent se résumer comme suit (Voir les annexes pour plus de détails). En matière d'infrastructures, c'est l'électricité qui vient, loin devant, au premier rang des obstacles cités par toutes les entreprises africaines. Un grand nombre d'entreprises interrogées à Nairobi et Dar es Salaam ont leurs propres générateurs, mais la perte de production pour cause de coupure de courant est estimée à 10%. Le sous-développement des télécommunications est perçu comme un obstacle beaucoup moins sérieux que celui de l'électricité. Les entreprises de toutes les zones urbaines du Kenya et celles qui sont à la périphérie de Kampala en Ouganda indiquent cependant qu'elles peuvent rester sans liaison téléphonique pendant 30 heures d'affilée en moyenne. La médiocrité des transports est un obstacle aussi, voire plus important que les télécommunications.

C'est surtout dans la capitale et les grandes villes que les problèmes de télécommunications et d'électricité sont problématiques, alors que l'échantillon de villes secondaires du Mozambique, de Tanzanie et de Zambie se plaint surtout des problèmes de transports jugés très handicapants. Les entreprises africaines placent les problèmes de l'accès au travail qualifié à peu près au même niveau que les transports.

Ces résultats qui décrivent les secteurs d'infrastructures et le marché du travail sont en grande partie liés aux politiques nationales. Ce ne sont pas des problèmes relevant des politiques urbaines ou locales. Ils sont cependant significatifs car ils démontrent que certains des avantages élémentaires que devraient offrir les agglomérations urbaines (accès aux intrants et services permettant des économies d'échelle et liaisons avec les autres producteurs) ne sont tout simplement pas assurés



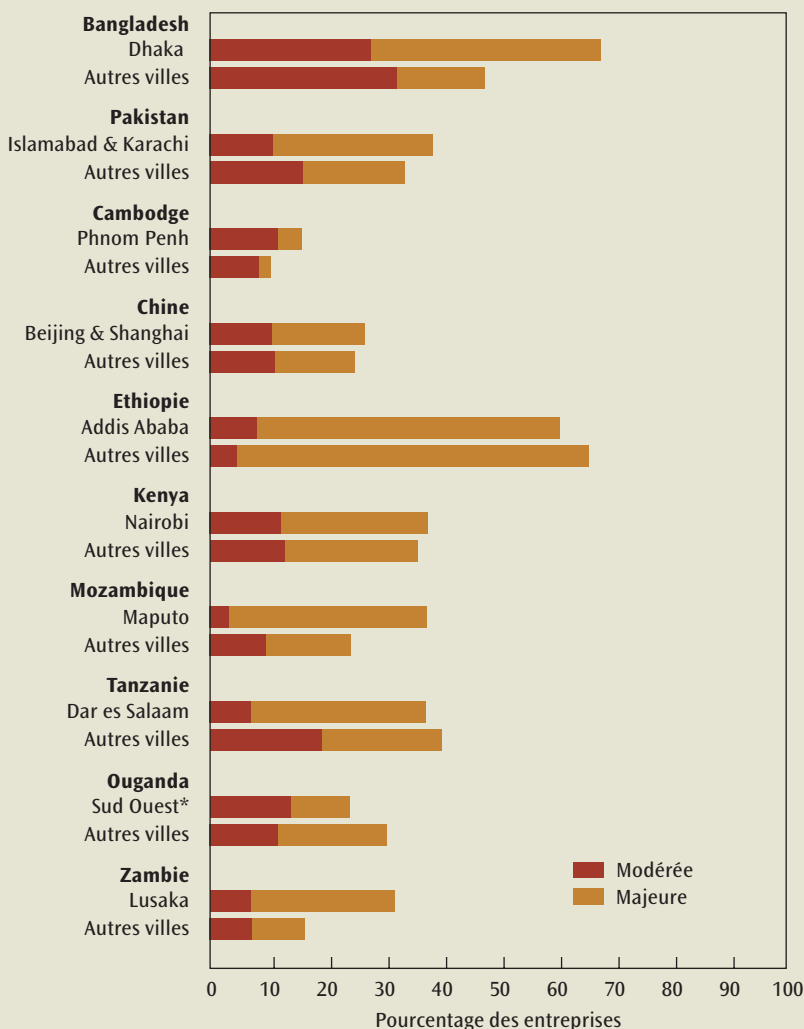
Trop-plein de population et de services à Abidjan, Côte d'Ivoire.

dans les villes africaines, y compris dans celles qui pourraient sembler les plus favorisées, à savoir les capitales. L'entreprise qui choisit de s'installer dans une telle ville dispose d'un avantage comparatif de productivité bien inférieur à ce que sa contrepartie pourra trouver ailleurs, toutes choses étant égales par ailleurs (taille de la ville, base de ressources naturelles, marché du travail, etc.).

La dernière variable d'infrastructure étudiée, l'accès aux terres, est l'obstacle le moins souvent cité comme une contrainte modérée/majeure dans l'échantillon africain, sauf en Éthiopie où elle atteint un taux de 65–70% (Figure 4.1). L'acquisition des terres est mieux notée dans ce type d'enquête car, à l'inverse des autres facteurs et services, c'est une dépense peu fréquente. D'après les producteurs interrogés dans les capitales, les délais d'acquisition des terres sont très longs en Éthiopie et en Zambie. Ils se plaignent de devoir attendre jusqu'à 120 jours pour pouvoir acquérir des parcelles constructibles. Des redevances administratives très élevées sont exigées au Mozambique et au Nigeria quand les terres sont utilisées en nantissement. Une autre étude menée au Sénégal auprès des investisseurs a permis de recueillir les plaintes relatives aux délais encore nécessaires pour toute acquisition foncière malgré des améliorations des administrations fiscales, des enregistrements des entreprises et des douanes.

Parmi les contraintes institutionnelles relevées par les enquêtes d'IC, la corruption vient en première place. C'est un problème majeur dans tous les pays d'Afrique (à l'exception de l'Éthiopie), comme d'ailleurs en Asie (à l'exception de la Chine). Le problème de la corruption est cité comme particulièrement développé dans les capitales ou les villes principales, ce qui pourrait inciter

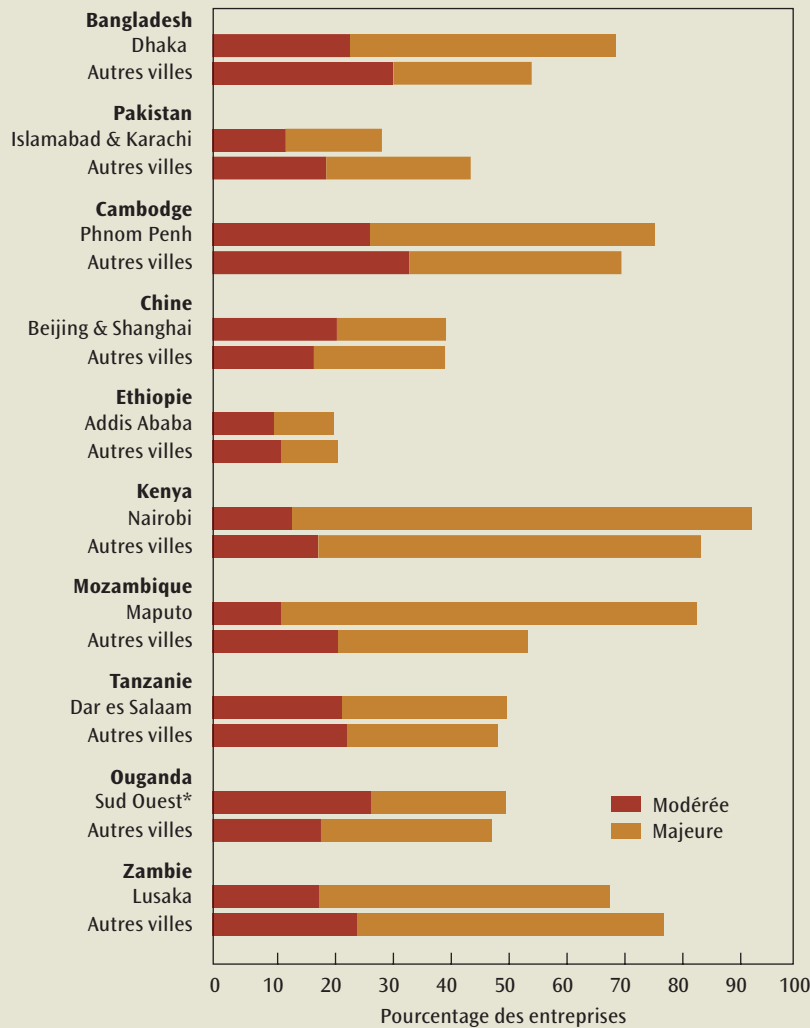
FIGURE 4.1. L'accès au foncier, une contrainte dans les centres urbains



* Kampala incluse
Source : Chakraborty (2005).

à faire un rapprochement avec les hauts responsables nationaux. L'administration fiscale est la seconde contrainte apparaissant dans la plupart des pays, sans beaucoup de variations d'un pays à l'autre ou selon le type de villes. L'absence de variation en fonction des groupes de villes pourrait faire penser que le problème principal réside dans le système fiscal national. Les résultats relatifs à la criminalité, vols et désordres varient grandement selon les pays. Curieusement, les

FIGURE 4.2. Criminalité, vols et désordres, des contraintes dans les centres urbains



* Kampala incluse
Source : Chakraborty (2005).

entreprises situées dans les capitales ou les villes principales ne semblent pas souffrir plus que celles installées dans les villes secondaires. C'est l'attribution des permis qui a reçu le moins de mauvaises appréciations. En résumé, pour la plupart des pays d'Afrique, les questions institutionnelles sont sources d'autant de préoccupations que les questions d'infrastructures.

Les études consacrées au secteur informel en Afrique du Sud (Banque mondiale, 2002c) et en Tanzanie (Commission du planning de Tanzanie, 1991) ont suscité des points de vue et des priorités relativement différents de ceux suscités par les entreprises formelles. Les deux principales contraintes, citées dans les deux pays, s'appliquant aux activités informelles sont censées être, tout d'abord, le manque de crédit ou de capitaux, et ensuite, l'absence de demande (d'un marché effectif pour leurs produits). Les difficultés d'accès aux équipements, le coût élevé des transports publics et des services d'infrastructures (utilités publiques) ainsi que les difficultés d'obtention de locaux professionnels sont aussi cités parmi les plus fortes contraintes.⁴⁸ Les entreprises informelles pourront donc être considérées comme plus sensibles aux questions relevant de l'économie locale ou de la gestion administrative locale que les sociétés formelles.

L'indifférence politique à l'égard des villes n'enlève rien au dynamisme de leur expansion car elles restent quand même, pour un entrepreneur désireux de se développer, le cadre de développement le plus efficace par rapport aux autres options. Les grandes entreprises de Lagos citent comme principaux avantages la bien meilleure disponibilité des infrastructures comparativement aux autres sites envisageables, la proximité des marchés pour les intrants et les extrants, et la présence

d'espaces disponibles permettant de grandir. Ces mêmes entreprises se plaignent de l'état de délabrement des infrastructures et du coût prohibitif de l'obtention des locaux nécessaires pour s'étendre, mais aussi de la congestion généralisée et des problèmes de sécurité. Mais malgré toutes ces déséconomies qui proviennent de la médiocrité de la gestion urbaine au Nigeria, il n'y en a

que 11% qui déclarent préférer s'installer ailleurs dans le pays (Tewari et Banerjee, 2005).

Dans l'ensemble, tout ceci dessine un tableau d'entreprises urbaines africaines paralysées par des problèmes qui proviennent tant de la gestion économique nationale que de la gestion des villes. Les avantages que les entreprises tirent d'un emplacement urbain peuvent être balayés par des cadres économiques et institutionnels nationaux médiocres. On pourra donc s'attendre à ce qu'une ville propice aux affaires soit plutôt située dans un pays également hospitalier. Pour soutenir les entreprises du secteur privé et la compétitivité des entreprises, les responsables nationaux et locaux africains doivent s'appliquer à le devenir.

Des villes productives : comment ?

Les individus et les entreprises continueront à se développer et à offrir leurs services, même si les administrations locales ne sont pas en état de marche. D'ailleurs, la très grande majorité du capital immobilier construit dans les villes africaines résulte d'initiatives individuelles de construction d'abris et de magasins. Il est toutefois évident que le pays pourrait mobiliser des ressources beaucoup plus bénéfiques pour lui-même et pour ses résidents urbains en fournissant davantage de biens d'équipement publics dans un environnement d'économie urbaine sécurisé. Ceci implique de mettre l'accent sur les investissements de base et d'assurer une gestion efficace des fonctionnalités primordiales : foncier et logement, services environnementaux, transports publics et finances locales publiques—c'est à dire sur ce qui fait quasiment toujours défaut et qui fragilise les économies urbaines en Afrique.



L'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles de Dakar, au Sénégal.

Foncier et logement. L'ampleur et la diversité du marché sont des caractéristiques à la fois fondamentales et positives des économies urbaines. La faible disponibilité foncière (et le prix) pour les activités des entreprises et le logement et les contraintes de transport réduisant la mobilité effective des biens et des travailleurs risquent cependant de fractionner les villes en sous-zones discontinues, donnant naissance à de vrais culs de sac, en particulier pour les pauvres.

Dans la plupart des pays, l'investissement résidentiel représente en moyenne 2 à 8% du PIB tandis que les flux des comptes des services résidentiels comptent pour 7 à 18% du PIB. Aux États-Unis, le secteur de la construction résidentielle représente à lui seul environ 5% de

l'économie et plus de 10% de la croissance économique. En Inde, l'apport en taux de croissance de l'économie d'un marché du logement fonctionnant mieux représenterait à lui seul de 1 à 2% (McKinsey Global Institute, 2001). C'est l'économie informelle qui produit la plus grande part des logements en Afrique, tout en restant une source d'emplois et de revenus des ménages (par les locations) très importante. La demande de foncier résidentiel et professionnel devrait rester élastique au revenu. Toute stratégie de développement et de croissance dans la région devrait donc s'assurer de maintenir en bonne santé le marché du logement et le marché foncier (et parallèlement le secteur de la construction).

Il n'existe pas beaucoup d'études détaillées sur le coût économique des modèles de régime foncier en usage dans les pays d'Afrique. Une analyse réalisée à Bangalore, en Inde, de certaines règles d'utilisation des sols (coefficient d'occupation des sols, restriction des hauteurs des immeubles qui empêchent un dé-

veloppement intensif des zones en centre-ville) a démontré que les coûts de bien-être peuvent représenter 3 à 6% de la consommation des ménages en raison de l'impact de la hausse des prix du logement et des coûts de déplacement (Bertaud et Brueckner, 2004). L'Éthiopie présente un cas extrême de dysfonctionnement des marchés foncier et du logement en Afrique illustrant l'impact des politiques socialistes d'aménagement du territoire. Les villes d'Afrique du Sud, autre cas extrême, témoignent de l'impact hérité de l'apartheid (Bertaud 2001 ; Bertaud et Renaud, 1995). Bien qu'il soit désormais possible d'être propriétaire foncier en Éthiopie, la règle actuelle qui interdit toute transaction foncière indépendante en écarte la plus grande part de la population et actuellement seuls les 20% appartenant au quintile de revenu le plus élevé sont en mesure d'acquérir des terrains à bâtir. Une grande partie des transferts provenant de l'étranger (qui représentent au total 7% du PIB) est consacrée à l'immobilier et les distorsions du marché foncier conduisent à des gaspillages de ces ressources (Bertaud et al. 2004).

Dans les autres pays d'Afrique, comme dans la plupart des pays en développement, le secteur public prédomine en termes de propriété foncière et d'utilisation des terrains en ville. Dans le même temps, les États n'exercent pas comme il le faudrait leur rôle de protection des droits de passage et de prévention des installations en zones sensibles. Les Autorités restreignent beaucoup trop la mise en valeur des parcelles et sont généralement défailtantes lorsqu'il s'agit de fournir les infrastructures qui valoriseraient les terres. Des réglementations inadaptées produisent des agglomérations à très faible densité car les nouvelles installations ne sont abordables qu'en périphérie, ce qui augmente d'autant le coût des réseaux d'infrastructures et complique les services d'autobus publics.

L'expérience en Afrique et dans beaucoup d'autres régions démontre qu'il est nettement préférable, moins perturbant et moins coûteux, de moderniser des bidonvilles existants en leur fournissant des infrastructures de base et des services communs tout en accordant le maintien dans les lieux (sans octroyer nécessairement des titres de propriété formels) que d'essayer de reloger les

La solution la plus efficace dans les zones urbaines à croissance rapide (encore moins coûteuse par ménage que la rénovation in situ) consiste à réserver à l'avance des zones de futurs nouveaux logements et d'y dessiner le maillage routier et d'assainissement, ce qui permettra à la construction de progresser en fonction du développement du quartier environnant

TABLEAU 4.1. Des efforts concertés font progresser les performances financières dans les trois plus grandes villes du Bénin, 1999–2004

	Cotonou	Porto-Novo	Parakou
Croissance totale des ressources municipales sur la période	82 %	148 %	131 %
Part du budget des dépenses récurrentes de la ville consacrées aux services publics locaux—augmentation sur la période	de 65 % à 81 %	de 39 % à 66 %	de 52 % à 72 %
Part du budget des coûts récurrents consacré à l'entretien des routes et au drainage—augmentation sur la période	de 22 % à 23 %	de 9 % à 23 %	de 1 % à 43 %
Taux de perception des taxes locales facturées (taxes foncières et professionnelles)—en 2004	67 % (objectif 75 %)	48 % (objectif 40 %)	72 % (objectif 65 %)

Source : République du Bénin, Decentralized City Management Project, Implementation Completion Data.

habitants ou de les envoyer dans des logements publics. Toutefois, la solution *la plus efficace* dans les zones urbaines à croissance rapide (encore moins coûteuse par ménage que la rénovation in-situ) consiste à réserver à l'avance des zones de futurs nouveaux logements et d'y dessiner le maillage routier et d'assainissement, ce qui permettra à la construction de progresser en fonction du développement du quartier environnant (The Millenium Project 2005b).

L'absence de financement par l'emprunt et du microcrédit comme instruments de développement du logement s'ajoutant aux mesures dissuasives de l'offre de location rendent le logement coûteux, même pour les classes moyennes. La Société de financement du logement du Ghana a permis de démarrer un système de prêts immobiliers avec l'appui initial de la Banque mondiale. De nombreux problèmes subsistent cependant, provenant bien souvent des contraintes en matière d'offre sur le marché foncier.

Transports publics. Les résidents et les entreprises en milieu urbain ne disposent pas d'un

éventail large de choix d'emplacements ni de bonnes options de mobilité. Les défaillances des politiques des transports urbains handicapent sérieusement les mouvements des personnes et la circulation des biens, contribuant à rétrécir le marché urbain.

Une analyse en cours du niveau de prix acceptable des transports publics réalisée sur un échantillon mondial de villes généralement étendues et non africaines démontre que les pauvres sont souvent complètement mis à l'écart par le prix qui représenterait un tiers de leurs revenus en utilisation normale. Une évaluation des impacts des transports sur la pauvreté à Lagos a évalué que le coût du transport en bus moyen en usage normal consommerait 50% des revenus des ménages pauvres, même si les chauffeurs font parfois payer plus ou moins que les tarifs affichés. Par comparaison, l'indice de référence du prix acceptable se situe à 15% des revenus (Carruthers et al. 2004).

Une étude menée sur trois villes africaines rapporte qu'à Addis Abeba (ville de 3,6 millions d'habitants), 70% des trajets se font à pied et les transports publics représentent de 3 à 37% du

revenu des ménages. La distance moyenne parcourue quotidiennement à pied est de 5 km. Elle est de 4 km en moyenne à Nairobi (où 48% des trajets sont non motorisés, y compris la marche à pied). À Dar es Salaam, ces chiffres sont respectivement de 2,2 km et 45%. Les rues sont très mal conçues pour les piétons et très dangereuses, y compris pour les véhicules, d'autant plus quand on sait comment ils sont entretenus. À Nairobi, lors d'une étude, seuls trois feux d'intersection fonctionnaient sur un total de 22 et à Addis, il n'y avait que 52 des 359 agents de police chargés de la circulation disposant de motos (SSATP, 2002).

La plupart des données comparatives sur les temps de trajet domicile-travail dans les villes, sans tenir compte du niveau des revenus, indiquent une moyenne de 30 minutes. Toutefois, les données sur les villes d'UN-Habitat démontrent qu'en Afrique dans les capitales et les très grandes villes, les durées des trajets sont beaucoup plus élevées, de l'ordre de 45 à 60 minutes, parfois près du double des temps de trajet dans les villes secondaires des mêmes pays (UN-Habitat Global Urban Observatory, 1998 data). Les villes les plus importantes devraient être en mesure d'assurer une bonne gestion des routes et des transports publics, meilleure que dans les autres zones urbaines, même si la demande y est plus importantes. De tels chiffres dénotent la légèreté des politiques qui laissent la haute classe moyenne user sans limite des véhicules motorisés tandis que le reste de la société marche à pied.

Finances locales durables. L'urbanisation tend à rendre les fonctions municipales plus exigeantes. Il est donc essentiel lorsque les villes grandissent que les dirigeants des administrations municipales deviennent plus professionnels et plus responsables. C'est un processus qui ne se produit pas de manière automatique. Il faut un appui systématique afin d'améliorer les pratiques et les procédures. Dans les municipalités où les autorités locales et nationales se sont engagées à rendre leurs administrations plus proches de leurs administrés, les performances municipales se sont notablement améliorées.

Le projet de Gestion décentralisée des villes du Bénin, récemment mis en place, a contribué à

accroître de manière conséquente la mobilisation des ressources municipales dans les trois plus grandes villes du pays (Tableau 4.1). De même, au Sénégal, les ajustements municipaux et les programmes d'investissements, promus par le premier Programme de développement urbain et de décentralisation appuyé par la Banque (clôturé en décembre 2004), ont permis de faire progresser l'épargne municipale et de rationaliser l'affectation des revenus courants à des opérations d'entretien très nécessaires. Les 67 municipalités du programme sénégalais ont toutes signé les contrats municipaux qui engagent les administrations centrales et locales à améliorer leurs performances conformément à un cadre simple. Ce cadre cherche à aider les autorités locales à prioriser et planifier les fournitures de services ; formuler, exécuter et contrôler les budgets ; mobiliser les recettes fiscales et non fiscales ; et devenir responsables envers les communautés.

Dans onze pays d'Afrique un système d'adressage a été mis en place dans les principales villes. L'adressage est un système d'information pratique et peu cher qui permet aux autorités locales et aux services publics d'identifier les terres et les résidences en fournissant des données qui aident aussi à mieux établir l'impôt foncier et les fournitures de services. Le fait d'instaurer un système d'adressage simple dans deux villes du Sénégal (Thies et Kaolack) a permis de faire progresser d'environ 50% la facturation des taxes locales et d'obtenir un taux de perception de 90%. Au Burkina Faso, au Togo et en Mauritanie, l'adressage a permis d'inventorier l'assiette de la perception des taxes locales et de mettre en place une taxation des lieux de résidence. La Guinée l'utilise pour l'organisation de la collecte des déchets solides et pour l'entretien des rues secondaires (Farvacque-Vitkovic et al. 2005).

Bien des mesures de redressement sont envisageables en réponse aux contraintes auxquelles les villes sont soumises. Les autorités municipales pourraient les mettre en œuvre à condition de doter leurs administrations de professionnels compétents et d'inciter localement les entrepreneurs et communautés à en être partie prenante. Disposant d'appuis en amont (relations constructives

avec les administrations centrales) et en aval (responsabilisation devant les populations locales), des équipes de responsables municipaux pourront identifier les obstacles et proposer des mesures d'amélioration des performances sous la forme, par exemple, d'un processus stratégique de développement de la ville ou d'un contrat de gestion sélectionné avec l'accord de l'administration centrale. Il existe aujourd'hui quelques exemples de dynamisme municipal en Afrique dont les expériences mériteraient d'être présentées aux autres administrations locales.

Cependant, bien des problèmes des villes résultent des politiques et institutions nationales voire parfois internationales. Le Sénégal, par exemple, dispose depuis longtemps déjà d'une relative bonne gestion de ses villes mais le secteur des entreprises y est handicapé par les pratiques usuelles qui

freinent la concurrence et favorisent la recherche de situations de rente, et ce, malgré des efforts de réforme macroéconomique (Banque mondiale, 2003e). Mais même dans ce type de conjoncture, un gouvernement municipal influent et averti pourrait plaider en faveur d'actions appropriées auprès des administrations centrales et développer des cercles de collaboration avec d'autres villes afin d'aborder ensemble les problèmes communs, ce qui bénéficierait à leurs concitoyens comme au reste du pays. Le South African Cities Network en constitue un bon exemple, avec son activité de concertation nationale sur les politiques affectant ses villes membres et leurs habitants.

Bien des problèmes des villes résultent des politiques et institutions nationales voire parfois internationales



Coûts d'opportunité de l'abandon des infrastructures, Maputo, Mozambique.

Le coût d'opportunité de l'incurie à l'égard des villes

Quels en sont les enjeux pour le développement national en Afrique?

L'incurie à l'égard des villes rend aussi les entreprises, comme les ménages, plus vulnérables aux déséconomies des agglomérations urbaines : coûts élevés des terres, congestion et mobilité difficile dans la ville, environnement pollué, menaces de l'ordre social et de la santé publique et criminalité.

En n'apportant pas de solution satisfaisante aux conditions de base nécessaires à un fonctionnement efficace des villes, les pays s'exposent, tout simplement, à voir s'évaporer au fur et à mesure tous les gains acquis. C'est une problématique qui peut prendre une tournure particulièrement brutale dans certains pays africains : qu'est-ce qui différencie une ville en état de fonctionnement d'un camp de réfugiés ou d'enclaves telles que les zones industrielles ou les communautés résidentielles privées protégées?

L'incurie à l'égard des villes rend aussi les entreprises, comme les ménages, plus vulnérables aux déséconomies des agglomérations urbaines : coûts élevés des terres, congestion et mobilité difficile dans la ville, environnement pollué, menaces de l'ordre social et de la santé publique et criminalité. Ces risques, qui ne peuvent jamais être parfaitement évités lors de concentrations de population, sont renforcés et accélérés par des gestions très inadaptées des villes. Les projections de croissance des populations urbaines des prochaines décennies, qui comprennent notamment des cohortes proliférantes d'enfants et de jeunes, mettent bien en évidence les défis prévisibles.

Coûts en hausse et compétitivité réduite pour les entreprises. Il existe de nombreuses analyses des impacts négatifs sur la compétitivité provenant des infrastructures inadaptées et des coûts élevés des transactions dans beaucoup de pays (WDR 2004). L'Afrique, qui ne représente déjà aujourd'hui qu'une part minuscule et en déclin du commerce mondial (1,9% du total des marchandises exportées en 1990, tombée à 1,5% en 2003), ne peut se permettre d'ajouter un désavantage comparatif en laissant gaspiller ses ressources productives et en ne veillant pas au développement d'un bon environnement des affaires dans les villes. Prenons l'exemple de Lagos, qui comme beaucoup d'autres villes principales de la région, héberge la moitié du capital investi en activités manufacturières du Nigeria et 60% de son économie non pétrolière. Alors que le secteur des petites entreprises et entreprises informelles semble souvent dynamique au Nigeria et dans d'autres pays de la région, leur prédominance pose problème quand aucune d'entre elles ne se développe ou qu'elles n'ont aucune interaction avec les entre-

Les indicateurs de mortalité des nouveau-nés et des enfants et d'autres indicateurs de santé comme les mesures de la croissance des enfants, sont restés en moyenne nettement meilleurs dans les zones urbaines que rurales.

prises formelles ou plus importantes.⁴⁹ Les villes ont la responsabilité de favoriser non seulement la prolifération mais aussi la progression de ces entreprises. Quand certaines communautés importantes de très grandes villes (comme Karu à Abuja) dépendent quasi complètement du commerce et de l'autoproduction informels dans un rayon d'action très limité, c'est le signe d'une économie urbaine qui n'est pas assez intégrée aux marchés intérieur et régional, sans même parler du marché international.

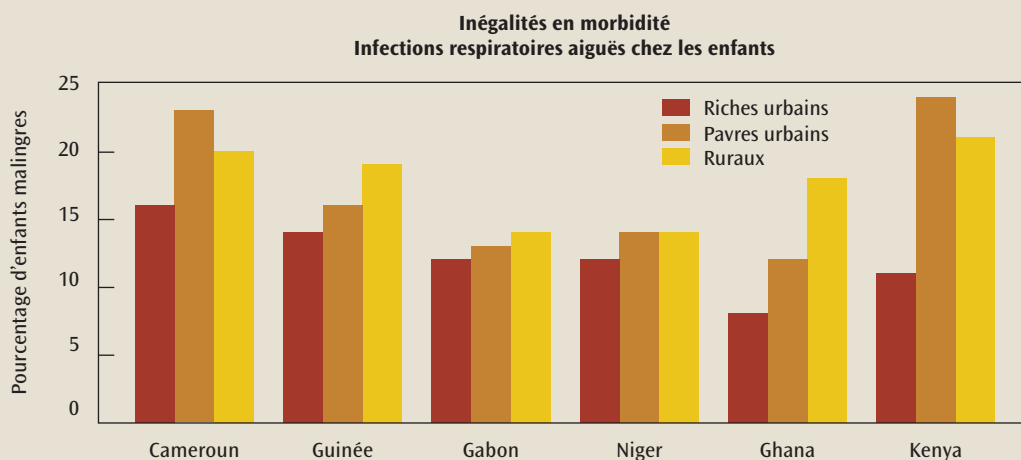
Des risques croissants en matière de santé et de sécurité publiques.

Le statut sanitaire d'une population est un bon outil d'analyse de son bien-être, il peut résulter tant de problèmes provenant de services particuliers (par exemple, accès aux soins ou approvisionnement en eau) que de facteurs de risques de nature sociale ou environnementale

liés aux lieux d'habitation. Les DHS et les autres études qui désagrègent les zones urbaines et rurales confirment l'avantages dont font partie les infrastructures publiques meilleures, l'éducation maternelle plus avancée et les accès améliorés aux centres de santé en zones urbaines. Cependant, dans les villes, les enfants pauvres sont en bien plus mauvaise santé que les enfants non pauvres (Figure 5.1) et sont soumis à des risques beaucoup plus forts de maladie et de mort. En Afrique notamment, les enfants pauvres des villes sont d'après certaines enquêtes en moins bonne santé que ceux des campagnes.⁵⁰ Si l'on compare, par exemple, les résultats des DHS dans 22 pays africains, on constate que le point de prévalence de la diarrhée est plus élevé en moyenne pour le quintile le plus pauvre de l'échantillon urbain que dans le quintile le plus pauvre de l'échantillon rural (28% contre 24%) et cette situation se retrouve dans la moitié des pays (Doumani, 2002).

Les comparaisons sont souvent brutales entre diverses localités intra-urbaines. Le Tableau 5.1 présente les larges disparités de la santé de base mesurées par la mortalité des nouveau-nés et des enfants et par l'incidence de la diarrhée au Kenya.

FIGURE 5.1. Les enfants pauvres en zones urbaines sont soumis à des risques de santé plus élevé que leurs pairs en milieu urbain



Source : Mboup (2003)

Les données démontrent que les enfants résidant dans les bidonvilles de Nairobi sont soumis à des risques de santé extraordinairement plus élevés que leurs pairs vivant ailleurs dans les mêmes villes ou dans des zones rurales.

Le DHS de 2001 à 2002 de Zambie indique que les enfants des bidonvilles de Lusaka ont plus de chance d'avoir eu des diarrhées ou de fortes toux dans les deux semaines précédant l'enquête que les enfants urbains n'habitant pas dans les bidonvilles ou que les enfants ruraux, mais que les enfants des bidonvilles ont été pris en charge (soins de santé) aussi souvent ou plus souvent que ceux des autres cohortes (Mboup, 2004). Toutefois, la proximité apparente des centres de santé ne garantit pas toujours un recours effectif à leurs services ou la possibilité de payer pour le service des pauvres urbains (Figure 5.2). Au Ghana, les réponses au Questionnaire sur les indicateurs clés de bien-être de 2003 sont marquées par une détérioration des indicateurs de santé, y compris du statut d'insuffisance pondérale, chez les pauvres urbains par comparaison aux pauvres ruraux, même si la participation des enfants urbains aux programmes de santé a été plus importante, ce qui suggère que d'autres risques sont peut-être en jeu tels que la médiocrité de l'assainissement ou l'insécurité alimentaire.

Les externalités négatives de santé affectent souvent des zones de handicaps spatialement circonscrites, comme les bidonvilles. Ce sont des pénalités sanitaires urbaines, dans la mesure où ce sont des risques plutôt associés à l'habitat urbain qu'à l'habitat rural. De tels risques vont plus loin que les risques de maladies infectieuses qui peuvent être combattus par les infrastructures publiques. Ils comportent aussi des maladies liées au stress et encore d'autres, ainsi que certains types d'accident ou de catastrophe naturelle. L'incidence du VIH/Sida est généralement plus forte dans les grandes villes, comme dans les quartiers informels, et ce, pour plusieurs raisons.⁵¹

TABLEAU 5.1. État de santé des enfants des bidonvilles du Kenya

Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et prévalence de la diarrhée au Kenya

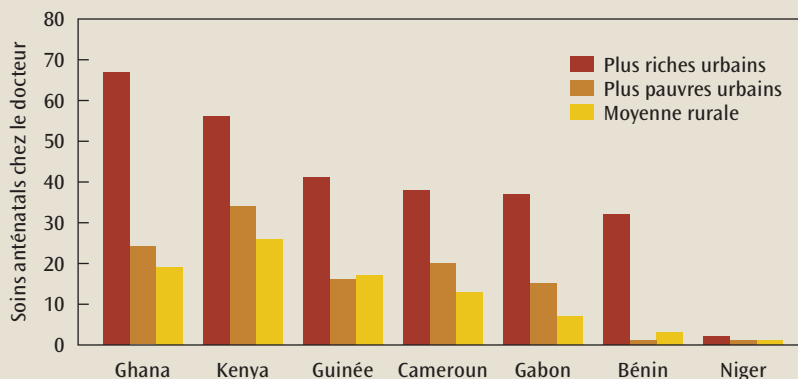
Lieu	Taux de mortalité infantile (pour 1000)	Mortalité enfants <5 ans (pour 1000)	Prévalence de la diarrhée* (%)
Kenya (national)	74	112	3,0
Rural	76	113	3,1
Nairobi	39	62	3,4
Autres centres urbains	57	84	1,7
Quartiers informels de Nairobi, dont :	91	151	11,3
Kibera	106	187	9,8
Embakasi	164	254	9,1

*Incidence de diarrhée accompagnée de saignements, enfants de moins de trois ans dans les deux semaines précédant l'enquête.

Source : African Population and Health Research Center (2002).
Tableau de Satterthwaite (2004b).

Dans les villes d'Afrique la criminalité et la violence, qui préoccupent les entreprises, comme noté plus haut, se développent avec les privatisations. Des recherches menées en Amérique latine et dans le monde entier ont confirmé le lien entre

FIGURE 5.2. Les pauvres urbains n'ont pas toujours d'accès effectif aux soins



Source : Mboup (2003)

les inégalités de revenu et les taux de criminalité nationaux (Bourguignon, 1999) et l'Afrique partage la première place avec l'ALC comme les deux régions les plus inégalitaires au monde (Rapport de suivi mondial, 2005). L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a conclu que la disparité des revenus était l'une des causes majeures de la criminalité en Afrique.⁵² Les problèmes généralisés de pauvreté et d'exclusion sociale dans les zones urbaines, les faiblesses

extrêmes des systèmes nationaux de police et de justice et le manque de confiance des communautés à l'égard des administrations locales aggravent la situation. La criminalité est désormais considérée comme un facteur de risque dans les villes d'Afrique du Sud, à Nairobi et à Lagos. C'est là que les administrations, le secteur privé et les concitoyens ont élaboré des stratégies diverses pour faire face à ces problèmes (Encadré 5.1).



Enfants dans les bidonvilles de Kibera, Nairobi, Kenya.

ENCADRÉ 5.1. Problèmes et réponses sur la criminalité dans trois pays d'Afrique

Kenya. La sécurité s'est détériorée au Kenya depuis ces dernières années, notamment dans les centres des villes du pays, avec une montée des vols de voiture accompagnés d'agressions, des vols et des meurtres. Les autorités du maintien de l'ordre sont très insuffisantes et manquent des ressources et capacités qui leur permettraient de lutter efficacement contre les criminels. La police de Nairobi a mis en place des centres d'information dans le quartier d'affaires central pour répondre aux appels en urgence avec l'aide de la communauté des affaires. Cette initiative est malheureusement entachée par un historique de défiance qui se perpétue entre la police et le public, issu des anciennes pratiques de la police. Les forces de police ont conscience du problème et avec l'aide d'ONG, elles cherchent à sensibiliser le public aux besoins de maintien de l'ordre et aux ressources et obligations nécessaires dans un cadre de respect des droits de l'homme.

L'Initiative pour des villes plus sûres a mené par le biais d'UN-HABITAT et grâce à un financement du PNUD, une étude de la criminalité à Nairobi, elle a fourni des appuis au renforcement des capacités des partenaires locaux et a aidé au développement de mécanismes de coordination appropriés au niveau national. Une stratégie et un plan d'action de prévention du crime de trois ans couvrant toute la ville est en cours de développement pour faire face aux incertitudes croissantes résultant des problèmes de sécurité urbaine au niveau local dans Nairobi. Cette stratégie participative de prévention des crimes à Nairobi, remise dans la perspective des récents développements politiques au Kenya, est considérée comme un outil d'amélioration de la gouvernance urbaine et de soutien de la Stratégie de redressement économique du pays (ERS).

Afrique du Sud. L'Afrique du Sud présente un niveau record de criminalité nationale et urbaine, elle est au quatrième rang mondial des 60 pays transmettant des informations sur leurs taux de vols, meurtres et banditisme. Selon le Centre pour l'étude de la violence et les réconciliations (CSV), basé à Johannesburg, le niveau élevé actuel du taux de crimes violents dépend toujours autant de la marginalisation sociale et économique comme dans les années 80, avec une diversification et une sophistication croissante de la criminalité. Une Stratégie nationale de prévention

des crimes (NCPS) a été adoptée en 1996 en vue de passer d'un système de contrôle des crimes à un système de prévention des crimes. Cette NCPS comprend des composantes de coordination et d'intégration des fonctions de justice criminelle, des ciblage spécifiques sont prévus dans les zones de haute criminalité, elle comprend aussi des programmes de recherche, de défense et de facilitation de la prévention des crimes. L'État est impliqué dans ce programme à tous les niveaux. Les enjeux économiques élevés et l'internationalisation de la criminalité en Afrique du Sud militent pour un service de police professionnel parfaitement entraîné. L'engagement d'unités spécialisées dans la lutte contre la criminalité et la coopération entre le gouvernement et les sociétés du secteur privé ont commencé à faire de l'effet.

Nigeria. L'application des lois a été pendant longtemps considérée au Nigeria comme inefficace pour protéger la vie et la propriété tant dans les zones urbaines que rurales. Le pays a élaboré ses propres modèles de prévention du crime à base communautaire en créant des groupes de vigilance afin de répondre aux demandes émanant de divers groupes ethniques nigériens. Au fil des ans, l'approche de "surveillance par le voisinage" a changé, passant d'une mobilisation des "yeux et des oreilles" supplémentaire de prévention des crimes, à un engagement beaucoup plus actif de la part des communautés. Les groupes de vigilance de quartier organisent des activités qui ne cherchent pas seulement à répondre aux questions de prévention des crimes mais qui veulent aussi rétablir la fierté et l'unité des quartiers. Il n'est pas exceptionnel de voir ces groupes de vigilance du quartier prendre part aux opérations de nettoyage par le voisinage et à d'autres activités qui touchent à la qualité de la vie des résidents de ces communautés.

Sources : Compilé par Francis Muraya, Septième étude des tendances de la criminalité et des opérations des systèmes de justice criminelle des Nations Unies, sur la période 1998–2000 (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Centre pour la prévention internationale du crime.) ; site internet de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Centre pour la prévention internationale du crime ; site internet du Centre pour l'étude de la violence et les réconciliations (CSV) d'Afrique du Sud.



Marché en bordure de la voie ferrée, Accra, Ghana.

Priorités et choix stratégiques et opérationnels

Prendre le meilleur de la transition urbaine

La première des conditions préalables à la bonne santé des villes est évidente : un environnement macro-économique et budgétaire viable et un climat des investissements au niveau national satisfaisant.

Les décideurs nationaux (et leurs conseillers externes) qui désirent tirer parti du développement urbain pour leur programme de développement national font face à des arbitrages difficiles étant donné les contraintes de ressources. La première des conditions préalables à la bonne santé des villes est évidente : un environnement macroéconomique et budgétaire viable et un climat des investissements au niveau national satisfaisant. Ensuite ce sont des séries de mécanismes d'arbitrage et de compromis qui interviennent pour façonner la politique urbaine tant en termes de spatialisation que d'interventions sectorielles. Enfin, le dernier défi sera d'instaurer un équilibre institutionnel productif qui appuie les villes.

Questions de spatialisation

Grandes villes ou petites villes? Concentration ou dispersion urbaine? Une question qui revient souvent dans les débats sur la politique urbaine africaine concerne la répartition des aides : soit en faveur d'une ou d'un tout petit nombre de relativement grandes villes, soit sur un éventail de plus petites villes géographiquement dispersées sur lesquelles se répartissent les populations et les activités économiques. Comme nous l'avons noté dans la section II, le système urbain de la plupart des pays africains n'est comparativement pas inhabituel. Bien souvent, le pouvoir politique préférera réduire la primauté relative de la plus grande ville. Il est fréquent de penser que la première ville d'un pays est surdéveloppée et inefficace (et parfois politiquement gênante). Des villes plus petites, plus dispersées assureraient un maillage plus étroit avec l'hinterland rural et une meilleure répartition du bien-être dans le pays. En revanche, la recherche de compétitivité mondiale et les montants très limités des investissements disponibles militent pour centrer les ressources sur un nombre limité de cibles : les villes principales.

La théorie et l'évidence empiriques enseignent que les pays d'Afrique n'ont pas vraiment besoin d'une politique délibérée de réduction du taux de primatie ni de disperser leur population urbaine dans un grand nombre de villes plus petites. Ce serait même sans doute une option inefficace et risquée. Comme nous l'avons décrit plus haut en exposant ce qu'est l'économie d'agglomération, les plus



Le Port de Pêche au Port-Victoria, au Seychelles.

CURT CARNEMARK/La Banque mondiale

grandes villes de tous les pays sont généralement les plus productives. Les zones métropolitaines et leur multi-centrisme abritent les centres de productions les plus diversifiés, les industries innovantes et fortement consommatrices d'information, elles stimulent plus l'esprit d'entreprise parce qu'elles disposent du marché du travail le plus profond et qu'elles offrent plus d'opportunités d'échange d'idées (Henderson, Shalizi et Venables, 2001).⁵³ Il n'y aucune raison de penser que les grandes villes ne disposent pas en Afrique de cet avantage fonctionnel, même si les pays africains présentent d'importantes contraintes de développement indépendantes des villes qui handicapent les producteurs. C'est l'héritage de l'incurie des politiques urbaines qui marque les grandes villes africaines où des déséconomies majeures se produisent avant même qu'aient pu se concrétiser les avantages potentiels liés à leur taille. Il faut blâmer, avant tout, l'absence quasi totale de services de transports publics et le défaut de gestion de la circulation, tous deux responsables de la congestion du trafic, et non pas la taille de la ville. De même, le laisser-aller des transports et de la gestion des déchets solides (la plupart des villes d'Afrique ne ramassent que la moitié des déchets produits et n'ont que très peu de centres de traitement des eaux usées) ainsi que le faible taux des ménages ayant accès à des services d'assainissement expliquent le niveau élevé de la pollution. Les prix des terres explosent quand l'offre de terres est lourdement réglementée ou qu'elles appartiennent à l'État.

Il est très difficile de mettre en œuvre une politique urbaine volontaire et efficace de déconcentration des populations urbaines en Afrique et elle serait sans doute très coûteuse si elle devait être financée par des transferts budgétaires, comme en témoigne l'expérience décevante de bien d'autres pays en matière de politique de développement régional, au Brésil par exemple.⁵⁴ Avec l'urbanisation des pays d'Afrique et la croissance des revenus, un plus grand nombre de villes vont surgir, se développer spontanément, prenant ainsi une importance économique relative. La décentralisation du contrôle politique et l'allègement du poids des réglementations sur le secteur privé devrait favoriser naturellement cette évolution, en rédui-

sant les incitations qui portent les entreprises à choisir de rester physiquement proches de la plus grande ville.⁵⁵ Elle sera encore plus facilitée si des infrastructures meilleures et plus nombreuses sont développées dans et entre les villes secondaires.

Un réseau intra-pays ou inter-pays de villes bien connectées peut représenter un élément clé de croissance de groupes commerciaux interrégionaux, ce qui est une priorité grandissante des États africains. L'absence relative de corridors villes-régions, de conurbations extensives formées par l'intégration physique d'implantations avoisinantes et de zones industrielles est un facteur qui peut expliquer le faible écho des efforts actuels de création d'accords de commerce régionaux en Afrique. Les villes-régions se constituent souvent par le maillage des activités industrielles implantées le long des corridors routiers ou en pleine campagne. Elles forment d'abord des enclaves mais sont ensuite assimilées, le tout formant un tissu urbain plus ou moins continu. De tels corridors existent en Asie orientale et dans certaines régions d'Amérique latine, mais il n'en existe vraiment qu'un seul en Afrique dans la région de Gauteng autour de Johannesburg-Pretoria.⁵⁶ Un grand nombre de villes africaines présentent un profil tentaculaire à très faible densité avec de larges bandes d'implantations périurbaines informelles disposant du minimum (ou d'aucun) de services, mais ces zones périphériques sont nettement moins ancrées dans un réseau d'investissements du secteur formel (industrie ou infrastructures) que ce que l'on constate dans les villes-régions d'Asie orientale par exemple. Ces différences sensibles des formes d'expansion urbaine reflètent l'absence relative d'infrastructures de transport interurbaines en Afrique, la faiblesse de l'intégration des installations périurbaines avec le reste de la ville et l'absence de ces investissements industriels à grande échelle dans le secteur manufacturier qui sont au cœur de ces vastes espaces urbanisés que l'on trouve ailleurs (Webster 2004 ; Ellis et Harris, 2004).

S'il ne faut pas que les gouvernements nationaux cherchent à "déloger" la ville principale du pays de sa position dominante dans l'économie, il

serait sans doute utile d'apporter rapidement un appui plus fondamental aux villes secondaires en croissance rapide et à leurs administrations locales pour améliorer la gouvernance et la capacité de fourniture de services. Le cadre fiscal intergouvernemental, et notamment les choix en matière de transferts, devraient inciter les collectivités locales à mobiliser autant que possible les recettes provenant de leurs économies locales émergentes, tout en sachant que les villes les plus petites demeureront sans doute plus dépendantes des transferts budgétaires que les plus grandes.⁵⁷ Plutôt que d'essayer de "parier sur les gagnants" parmi les villes secondaires émergentes ou de "créer" des villes nouvelles pôles de croissance, les politiques urbaines nationales feraient mieux de mettre en place des conditions et des incitations pouvant aider les administrations locales en place à répondre avec souplesse aux demandes de bons services publics des populations et des producteurs de leur circonscription. Les projets de développement municipal de la Région appuyés par la Banque, qui procurent une aide structurée afin d'améliorer les performances de gestion financière des administrations municipales et d'ajuster les investissements en fonction de ces performances, sont des exemples de l'approche choisie, à bases d'incitations, pour aider les villes secondaires en fonction de leurs demandes réelles.

Finalement, le débat sur les politiques urbaines et les systèmes urbains en Afrique tourne autour des problèmes d'inégalité entre les régions, en particulier entre les zones plus et moins urbanisées du pays. L'objectif principal des États africains est d'assurer une croissance durable pouvant réduire la pauvreté, et les inégalités les préoccupent parce qu'elles affaiblissent les retombées de la croissance sur la pauvreté. Les politiques et investissements urbains ont été jugés le plus souvent depuis vingt ans comme des facteurs d'inégalité (le "biais urbain" qui favorise les villes) sans que l'on prenne en compte leur contribution à la crois-

Un réseau intra-pays ou inter-pays de villes bien connectées peut représenter un élément clé de croissance de groupes commerciaux interrégionaux, ce qui est une priorité grandissante des États africains.

sance et à la réduction de la pauvreté. La présente étude plaide en faveur des politiques urbaines qui peuvent devenir plus efficaces et favoriser la contribution des villes à la croissance et à la réduction de la pauvreté et rappelle que les pays d'Afrique ne peuvent se permettre de négliger ces ressources. Il y a des inégalités régionales qui sont inévitables et qui peuvent grandir pendant la phase de transition. La solution qui pourra le mieux atténuer les inégalités est d'encourager l'intégration des zones rurales aux grands marchés urbains, de soutenir la mobilité de la main d'œuvre et de faciliter les envois de fonds, d'assurer une forte mobilisation fiscale dans les villes et des politiques de transferts intergouvernementaux appropriés, plutôt que d'ignorer le développement urbain par peur des inégalités.

Promouvoir des zones industrielles ou d'exportation—ou des villes? L'Afrique porte de plus en plus d'intérêt aux zones spéciales de promotion des exportations ou des industries comme moyen d'attirer de nouveaux investissements dans des conditions favorables (d'infrastructures et institutionnelles). L'argumentation s'appuie sur l'exemple d'un grand nombre d'autres pays qui ont adopté ce type de stratégie pour stimuler les secteurs qui exportent et démontre qu'il existe dans les pays d'Afrique au moins un nombre limité de villes offrant les conditions recherchées.

Comme l'a résumé Madani (1999), le débat doit rester empreint de prudence étant donné les résultats passés d'un grand nombre de zones franches dans un large échantillon de pays en développement, y compris en Afrique. Les réussites ont été peu nombreuses alors même que les dépenses publiques et les coûts en termes d'exonération d'impôts ont pu être considérables.⁵⁸ Le plus gros des activités manufacturières destinées à l'exportation nées des investissements étrangers (vêtements au Lesotho, zones franches à Madagascar) n'ont eu qu'un impact très superficiel sur le reste de l'économie en termes de rétroaction ou d'établissement de compétences interchangeables et de développement de l'esprit d'entreprise, bien que certains programmes, comme ceux de Maurice, aient eu plus de succès que d'autres. La multiplication de ces zones à travers les pays ne créera

pas automatiquement plus d'emplois dans ces zones comme certains le prédisent (GMR 2005, Encadré 4.2) car les firmes exportatrices modernes ont généralement besoin d'avoir accès à une grande ville et à ses équipements collectifs.

Les investisseurs étrangers dans un grand nombre d'activités manufacturières et de services sont notoirement volatiles, pour les retenir il faut les ancrer dans de solides ressources locales (une main d'œuvre capable et fiable, par exemple), de bonnes relations institutionnelles et des infrastructures d'équipement. Améliorer le fonctionnement des villes pour y faciliter la conduite des affaires représenterait une approche plus durable et productive que la création de quelques enclaves d'investissement préférentielles. Pour obtenir un développement économique durable, les pays développés, eux-mêmes, orientent désormais davantage leurs politiques industrielles vers le renforcement des atouts des villes ou des régions, appui aux entrepreneurs et à la main d'œuvre qualifiée, partenariats entre les secteurs public et privé, relations avec les marchés, elles font même référence à leur atouts historiques. Il faudra comme préconditions de base des politiques nationales qui favorisent l'investissement privé et des politiques fiscales donnant aux autorités locales (notamment dans le cas des grandes villes) des moyens de mobiliser les ressources et de fournir des services corrects à l'ensemble de la ville. Dans certains cas, une politique industrielle favorisant la promotion de l'exportation ou de zones d'investissement ciblées peut s'avérer justifiée, mais elle ne doit pas remplacer un examen plus complet de ce qui pourrait rendre les villes plus attirantes pour les investisseurs nationaux et les entreprises existantes. Une croissance économique plus rapide des pays d'Afrique peut exiger qu'ils se conforment aux exigences des marchés étrangers, mais si cette politique d'appui à l'exportation ne peut pas s'appuyer sur un solide marché urbain intérieur, elle sera fragilisée.

Questions sectorielles

Les pays africains conçoivent des stratégies de croissance nationales adaptées à leurs conditions

particulières, mais il est probable qu'elles comporteront toutes des volets de développement urbain. Les pays côtiers à faibles ressources, comme le Ghana, seront plutôt enclins à adopter une approche pro-exportation des activités manufacturières ou des services. La compétitivité externe a d'abord besoin d'un marché intérieur efficient, mais des politiques foncières urbaines rigides peuvent fausser les options d'implantation ou de changement d'implantation des centres de production. Les pays enclavés à faibles ressources (comme l'Ouganda et le Rwanda), auront plutôt tendance à encourager l'intégration régionale pour faciliter le commerce et développer des secteurs de services modernisés à faible coût de transport, ces derniers exigeant de rendre leurs grandes villes plus séduisantes aux yeux des diplômés et des investisseurs. La majorité des pays d'Afrique seront de plus en plus enclins à développer une agricul-

ture plus intensive et des activités agroalimentaires, qui ont besoin de la demande des consommateurs des zones urbaines et de leurs services d'appui. Ainsi la quasi-totalité des stratégies de croissances "non urbaines" comporteront-elles des aspects majeurs de développement urbain dans la Région. C'est tout particulièrement vrai pour les pays qui privilégient les efforts de transformation et de diversification rapides de leurs structures économiques et de stimulation des industries et services compétitifs sur les marchés mondiaux.

Questions de développement institutionnel

La mise en place d'administrations locales efficaces et dynamiques est essentielle pour rendre les villes performantes. C'est un défi qui demandera



Les jeunes filles attendant par le bord de la route à Dakar, Senegal.

aux autorités nationales comme aux conseillers externes (bailleurs de fonds) d'admettre qu'il faille de nouvelles conditions et options, en mettant en particulier le développement municipal au centre des politiques urbaines.

Les administrations centrales devront tout d'abord s'engager à mettre en place des cadres fiscaux adéquats offrant aux administrations locales des incitations à l'effort fiscal et à la responsabilisation en matière de choix budgétaires, mais établissant aussi des certitudes conséquentes et planifiées en matière d'arbitrages fiscaux et de transferts budgétaires. Les administrations municipales africaines ont déjà instauré des pratiques d'emprunts responsables dans de tels cadres, comme le démontrent de nombreux projets urbains appuyés par la Banque ou autres. Il est indispensable de pouvoir recourir au crédit pour financer les infrastructures locales lorsque les villes grandissent.

Ensuite, une gestion municipale mature suppose que l'investissement local soit budgétisé et fasse partie d'un plan d'investissement plutôt que de recourir à des accords d'aide sur mesure ou à des fonds spéciaux extrabudgétaires.

Troisièmement, la responsabilisation des autorités locales élues devant la population locale et la participation des citoyens doivent être encouragées et faire partie des priorités des élus et être concrétisées par des procédures de budgétisation et de suivi ouvertes et transparentes. Il faudra encourager la participation des communautés aux investissements de voisinage dans un cadre de planification municipale, mais ce n'est toutefois pas une formule adaptée en milieu urbain qui exige de mettre en place des systèmes d'infrastructures complexes et des services durables et bien intégrés.

En fait, un développement urbain durable ne peut pas se faire sans un renforcement des capacités des administrations locales et ne peut pas dépendre seulement d'investissements dans des infrastructures urbaines ni ne peut reposer sur des pratiques mises au point dans des environnements institutionnels moins complexes (telles que fonds d'investissements sociaux et développement mené par les communautés). Bien des questions de gestion urbaine demandent une coopération institutionnelle impliquant plusieurs services municipaux pour apporter des solutions aux exter-

nalités spatiales communes, comme l'élimination des déchets solides et la gestion des transports publics.

Les priorités des prochaines études urbaines africaines

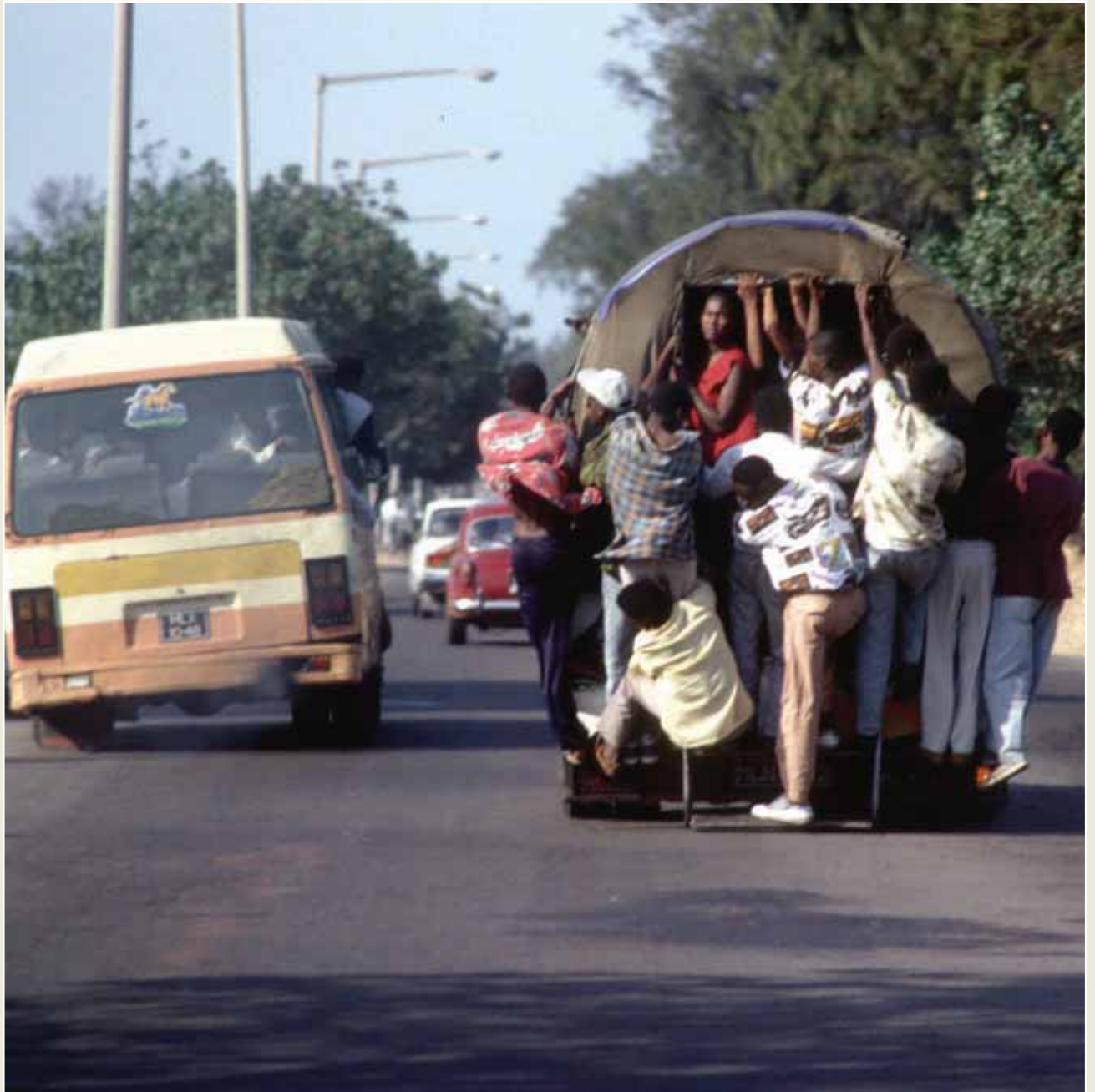
Collecter des données au niveau des villes. Les données disponibles pour analyser les questions traitées ici ont été presque toujours extrêmement limitées quand il s'agissait de l'Afrique. L'absence d'études quantitatives urbaines est particulièrement regrettable car nous manquons de données fiables au niveau des villes qui permettraient de suivre les indicateurs de performance clés dans le temps et dans toutes les villes. Il est fondamental de développer ces données tant pour les chercheurs que pour améliorer la gouvernance et l'élaboration des politiques par et pour les villes elles-mêmes.

L'élaboration d'une stratégie de développement d'une ville nécessite de savoir dans quelle mesure la ville répond convenablement aux besoins de ses habitants et de ses centres d'affaires, ce qu'elle produit et quelle est sa contribution à l'économie du pays et quelles sont ses défaillances. La publication récente du *State of the Cities Report 2004* par le South African Cities Network témoigne de la richesse des informations pouvant être récoltées pour analyser les problèmes des villes en utilisant le recensement et d'autres données disponibles dans le pays et dans les villes elles-mêmes. Si la communauté internationale et les dirigeants des villes s'engageaient à promouvoir l'usage des indicateurs ad hoc utilisés dans les autres pays en appuyant un processus durable de collecte de données, ils contribueraient de manière décisive à faire progresser l'analyse des liens existant entre le développement urbain, la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Priorités d'utilisation des données existantes et nouvelles. De meilleures données sont indispensables pour une meilleure analyse, mais l'étude plus poussée des sources de données disponibles serait aussi utile pour mieux comprendre un certain nombre des questions ici posées. Il convien-

draît tout d'abord d'analyser une série plus large d'enquêtes réalisées auprès des ménages en Afrique pour envisager les multiples dimensions de la pauvreté urbaine, examinée de manière très partielle dans le présent document. En deuxième lieu, on pourrait faire des comparaisons plus systématiques entre des villes de différents pays pour identifier les différents besoins et cibler les réponses selon qu'il s'agit de villes grandes/capitales/principales ou de villes petites/secondaires. Troisième-

ment, et ce n'est pas la moindre des priorités, il serait éclairant et sans doute stimulant d'étudier les ressources financières dont disposent les villes, en comparant les ressources réellement collectées à une estimation du potentiel de gains qu'elles pourraient obtenir en se fondant sur l'activité économique observée.⁵⁹ Chacune de ces approches pourrait nourrir le dialogue sur les politiques urbaines et nationales et aiderait à définir des stratégies urbaines mieux ciblées.



Grimper sur le Matatu en route vers Maputo, Mozambique.

7

Conclusions

Le développement urbain s'il était mieux géré pourrait jouer un rôle significatif de promotion des économies africaines dans une direction de croissance économique plus forte et plus durable.

PREMIÈREMENT, il faut reconnaître et dépasser les mythes qui obscurcissent bien souvent le débat sur le développement urbain africain :

Le mythe démographique :

- Les pays africains ne s'urbanisent pas plus vite que ne l'ont fait les autres pays et la répartition entre grandes et très petites villes en Afrique n'est pas inhabituelle, compte tenu de leur niveau de développement. Cela ayant été dit, le taux en valeur absolue de la croissance urbaine n'a pas de précédent historique et représente un défi de gestion urbaine, en particulier dans les villes secondaires qui offrent généralement le moins de services.
- Les migrations internes ne sont pas la seule ni même la principale source de croissance urbaine dans la plupart des pays, ni ne sont la cause de la pauvreté urbaine. Bien que les données soient limitées, les chiffres indiquent que les migrations ont été tout compte fait favorables tant pour les zones émettrices que réceptrices en Afrique. Mais la mobilité des populations est plus forte que le modèle rural-urbain ne l'indique et les ménages pratiquent de sages options de diversification de leurs activités dans les deux zones.

Le mythe de l'économie urbaine : On ne peut réduire l'Afrique à une "urbanisation sans croissance", et ces termes ne correspondent à rien dans bien des pays. La croissance économique constatée dans la dernière décennie provient essentiellement des secteurs basés en milieu urbain (industries et services) et ceci est tout particulièrement vrai des pays les plus performants. Le problème c'est que les villes n'ont clairement pas fait l'effort de se mettre à niveau pour atteindre leur potentiel de production en raison de négligences et de gestions défailtantes.

Le mythe des villes et de la pauvreté : La pauvreté urbaine n'est pas déterminée principalement par la croissance urbaine, elle n'est pas non plus une manifestation d'échec des économies urbaines. On note que les insuffisances constatées dans les villes et les problèmes de santé publique émergents qui en découlent, sont le fruit de défaillances institutionnelles qui assurent le maintien des exclusions sociales et des inégalités entre les pauvres des zones urbaines et les habitants des

Les administrations locales peuvent devenir les meilleurs défenseurs des villes, en se rapprochant les unes des autres pour partager les expériences et les informations leur permettant de mieux plaider leur cause.

zones urbaines qui ne sont pas pauvres.

DEUXIÈMEMENT, il sera nécessaire de reconnaître quel peut être l'apport des villes aux programmes de développement national, et ce que ceci demande en retour. Le dialogue du développement des dernières trente années a été souvent (et demeure souvent) imprégné du préjugé voulant que toute attention portée aux villes soit marquée par le "biais urbain". Pourtant les villes souffrent des effets des politiques urbaines vraiment défailtantes et négligentes (pas de sécurité financière, investissements dérisoires dans les équipements publics), des incitations aberrantes qui faussent l'usage des

terres et d'autres investissements, ainsi que des traitements malveillants que subissent des parts importantes des populations dont la ville dépend. Ce que les défenseurs des villes et ses critiques doivent maintenant entreprendre c'est d'analyser très honnêtement et attentivement et de manière large quels sont les apports du phénomène urbain au développement national et, réciproquement, de quels appuis ont besoin les villes et les collectivités locales pour être en mesure d'atteindre ces résultats.

Les villes contribuent de manière essentielle aux priorités de développement nationales dans de nombreux domaines.

- **La transition agricole.** En suscitant un marché demandeur de produits agricoles et d'activités non agricoles dans les zones rurales, les villes sont des viviers sous-utilisés pouvant stimuler l'intensification agricole et l'évolution vers des productions à plus forte valeur. Les villes sont un chaînon clé du "cercle vertueux" qui relie les bien-être urbains et ruraux. Dans bien des cas, débloquent les goulets d'étranglement qui freinent les performances des villes favorisera le développement du "cercle vertueux".
- **Le développement du secteur privé.** Les villes attirent les entrepreneurs en procurant des centres de demande (marchés plus étendus), de partage des informations, des accès relativement plus aisés au crédit et des ressources permettant de faire face aux prises de risque en offrant des possibilités d'accès à d'autres revenus et d'autres réseaux d'entrepreneurs. Malheureusement bien des entreprises ne bénéficient pas des avantages de coûts que devraient leur procurer leurs implantations urbaines en raison des défaillances des institutions urbaines.
- **La modernisation économique.** Qu'il s'agisse d'obtenir des accès aux marchés à l'exportation ou de rendre les marchés intérieurs plus concurrentiels, les pays d'Afrique devront soutenir la productivité en mobilisant les connaissances, les compétences, la technologie et l'innovation, facteurs qui sont largement présents dans les zones urbaines (et les grandes villes). Mais pour bien des habitants des villes africaines, les facilités publiques se réduisent encore aujourd'hui à espérer qu'un jour les ordures seront ramassées régulièrement, les systèmes de drainage fonctionneront sans déborder après les pluies et les maisons auront des toilettes. Les africains ont besoin de leurs villes pour que l'économie se transforme, mais ils ont aussi besoin de transformer leurs villes.
- **La gouvernance et la pérennité fiscale.** La qualité de la gouvernance et de la gestion financière est la marque principale et le déterminant majeur d'une ville fonctionnant bien. Les villes africaines ne peuvent aborder ce nouveau millénaire sans envisager des améliorations systématiques de la responsabilisation au niveau local et de la fourniture des services. Dans un cadre incitatif convenable, les municipalités peuvent faire la preuve de sérieuses améliorations de la mobilisation des ressources et de pratiques d'emprunts responsables. Beaucoup le font déjà et offrent des exemples concrets de bonne administration.

Le développement urbain s'il était mieux géré pourrait jouer un rôle significatif de promotion des économies africaines dans une direction de croissance économique plus forte et plus durable. Les critiques des externalités négatives subies dans un grand nombre de villes africaines sont nombreuses : problèmes de dégradation environnementale, de congestion, et de plus en plus, de criminalité, et elles traduisent de sérieuses négligences. Pour parler crûment : comment peut-on avancer que les déséconomies dans les villes africaines l'emportent sur les aspects bénéfiques quand il n'y a quasiment pas de système de transport public opérationnel ni de système de ramassage des ordures adéquat, que l'État possède la plupart des terres réduisant à la portion congrue le marché foncier et limitant les possibilités d'équipements publics, et quand la mortalité infantile augmente parce que l'assainissement public est défaillant dans les quartiers où s'entasse la majorité de la main d'œuvre?

Les villes africaines sont capables de devenir de solides plateformes et laboratoires pour toutes les démarches économiques et sociales nécessaires à la croissance et la productivité créatrices de richesse. Ces comportements économiques et sociaux favorables englobent l'innovation créative, les applications technologiques, l'entrepreneuriat, l'ouverture au changement et la prise de risque. Les opportunités sont plus nombreuses dans les villes pour les individus et les entreprises même si les problèmes y ont aussi plus pressants. Le dynamisme dû aux agglomérations et aux migrations est aussi fort dans cette Région qu'il l'a été ailleurs. Libérer le potentiel des villes africaines en remédiant aux faiblesses structurelles des marchés fonciers, des transports publics et des services urbains réduirait des "contraintes fortes" pesant sur la croissance future de l'Afrique. Une telle stratégie aurait au moins le mérite de créer un environnement plus accueillant pour les investisseurs et les travailleurs qui ne manqueront pas d'être toujours plus nombreux sur les marchés urbains.

TROISIÈMEMENT, il faudra être attentif au développement du rôle des villes et de leurs autorités locales dans le programme de développement



Nouveau quartier de bidonvilles à Nouakchott, Mauritanie.

JORGEN SCHYTTE/Still Pictures

national. C'est ce que font de plus en plus les États africains qui écoutent leurs concitoyens et qui sont déterminés à favoriser la croissance durable. Les administrations locales peuvent devenir les meilleurs défenseurs des villes, en se rapprochant les unes des autres pour partager les expériences et les informations leur permettant de mieux plaider leur cause (comme l'ont fait les métropoles de l'Afrique du Sud). Les gouvernements et les bailleurs de fonds extérieurs devraient être très attentifs aux opinions exprimées par les autorités locales et les faire participer aux échanges de vue sur l'éventail de politiques et d'actions les concernant. Ceci impliquerait d'associer les responsables locaux à la stratégie de développement nationale, ainsi qu'à la conception et l'interprétation des enquêtes nationales sur la pauvreté, aux analyses du climat des investissements, à la planification des investissements régionaux et aux grands projets sectoriels et à l'élaboration des réformes fiscales majeures. L'appui à ces efforts, aux nombreuses bonnes pratiques, à l'analyse des échecs des programmes d'assistance passés (y compris de ceux de la Banque) devrait être poursuivi avec vigueur pour libérer le potentiel de contribution des villes au développement.



Le parc de Nairobi sur fond de gratte-ciel, Kenya.

Revue des résultats des études du climat des investissements en Afrique subsaharienne et dans une sélection de pays d'Asie⁶⁰

Les composantes essentielles d'une économie de marché saine sont rassemblées dans le concept de "climat des investissements" (WDR 2005). Des études variées et nombreuses ont été réalisées dans différents environnements au cours des dernières années pour savoir ce que les entreprises pensent des facilités ou difficultés à investir. La plupart de ces enquêtes ont été réalisées auprès d'entreprises manufacturières du secteur formel (enregistré) situées en zones urbaines. Leurs réponses dessinent le profil de l'environnement dans lequel elles opèrent et elles traitent aussi bien des conditions particulières à la ville où elles se trouvent et à la municipalité dont elles dépendent que du cadre général qu'offrent le pays et l'État.

En préparation à la présente étude, six revues du climat des investissements (IC) dans les pays, achevées au début de 2004, ont été examinées (Éthiopie, Kenya, Mozambique, Tanzanie, Ouganda et Zambie) en Afrique et comparées à celles de quatre autres pays en développement d'Asie de l'Est et du Sud (Cambodge, Chine, Bangladesh et Pakistan). Cette analyse met en lumière le jugement que les entreprises (appartenant toutes aux secteurs manufacturiers et aux services qui leur sont liés) portent sur les contraintes et limitations qu'elles subissent en distinguant les entreprises situées dans les capitales (et ou ville principale) de celles situées dans les autres villes du pays.

Les facteurs qui ont été retenus pour l'analyse sont ceux qui peuvent informer sur le climat des affaires dans les diverses villes et, à chaque fois que possible, sur les incidences politiques qu'ils représentent pour les collectivités locales. Les questionnaires n'étaient généralement pas assez détaillés pour permettre d'identifier l'origine des pratiques et des politiques appliquées, c'est à dire administration locale ou centrale. Deux catégories d'indicateurs ont été étudiés : (i) *infrastructures, régime foncier et main d'œuvre* (y compris télécommunications, électricité, transports, accès au foncier—seule variable largement dépendante des administrations locales—et les compétences et formation des travailleurs) ; et (ii) *contraintes institutionnelles* (y compris administration fiscale, réglementations douanières et du commerce, code du travail, patentes et permis, corruption, criminalité, vols et désordres). Dans cette seconde série de contraintes, les réglementations douanières et du commerce relèvent des politiques nationales tandis que les responsabilités sont partagées pour les autres thèmes entre les collectivités locales et les administrations centrales (sauf pour les

patentes et l'octroi des permis, qui sont généralement entre les mains des administrations locales). Les résultats enregistrent le pourcentage de l'échantillon d'entreprises ayant qualifié les différentes contraintes comme "modérée" ou "majeure."

Les principales observations tirées de cette revue des IC peuvent être résumées comme suit.

Les contraintes liées aux infrastructures :

- C'est l'**électricité** qui vient, loin devant, au premier rang des obstacles cités par toutes les

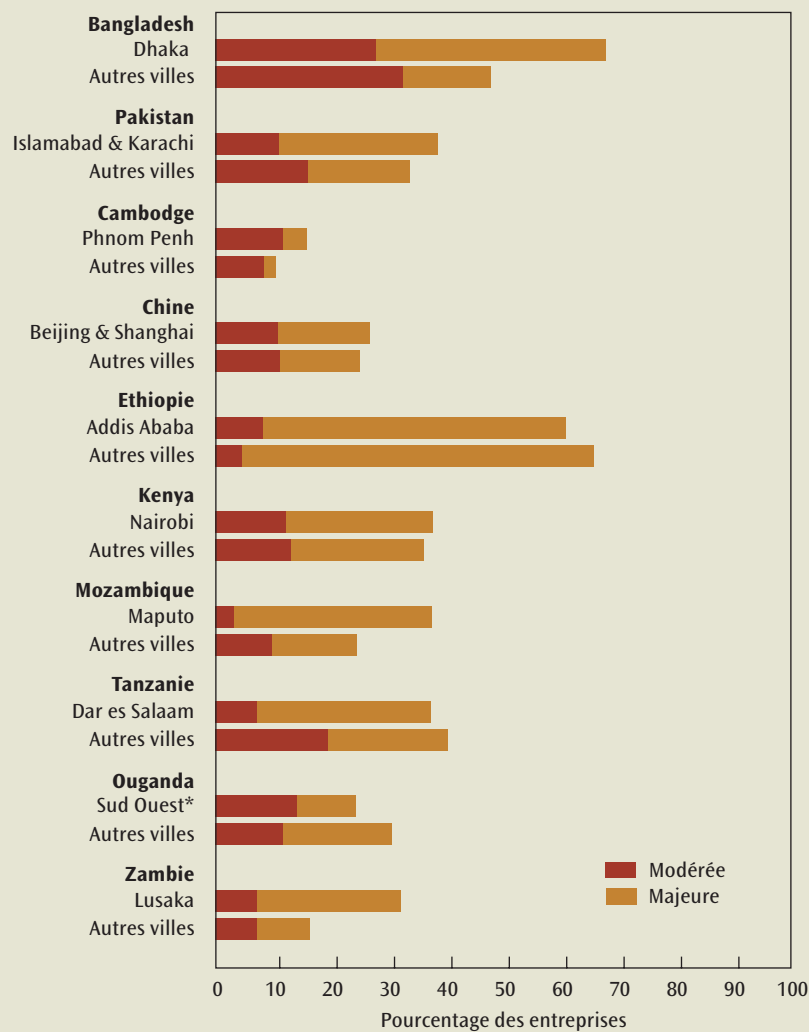
entreprises africaines, notée comme une contrainte modérée/majeure par 65 à 90% d'entre elles (90% des entreprises au Bangladesh et près de 60% au Pakistan). Ce sont les capitales ou villes principales de l'échantillon africain où les problèmes rencontrés sont les pires, sauf en Éthiopie et en Zambie. Les indicateurs relatifs à la qualité de la fourniture en électricité qui sont censés être objectifs présentent des divergences au sein d'une même enquête ne permettant pas de faire des comparaisons utiles entre les deux

groupes de villes, ceci provient sans doute de l'utilisation de générateurs par un grand nombre d'entreprises, par exemple 74% à Nairobi et 67% à Dar es Salaam. Toutefois, dans les deux villes, la perte de production pour cause de coupure de courant est estimée à 10%.

- **Les télécommunications** sont perçues comme un obstacle beaucoup moins sérieux que l'électricité (sauf en Chine). Les entreprises de toutes les zones urbaines du Kenya et celles qui sont à la périphérie de Kampala en Ouganda indiquent cependant qu'elles peuvent rester sans liaison de télécommunication pendant plus de 30 heures d'affilée en moyenne.⁶¹ Les entreprises des villes capitale ou principales se disent plus gênées par les problèmes de télécommunications sans doute parce qu'il leur est plus difficile d'y substituer des réunions.

- **Les transports** sont un obstacle aussi, voire plus important que les télécommunications tant dans l'échantillon africain qu'asiatique. C'est surtout dans la capitale ou les grandes villes que les problèmes de télécommunications et d'électricité sont problématiques, alors que les problèmes de transports y sont moins vifs que dans l'échantillon de villes secondaires du Mozambique, de Tanzanie et

FIGURE A1. L'accès au foncier, une contrainte dans les centres urbains



* Kampala incluse

de Zambie qui se plaignent surtout des problèmes de transports jugés très handicapants. Les enquêtes ne précisent pas quels sont les différents moyens de transport disponibles, mais il est probable que les entreprises situées dans les villes secondaires sont particulièrement sensibles à l'absence de réseau routier entre les villes ou d'accès à des voies ferrées. Les coûts des transports intérieurs de l'Éthiopie sont estimés être huit fois supérieurs à ceux de la Chine, quatre fois ceux de l'Afrique du Sud et le double de ceux du Kenya. Le port principal de Madagascar n'est desservi que par une seule route, en cas d'incident toutes les exportations peuvent se retrouver bloquées (Banque mondiale, 2004d). Ceci démontre que même les villes portuaires, qui naissent de leur situation géographique, peuvent en réalité parfois être moins bénéfiques sur le plan économique.

Il faut souligner ici que ces résultats concernent les secteurs d'infrastructures qui relèvent principalement des autorités nationales, et non pas des administrations urbaines ou des collectivités locales, et ils sont très intéressants parce qu'ils mettent en évidence l'absence d'un certain nombre d'avantages essentiels qu'apportent normalement les agglomérations urbaines (accès aux intrants et services offrant des économies d'échelle et rapprochement des autres producteurs) mais qui font défaut dans les villes des pays en développement, même dans celles qui semblent relativement les plus favorisées. L'entreprise qui choisit donc de s'installer dans une telle ville dispose d'un avantage comparatif de productivité bien inférieur à ce que sa contrepartie pourra trouver ailleurs, toutes choses étant égales par ailleurs (taille de la ville, base de ressources naturelles, offre de main d'œuvre, etc.).

TABLEAU A1. Difficultés d'obtention des terrains

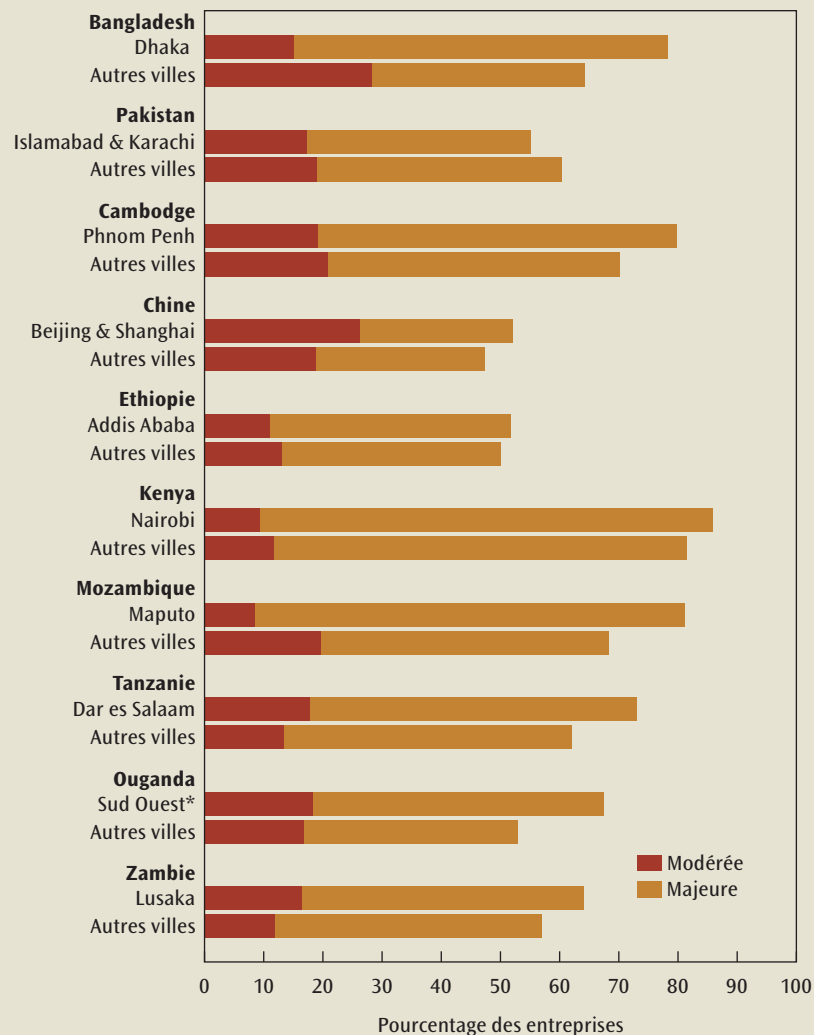
Pays	Ville	Jours requis pour acquérir un terrain	Jours (moyenne) entre date acquisition et date d'utilisation de la parcelle
Éthiopie	Addis Abeba	538(180)	115(60)
	Autres urbains	150,6(120)	58(60)
Mozambique	Maputo	38,3(12)	
	Autres urbains	11,7(2,5)	
Zambie	Lusaka	232,8(180)	
	Autres urbains	393,2(240)	

Note : Une douzaine seulement d'entreprises ont répondu à cette question et l'échantillon ne peut donc être considéré comme représentatif.

TABLEAU A2. Réponses des entreprises sur les coûts résultant des mesures de sécurité

Pays	Ville	Coûts sécuritaires (% du CA total)	Dépenses de protection (% du CA total)	Pertes de ventes liées au vol etc. (% du chiffre d'affaires total)
Éthiopie	Addis Abeba	0,9		0,4
	Autres urbains	0,9		1,3
Kenya	Nairobi	2,7	0,1	3,9
	Autres urbains	2,9	0,0	4,7
Mozambique	Maputo			
	Autres urbains			
Tanzanie	Dar es Salaam	2,9	0,2	
	Autres urbains	6,5	0,2	
Ouganda	Sud Ouest (incl. Kampala)	1,8	0,0	
	Autres urbains	2,1	0,4	
Zambie	Lusaka	4,0	0,1	5,9
	Autres urbains	1,9	0,0	3,3
Bangladesh	Dacca		0,6	
	Autres urbains		0,7	
Pakistan	Islamabad et Karachi	1,6	0,9	0,3
	Autres urbains	0,9	0,3	0,1
Cambodge	Phnom Penh	16,8	3,4	2,9
	Autres urbains	12,5	1,8	1,5
Chine	Pékin	0,7	0,9	0,4
	Autres urbains	0,9	0,6	0,2

FIGURE A2. La corruption, une contrainte dans les centres urbains



* Kampala incluse

- **L'accès à la main d'œuvre qualifiée** est jugé par les entreprises africaines à peu près aussi problématique que les transports, alors qu'en Chine c'est la difficulté d'embauche qui est la contrainte majeure. Dans la moitié des pays environ, les entreprises de la capitale ou des villes principales jugent le marché du travail aussi difficile que celui des autres villes. Les grandes villes suscitent une demande de main d'œuvre qualifiée plus forte, et elles attirent aussi plus de travailleurs qualifiés.

- La dernière variable d'infrastructure, **l'accès aux terres**, est l'obstacle le moins souvent cité comme une contrainte modérée/majeure dans l'échantillon africain, au Cambodge et en Chine, bien qu'il soit très important à Dacca et en Éthiopie où il atteint un taux de 65 à 70% (Voir la Figure A1). L'acquisition des terres est mieux notée dans les enquêtes IC car, à l'inverse des autres facteurs et services, c'est une dépense peu fréquente. Les délais d'acquisition des terres sont très longs en Éthiopie et en Zambie (Tableau A1). Les entreprises doivent payer en moyenne des redevances d'enregistrement foncier de USD 18 000 au Mozambique et elles doivent réenregistrer les terres avant de pouvoir les utiliser en nantissement au Nigeria ce qui peut prendre jusqu'à deux ans et représenter près de 15% de la valeur des terres à payer en redevances publiques, avant les pots de vin. Les coûts locatifs subis par les entreprises privées en Éthiopie peuvent représenter 20% du chiffre d'affaires tandis que les entreprises publiques n'ont que peu de charges locatives (Bureau de l'économiste principal, 2004). Une enquête FIAS sur les opinions des investisseurs au Sénégal a révélé de forts mécontentements relatifs à l'immobilier évalué comme l'un des plus sérieux

obstacles ; les progrès des administrations fiscales, de l'enregistrement des entreprises et des douanes sont largement gommés par la longueur des délais nécessaires pour toute acquisition foncière (Banque mondiale, 2003e).

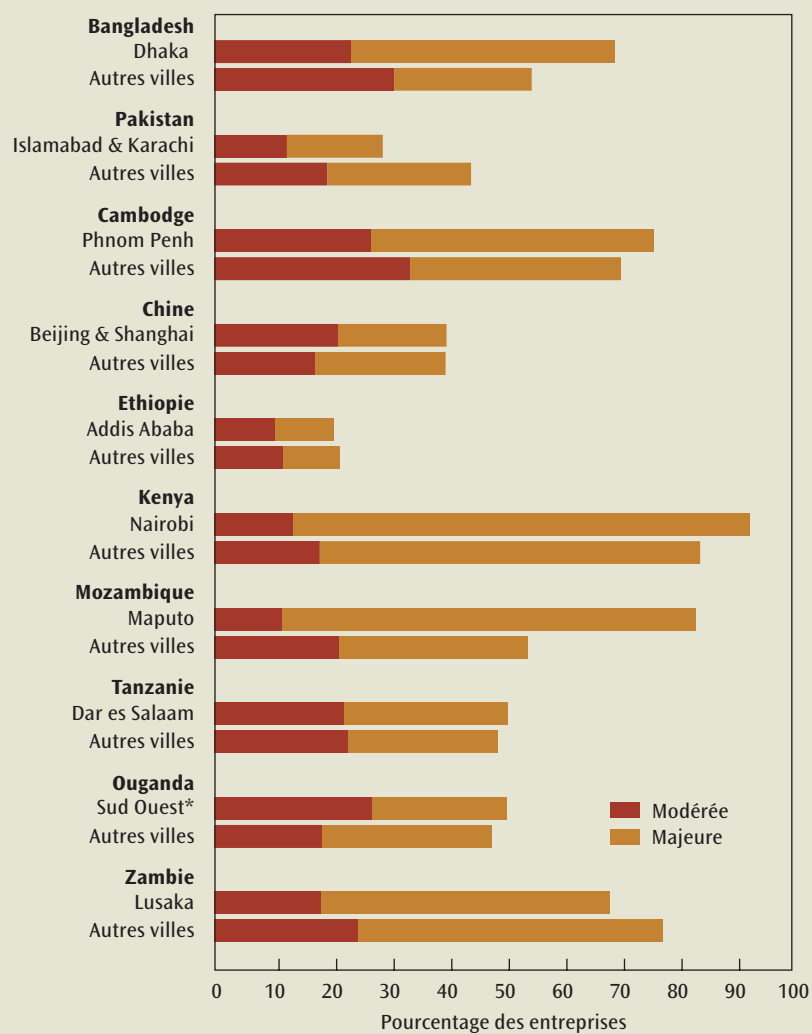
Les contraintes liées aux institutions :

- **La corruption** est au tout premier rang des préoccupations dans tous les pays d'Afrique

(sauf en Éthiopie) et d'Asie (sauf en Chine). Le problème de la corruption est cité comme particulièrement développé dans les capitales ou les villes principales, ce qui pourrait inciter à faire un rapprochement avec les hauts responsables nationaux (Figure A2).

- **L'administration fiscale** est la seconde contrainte la plus citée apparaissant dans la plupart des pays, sans beaucoup de variations d'un pays à l'autre ou selon le type de villes. L'absence de variation en fonction des types de villes (sauf à Maputo, Mozambique, très affectée par le problème) pourrait faire penser que le problème principal réside dans le système fiscal national (La taxation locale étant de toute manière quasiment inexistante dans ces pays).
- Les résultats relatifs à la **criminalité, vols et désordres** varient beaucoup selon les pays (Figure A3). Ce problème est cité par 80 à 90% des entreprises du Kenya et de Maputo, suivies de près par d'autres villes de Zambie et par Phnom Penh. Curieusement, les entreprises situées dans les capitales ou les villes principales ne semblent pas souffrir plus que celles installées dans les villes secondaires. Les entreprises des autres zones urbaines du Kenya et de Tanzanie, et de Lusaka, disent qu'ils subissent les niveaux de coûts les plus élevés (ou les pertes de chiffre d'affaires les plus fortes) pour des raisons de sécurité, mais dans ce domaine les villes africaines ne sont pas pires que les villes asiatiques (Tableau A2).
- **Les permis** sont les moins mal notés bien que cette contrainte soit considérée modé-

FIGURE A3. Criminalité, vols et désordres, des contraintes dans les centres urbains



* Kampala incluse
Source: Chakraborty (2005).

rée/majeure par environ la moitié des entreprises de Maputo et Dar es Salaam et par 60% de celles de Dacca. Les réponses sur cet aspect ne diffèrent pas beaucoup dans les deux types de villes.

Résumé des principales conclusions par pays :

- En Éthiopie, les problèmes fonciers sont aussi importants que l'électricité comme

contraintes majeures, derrière l'administration fiscale.

- Le Kenya présente de sérieux problèmes dans la plupart des catégories mais la corruption et la criminalité viennent en tête.
- Au Mozambique, Maputo se distingue comme un emplacement peu propice aux affaires.
- Les questions institutionnelles et celles d'infrastructures sont, dans la plupart des pays

africains, considérées comme aussi problématiques l'une que l'autre, alors qu'au Cambodge, en Chine et au Pakistan, ce sont les contraintes institutionnelles qui dominent.

- Le Bangladesh rivalise avec les pays africains en termes d'obstacles IC sérieux et nombreux.

Tableaux statistiques complémentaires

Note : Les pays de chaque Région présentés dans ces tableaux forment un sous-ensemble indicatif des pays avec lesquels la Banque entretient un dialogue opérationnel actif et sur lesquels des données sont disponibles ; les très petits pays ou ceux soumis à des conflits internes graves n'ont pas été retenus. Les moyennes régionales sont établies à partir de l'ensemble des pays de la Région conformément aux données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

TABLEAU SA1. Croissance de la population 1982–2003 : population totale, population urbaine, urbanisation et population de la ville plus grande

	Population totale (en millions)			Population urbaine (en millions)			Population urbaine (% du total)		Population de la ville plus grande en % de la population urbaine
	1982	2003	% Croissance p.a.	1982	2003	% Croissance p.a.	1982	2003	2005
			1990–2003			1990–2003			
Afrique Sub-Saharienne									
Bénin	3,7	6,7	2,7	1,1	3,0	4,7	28,7	44,5	28*
Botswana	1,0	1,7	2,3	0,2	0,9	3,6	22,5	50,3	22*
Burkina Faso	7,3	12,1	2,4	0,7	2,1	4,4	9,6	17,6	37,0
Cameroun	9,3	16,1	2,5	3,1	8,2	4,3	33,1	51,2	22,0
Cote d'Ivoire	8,8	16,8	2,7	3,2	7,6	4,3	35,8	44,9	44,0
Éthiopie	39,9	68,6	2,3	4,3	11,4	4,4	10,9	16,6	23,0
Ghana	11,8	20,7	2,3	3,7	7,7	3,1	31,6	37,1	24,0
Guinée	4,6	7,9	2,4	0,9	2,3	4,1	20,1	28,9	60,0
Kenya	17,9	31,9	2,4	3,1	11,6	5,6	17,6	36,3	22,0
Lesotho	1,3	1,8	1,0	0,2	0,5	4,2	14,6	30,3	53*
Madagascar	9,3	16,9	2,9	1,8	5,3	5,1	19,5	31,4	31,0
Malawi	6,6	11,0	2,0	0,6	1,7	4,4	9,6	15,9	30*
Mauritanie	1,7	2,8	2,6	0,5	1,8	5,2	31,0	61,7	34*
Mauritius	1,0	1,2	1,1	0,4	0,5	1,4	42,0	42,3	27*
Mozambique	12,7	18,8	2,2	1,9	6,7	6,2	14,6	35,6	18,0
Niger	5,9	11,8	3,3	0,8	2,6	5,8	13,3	22,1	35,0
Nigeria	75,8	136,5	2,7	21,5	63,6	4,9	28,4	46,6	16,0
Rwanda	5,5	8,4	1,5	0,3	0,6	3,1	4,8	6,6	45*
Sénégal	5,9	10,2	2,6	2,1	5,1	4,2	36,4	49,6	43,0
Afrique du Sud	29,0	45,8	2,0	14,0	27,1	3,5	48,2	59,2	12,0
Tanzanie	19,8	35,9	2,6	3,1	12,7	6,4	15,9	35,4	19,0
Togo	2,7	4,9	2,6	0,7	1,7	4,2	24,4	35,1	47*
Ouganda	13,5	25,3	2,9	1,2	3,9	5,3	9,2	15,3	31,0
Zambie	6,1	10,4	2,2	2,4	4,2	2,4	39,8	40,3	33,0
Total	406,3	704,5	2,5	88,6	237,6	4,6	21,8	36,0	24,0
Asie de l'Est & Pacifique									
Cambodge	7,1	12,5	2,6	0,9	2,5	5,6	12,5	19,0	44*
Chine	1008,6	1280,4	1,0	211,0	498,0	3,6	20,9	39,0	2,0
Indonésie	154,2	211,7	1,4	36,6	94,7	4,2	23,7	44,0	13,0
Mongolie	1,8	2,4	1,3	0,9	1,4	1,2	53,2	57,0	55*
Philippines	50,4	79,9	2,2	20,0	49,7	3,9	39,6	61,0	63,0
Viêt Nam	55,7	80,4	1,6	10,8	20,7	3,3	19,4	25,0	23,0
Total	1402,4	1838,5	1,5	314,8	725,5	3,6	22,4	39,0	8,0
Asie du Sud									
Bangladesh	89,9	135,7	1,7	14,3	37,0	4,1	15,9	27,0	31,0
Inde	718,4	1048,6	1,7	169,2	301,3	2,5	23,6	28,0	6,0
Népal	15,2	24,1	2,4	1,1	3,2	5,2	7,0	13,0	20*
Pakistan	87,4	144,9	2,4	25,0	50,6	3,3	28,6	34,0	22,0
Sri Lanka	15,0	19,0	1,3	3,2	4,6	2,1	21,5	24,0	16*
Total	942,6	1401,5	1,8	215,4	403,5	2,8	22,9	28,0	10,0

TABLEAU SA1. Croissance de la population 1982–2003 : population totale, population urbaine, urbanisation et population de la ville plus grande (Suite)

	Population totale (en millions)			Population urbaine (en millions)			Population urbaine (% du total)		Population de la ville plus grande en % de la population urbaine
	1982	2003	% Croissance p.a. 1990–2003	1982	2003	% Croissance p.a. 1990–2003	1982	2003	2005
Afrique du Nord & Moyen Orient									
Égypte	43,0	67,6	1,9	18,9	28,9	1,8	43,9	43,0	37,0
Maroc	20,3	30,1	1,7	8,6	17,3	3,0	42,7	57,0	21,0
Tunisie	6,7	9,9	1,5	3,5	6,7	2,6	52,4	67,0	30,0
Yémen, Rép.	9,2	19,2	3,7	1,9	4,9	4,6	20,3	26,0	30,0
Total	185,1	311,6	2,1	91,2	181,8	2,8	49,2	59,0	27,0
Europe & Asie Centrale									
Albanie	2,8	3,2	-0,3	0,9	1,4	1,3	34,1	44,0	27*
Arménie	3,2	3,1	-1,1	2,1	2,1	-1,1	66,0	67,0	52,0
Azerbaïdjan	6,4	8,2	1,1	3,4	4,3	0,8	53,2	52,0	42,0
Bulgarie	8,9	7,8	-0,8	5,6	5,3	-0,7	62,5	68,0	20,0
Géorgie	5,2	5,1	-0,5	2,7	2,9	-0,3	52,5	57,0	36,0
Kazakhstan	15,2	14,9	-0,7	8,3	8,3	-0,9	54,8	56,0	13,0
Khirgistan	3,8	5,1	1,0	1,4	1,7	0,3	38,3	34,0	47,0
Moldavie	4,1	4,2	-0,2	1,7	1,8	-1,1	41,5	42,0	34*
Roumanie	22,5	21,7	-0,5	11,2	12,1	-0,2	50,0	56,0	14,0
Tadjikistan	4,2	6,3	1,3	1,4	1,7	0,3	33,9	28,0	25*
Turkménistan	3,0	4,9	2,2	1,4	2,2	2,2	46,6	45,0	45*
Ouzbékistan	16,8	25,6	1,7	6,8	9,4	1,0	40,7	37,0	73,0
Total	434,1	472,2	0,1	258,2	301,1	0,2	59,5	64,0	,,
Amérique Latine & Caraïbes									
Bolivie	5,6	8,8	2,1	2,6	5,6	3,2	47,4	64,0	26,0
Brésil	127,1	176,6	1,4	87,0	146,2	2,1	68,4	83,0	12,0
Équateur	8,4	13,0	1,8	4,1	8,4	3,0	48,6	64,0	27,0
Salvador	4,7	6,5	1,9	2,1	4,1	3,8	45,1	64,0	33,0
Guatemala	7,2	12,3	2,6	2,7	5,0	3,1	37,5	41,0	18,0
Honduras	3,8	7,0	2,9	1,4	3,9	4,9	36,0	56,0	25,0
Mexique	70,8	102,3	1,6	47,9	76,7	1,9	67,6	75,0	24,0
Nicaragua	3,1	5,5	2,8	1,6	3,1	3,4	50,8	57,0	35,0
Total	372,1	532,7	1,6	246,5	407,8	2,1	66,3	77,0	23,0
Revenu bas	1637,3	2311,9	2,0	376,3	686,5	3,3	23,0	30,0	16,0
Revenu moyen, marge inférieure	1859,3	2655,5	1,1	673,7	1319,8	2,6	36,2	50,0	13,0
Revenu moyen, marge supérieure	246,1	333,1	1,3	164,8	251,1	1,7	67,0	75,0	26,0
Revenu élevé	842,5	972,1	0,7	619,1	758,3	1,0	73,5	80,0	19,0
Monde	4585,2	6272,5	1,4	1833,9	3015,7	2,2	40,0	49,0	16,0

*Calculs spécifiques, basés sur World Urbanization Prospects 2003

Source : World Development Indicators 2005

TABLEAU SA2. Présentation résumée du secteur économique (agriculture, industrie, services) en PIB, 1990–2003

	% Croissance annuelle moyen 1990–2003				% Croissance moyen PIB pp 1990–2003	Part de PIB annuelle moyenne (%) 1990–2003			Contribution du secteur à la croissance du PIB, 1990–2003 (part* de croissance)			% Du PIB provenant des industries et services**
	Agr.	Ind.	Serv.	PIB		Agr.	Ind.	Serv.	Agr.	Ind.	Serv.	
Afrique sub-saharienne												
Bénin	5,3	5,2	4,3	4,8	1,9	36,0	13,9	50,1	1,9	0,7	2,1	60,2 %
Botswana	-0,3	4,2	7,2	5,3	2,8	3,5	48,9	47,6	0,0	2,0	3,4	100,2 %
Burkina Faso	3,7	2,4	4,9	4,0	1,6	31,7	17,8	50,4	1,2	0,4	2,5	71,2 %
Cameroun	4,7	0,5	-0,1	1,6	-0,9	37,8	22,7	39,5	1,8	0,1	0,0	3,3 %
Côte d'Ivoire	2,8	1,0	0,9	1,3	1,5	26,6	21,7	51,8	-0,7	0,2	0,5	48,2 %
Éthiopie	1,4	2,3	4,9	3,1	0,7	51,9	10,0	38,1	0,7	0,2	1,9	73,7 %
Ghana	3,2	3,4	5,8	4,3	1,9	38,5	23,2	38,3	1,2	0,8	2,2	71,3 %
Guinée	4,3	4,0	3,1	3,8	1,3	23,5	34,4	42,1	1,0	1,4	1,3	72,3 %
Kenya	1,0	1,6	2,8	1,8	-0,7	25,4	17,9	56,7	0,3	0,3	1,6	87,9 %
Lesotho	0,9	6,2	3,6	3,7	2,6	18,1	39,9	41,9	0,2	2,5	1,5	96,2 %
Madagascar	1,7	1,8	1,9	1,7	-1,2	28,9	12,9	58,2	0,5	0,2	1,1	73,5 %
Malawi	7,3	0,9	2,2	3,2	1,1	37,0	20,8	42,2	2,7	0,2	0,9	29,4 %
Mauritanie	2,6	2,0	5,7	3,8	1,2	24,9	30,3	44,7	0,7	0,6	2,5	82,8 %
Maurice	1,0	5,3	6,2	5,2	4,0	9,3	32,0	58,7	0,1	1,7	3,6	98,3 %
Mozambique	4,4	10,5	4,8	6,1	3,9	31,8	22,4	45,8	1,4	2,3	2,2	76,2 %
Niger	3,3	2,0	1,8	2,3	-1,0	39,4	17,3	43,3	1,3	0,3	0,8	47,1 %
Nigeria	3,6	2,8	4,7	3,6	0,8	30,6	46,3	23,1	1,1	1,3	1,1	68,7 %
Rwanda	4,7	2,8	2,9	3,3	0,5	40,8	20,0	39,2	1,9	0,6	1,1	47,2 %
Sénégal	2,6	5,0	3,6	3,7	1,0	18,8	20,0	61,1	0,5	1,0	2,2	86,8 %
Afrique du Sud	0,7	0,9	2,5	1,8	-0,2	4,0	33,9	62,1	0,0	0,3	1,5	98,5 %
Tanzanie	3,5	4,5	3,7	4,1	1,3	46,2	15,7	38,1	1,6	0,7	1,4	56,3 %
Togo	2,9	2,9	2,3	2,3	-0,3	37,5	20,4	42,1	1,1	0,6	1,0	58,3 %
Ouganda	3,8	10,0	7,8	6,5	3,4	44,0	16,6	39,4	1,7	1,7	3,1	73,7 %
Zambie	3,8	0,2	2,5	1,5	-0,8	21,5	35,4	43,1	0,8	0,1	1,1	58,4 %
Moyen	2,8	2,0	2,7	2,4	-0,1	18,9	31,1	50,0	0,5	0,6	1,3	78,8 %
Asie orientale et Pacifique												
Cambodge	3,8	15,2	5,1	6,6	4,0	43,6	19,9	36,5	1,7	3,0	1,8	74,4 %
Chine	3,9	12,2	8,1	9,3	8,2	19,4	48,1	32,5	0,8	5,9	2,6	91,9 %
Indonésie	2,1	5,6	5,0	4,6	3,1	17,6	42,7	39,7	0,4	2,4	2,0	92,3 %
Mongolie***	2,2	-0,7	0,3	-1,3	-2,6	33,5	21,7	44,9	0,7	-0,2	0,1	1,5 %
Philippines	2,2	3,0	4,1	3,3	1,0	18,8	32,5	48,7	0,4	1,0	2,0	87,9 %
Vietnam	3,8	10,5	7,2	7,3	5,6	28,2	31,8	40,2	1,1	3,3	2,9	85,1 %
Moyen	3,0	10,1	7,0	7,7	6,5	18,7	45,3	36,0	0,6	4,6	2,5	92,8 %
Asie du Sud												
Bangladesh	3,4	7,0	4,6	4,9	3,1	26,1	24,5	49,4	0,9	1,7	2,3	81,7 %
Inde	2,9	5,8	7,4	5,6	3,8	27,8	26,8	45,5	0,8	1,6	3,4	86,0 %
Népal	2,9	6,0	5,2	4,5	2,1	42,6	21,2	36,2	1,2	1,3	1,9	71,9 %
Pakistan	3,6	4,4	4,5	3,9	1,4	25,7	24,0	50,3	0,9	1,1	2,3	78,5 %
Sri Lanka	2,0	5,7	5,6	4,8	3,5	22,6	26,5	51,0	0,5	1,5	2,9	90,6 %
Moyen	2,9	5,7	6,7	5,3	3,4	27,4	26,2	46,3	0,8	1,5	3,1	85,4 %

TABLEAU SA2. Présentation résumée du secteur économique (agriculture, industrie, services) en PIB, 1990–2003 (Suite)

	% Croissance annuelle moyen 1990–2003				% Croissance moyen PIB pp 1990–2003	Part de PIB annuelle moyenne (%) 1990–2003			Contribution du secteur à la croissance du PIB, 1990–2003 (part* de croissance)			% Du PIB provenant des industries et services**
	Agr.	Ind.	Serv.	PIB		Agr.	Ind.	Serv.	Agr.	Ind.	Serv.	
Moyen Orient & Afrique du nord												
Égypte, République arabe	3,1	5,4	3,8	4,2	2,2	17,1	32,3	50,5	0,5	1,7	1,9	87,2 %
Maroc	6,4	3,5	3,3	3,1	1,3	16,5	31,6	51,9	1,1	1,1	1,7	72,6 %
Tunisie	2,9	4,2	5,2	4,8	3,2	13,3	28,7	58,0	0,4	1,2	3,0	91,6 %
Rép. Yémen	6,4	5,0	5,8	5,4	1,6	18,7	34,4	46,9	1,2	1,7	2,7	78,8 %
Moyen	3,3	3,6	3,9	3,8	1,5	12,5	39,4	48,2	0,4	1,4	1,9	88,9 %
Europe & Asie centrale												
Albanie	5,3	-0,2	3,7	2,2	2,4	37,5	23,5	39,0	2,0	0,0	1,4	41,2 %
Azerbaïdjan	0,8	4,5	134,5	-0,8	-1,8	23,5	39,5	37,0	0,2	1,8	49,8	99,6 %
Bulgarie***	2,2	-3,1	-2,0	-0,8	0,1	15,5	34,7	49,8	0,3	-1,1	-1,0	119,4 %
Géorgie	-0,2	6,1	7,5	-4,8	-4,4	34,1	24,2	41,6	-0,1	1,5	3,1	101,3 %
Kazakhstan	-1,2	4,5	3,1	-0,1	0,7	12,6	36,2	51,2	-0,1	1,6	1,6	104,8 %
Moldavie***	-7,8	-4,2	1,1	-5,2	-5,0	31,5	27,6	36,8	-2,4	-1,2	0,4	24,1 %
Roumanie***	0,2	-0,9	-7,1	-0,5	-0,1	18,1	40,6	41,3	0,0	-0,4	-2,9	100,9 %
Tadjikistan***	-1,6	-5,3	4,0	-3,9	-5,2	30,3	31,4	38,3	-0,5	1,7	1,5	22,2 %
Turkménistan	3,2	-0,1	0,8	2,7	0,5	22,7	44,9	32,3	0,7	0,0	0,3	25,0 %
Ouzbékistan	1,5	-1,4	0,8	1,0	-0,7	33,3	27,9	38,8	0,5	-0,4	0,3	-19,8 %
Moyen	-0,2	-1,3	1,6	0,2	0,0	11,0	35,8	53,2	0,0	0,5	0,9	104,9 %
Amérique Latine et Caraïbes												
Bolivie	2,3	3,5	3,6	3,5	1,3	15,9	31,4	52,7	0,4	1,1	1,9	89,2 %
Brésil	3,8	1,1	2,0	1,8	0,4	7,6	31,2	61,1	0,3	0,3	1,2	84,6 %
Équateur	-0,7	1,1	4,1	2,3	0,4	13,4	29,8	56,8	-0,1	0,3	2,3	103,5 %
El Salvador	1,4	4,4	4,6	4,1	2,1	12,5	28,5	59,0	0,2	1,3	2,7	95,9 %
Guatemala	2,5	3,3	4,2	3,6	1,0	23,9	19,7	56,3	0,6	0,7	2,4	83,7 %
Honduras	2,8	3,3	3,2	2,9	0,1	19,3	30,1	50,6	0,5	1,0	1,6	82,8 %
Mexique	1,9	3,1	3,1	3,0	1,4	5,6	27,7	66,7	0,1	0,9	2,0	96,4 %
Nicaragua	2,6	3,0	2,4	2,9	0,1	22,4	23,8	53,8	0,6	0,7	1,3	77,7 %
Moyen	2,3	2,1	2,7	2,5	0,9	7,7	30,9	61,4	0,2	0,6	1,6	92,8 %
Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	2,3	4,6	3,8	3,6	2,5	14,3	38,5	47,3	0,3	1,8	1,8	91,5 %
Faible revenus	2,9	4,8	5,6	4,5	2,4	29,2	26,6	44,2	0,9	1,3	2,5	81,4 %
Revenus intermédiaires	2,2	4,1	3,5	3,4	2,2	11,7	37,3	51,0	0,3	1,5	1,8	92,7 %
Revenus intermédiaires (tranche supérieure)	1,7	3,0	3,0	2,8	1,5	6,4	34,9	58,7	0,1	1,0	1,8	96,3 %
Revenus élevés	1,2	1,6	3,0	2,5	1,7	2,2	29,5	68,2	0,0	0,5	2,0	99 %

Source : GDF & WDI central (Avril, 2005), SIMA Database

**Calcul à partir des valeurs des "contributions du secteur à la croissance du PIB" selon la formule suivante : $(\text{Industries} + \text{Services}) / (\text{Agriculture} + \text{Industries} + \text{Services})$

***Pour ces pays, les chiffres dans la dernière colonne montrent à quel point le taux de croissance négative peut s'expliquer par le déclin des taux de croissance des secteurs combinés industries et services, étant donné leurs poids respectifs.

TABLEAU SA3. Les Pays d'Afrique à forte croissance par habitant par an

Nom du pays	Taux de croissance du PIB	Taux de croissance agriculture	Taux de croissance non agric.
Mozambique*	5,40	3,3	6,14
Maurice*	3,97	0,0	4,47
Botswana*	3,37	-3,3	3,60
Ouganda*	2,51	0,0	4,18
Guinée*	2,34	3,1	2,06
Tanzanie*	2,25	0,9	2,96
Burkina Faso*	2,22	0,7	2,88
Lesotho*	2,20	2,0	2,52
Cameroun*	2,18	3,8	71
Sénégal*	2,15	-0,3	2,72
Rwanda*	2,13	3,0	1,42
Bénin*	1,95	2,6	1,55
Éthiopie*	1,60	-1,6	3,61
Mauritanie*	1,42	-1,3	2,30
Nigeria*	1,37	1,8	1,32
Togo*	1,11	0,7	1,36
Malawi*	1,10	4,5	0,01
Ghana	0,93	0,7	1,07
Afrique du Sud	0,62	1,0	0,65
Zambie	0,53	-1,9	1,59
Niger	-0,23	-0,3	-0,16
Madagascar	-0,40	-1,2	-0,30
Kenya	-1,10	-1,4	-0,82
Côte d'Ivoire	-1,16	-0,3	-1,46
Moyenne	1,78	0,68	1,57

Non-agricole c'est à dire toutes les industries et services.

Taux de croissance entre deux années extrêmes.

Les pays avec * ont une croissance durable de 1 % du PIB au minimum p.a. sur la période.

Source : WDI 2005.

TABLEAU SA4. Taux de pauvreté, urbaine et rurale, et part urbaine du total des pauvres (année la plus récente et 2020) (Suite)

	Décompte habitants pauvres, urbain (% population)	Décompte habitants pauvres, rural (% population)	Année ***I-DSRP **DSRP *SIMA	Année la plus récente, pauvreté urbaine en % du total pauvreté	Pauvreté urbaine en % du total pauvreté, 2020 (1)
Afrique sub-saharienne					
Bénin	23,2	33,0	1999**	35,3	47,1
Botswana
Burkina Faso	19,9	52,3	2004**	7,4	11,9
Cameroun	22,1	49,9	2001*	31,0	41,5
Côte d'Ivoire	23,0	42,0	1998***	30,5	39,1
Éthiopie	37,0	45,0	2000*	13,7	21,4
Gambie	32,5	51,1	1998**	22,9	33,1
Ghana	17,3	36,0	1998/99**	21,8	28,5
Guinée	25,0	52,5	2002**	17,8	30,5
Kenya	49,0	53,0	1997*	33,5	48,9
Lesotho
Madagascar	52,1	76,7	1999*	23,2	33,7
Malawi	54,0	65,5	1998**	13,1	20,7
Mauritanie	25,4	61,2	2000*	33,1	58,2
Maurice
Mozambique	62,0	71,3	2000**	31,3	48,6
Niger	52,0	66,0	1993**	17,8	27,4
Nigeria	30,4	36,4	1993*	41,3	53,9
Rwanda	22,6	67,9	2000**	2,2	3,7
Sénégal	59,0	88,0	2001(2)**	38,2	50,3
Tanzanie	29,5	38,7	2001*	28,4	43,9
Togo
Ouganda
Zambie	56,0	83,1	1998*	31,1	38,8
Asie orientale et Pacifique					
Cambodge	13,9	40,1	1999*	7,0	12,7
Chine	2,0	4,6	1998*	20,8	33,2
Indonésie	16,3	34,1	(3)	26,5	40,2
Mongolie	39,4	32,6	1998*	62,8	66,0
Philippines	21,5	50,7	1997*	39,0	51,5
Vietnam	6,6	35,6	2002*	5,7	9,4
Asie du Sud					
Bangladesh	36,6	53,0	2000*	19,6	29,4
Inde	24,7	30,2	2000*	24,2	30,3
Népal	23,0	44,0	1996*	7,0	11,8
Pakistan	24,2	35,9	1999*	25,6	33,1
Sri Lanka	15,0	27,0	1996*	14,5	21,6
Moyen Orient & Afrique du nord					
Égypte, République arabe	22,5	23,3	1996*	41,9	47,4
Maroc	12,0	27,2	1999*	36,7	47,0
Tunisie	3,6	13,9	1995*	34,2	44,0
Rép. Yémen	30,8	45,0	1998*	18,9	26,4

TABLEAU SA4. Taux de pauvreté, urbaine et rurale, et part urbaine du total des pauvres (année la plus récente et 2020) (Suite)

	Décompte habitants pauvres, urbain (% population)	Décompte habitants pauvres, rural (% population)	Année ***I-DSRP **DSRP *SIMA	Année la plus récente, pauvreté urbaine en % du total pauvreté	Pauvreté urbaine en % du total pauvreté, 2020 (1)
Europe & Asie centrale (4)					
Albanie	15,1	23,4		33,3	44,0
Arménie	22,4	16,6		73,6	77,1
Azerbaïdjan	23,9	15,6		62,3	66,1
Bulgarie	14,9	30,6		50,2	54,2
Géorgie	21,0	19,0		59,2	66,2
Kazakhstan	14,8	26,2		41,7	46,1
Rép. Kirghize	14,1	23,2		24,1	27,4
Moldavie	21,9	19,0		45,3	51,3
Roumanie	11,4	30,2		32,0	37,6
Tadjikistan	16,8	20,9		23,4	28,1
Turkménistan	9,5	28,0		21,9	27,8
Ouzbékistan	15,6	22,6		28,6	32,1
Amérique Latine et Caraïbes (5)					
Bolivie	52,0	82,0	1999	50,0	61,1
Brésil	27,0	58,0	1998	65,0	80,2
Équateur	60,0	..	1998	s.o.	..
El Salvador	16,0	53,0	1998	30,0	37,5
Guatemala	26,0	66,0	1998	20,0	32,2
Honduras	41,0	71,0	1998	37,0	40,4
Mexique	15,0	55,0	1998	43,0	52,5
Nicaragua	45,0	67,0	1998	46,0	56,1

Les habitants urbains et ruraux sont basés sur le recensement le plus récent disponible. Tous les chiffres correspondent à la pauvreté de base et non pas à l'extrême pauvreté.

Source : GDF & WDI central (Avril 2005), base de données SIMA sauf indication contraire.

**Données DSRP résumé, Diana Mitlin, 2003, "Understanding Urban Poverty : What the Poverty Reduction Strategy Papers Tell Us," Poverty Reduction in Urban Areas Series, Working Paper 13, Human Settlements Programme, International Institute for Environment and Development, Londres. Pour le Burkina Faso, les données de pauvreté proviennent du DSRP, juillet 2004. Pour la Guinée, les données de pauvreté proviennent du DSRP, janvier 2002.

***Pour la Côte d'Ivoire, les données de pauvreté proviennent du DSRP intérimaire, janvier 2002.

Notes :

- (1) Données sur la population des Nations Unies (2004). Les chiffres ont été estimés en prenant les taux de pauvreté urbain et rural par habitant de l'année de base et en les appliquant aux chiffres de population projetés urbains et ruraux en 2020.
- (2) Le DSRP mentionne une pauvreté urbaine entre 44 % et 59 %, et de pauvreté rurale entre 72 % et 88 %. Les valeurs les plus élevées ont été retenues pour ce tableau.
- (3) Basé sur la "méthode itérative" ; voir Menno Pradhan, Asep Suryahadi, Sumarto Sudarno, et Lant Pritchett 2000, "Measurements of Poverty in Indonesia : 1996, 1999, and Beyond," Social Monitoring and Early Response Unit (SMERU) Document de travail, Jakarta, Indonesia.
- (4) *Dimensions of Urban Poverty in ECA*, Final Draft, 11 mars 2004, Energy and Infrastructure (ECSIE), Régions Europe et Asie centrale
- (5) Fay (2005).

Les nombres de pauvres varient beaucoup dans certains pays selon les sources, par ex. différents décomptes de pauvres provenant des DSRP, cités par Mitlin :

	Pauvreté urbaine	Pauvreté rurale
Cambodge	42,4(14,6)	56,1
Vietnam	7,8	19,7
Yemen	10	19,9
Honduras	37	58,0

Notes

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Il convient d'être prudent avec les données de croissance urbaine car les données de recensement sont incomplètes dans beaucoup de pays. Il faut aussi noter que la distinction entre zones rurales et urbaines correspond parfois plus à un exercice administratif qu'à une réalité, à l'exception des franges extrêmes de localités en termes de densité et de taille.
2. En ne tenant pas compte des pays les plus petits et les plus agités de la Région.
3. Défini comme le ratio de population n'étant pas en âge de travailler (moins de 15 ans et plus de 64 ans) sur la population en âge de travailler.
4. L'habitat peut représenter 5 à 10% du PIB, 15% à 20% de la formation de capital, plus de la moitié de la richesse nationale et les trois quarts de l'activité des secteurs financiers dans les marchés développés.
5. Ceci ne figure que rarement et explicitement dans les déclarations de politique nationale des pays. Le Plan à 25 ans 2001 de la Chine constitue l'exception notable à la règle qui défend un programme d'urbanisation pour stimuler le développement économique rural et national.

CHAPITRE 2

6. Les données de démographie urbaine en Afrique subsaharienne sont à manier avec

prudence car certains pays n'ont pas fait de recensement depuis le milieu des années 90. (Le dernier recensement date de 1992 au Bénin, 1987 Cameroun, 1994 Éthiopie, 1993 Madagascar, 1991 provisoire Nigeria et 1998 Sénégal). Le Bénin, l'Éthiopie et Madagascar n'ont fait qu'un unique recensement ; le Cameroun et le Sénégal, deux. (www.citypopulation.de). Les projections sont donc des évaluations expérimentales pour beaucoup de pays. Certains ont estimé que dans les pays ayant subi un déclin ou une stagnation économique au cours de la dernière décennie, la croissance urbaine a sans doute été moindre que ce qu'annoncent les statistiques officielles (en tout cas pour ce qui est des migrations internes) en raison de l'absence de données de recensement (Satterthwaite 2002).

7. Les pays donnent des définitions différentes du terme "urbain". Les critères de définition comportent généralement un seuil minimum d'habitants (variant entre 2 500 et 10 000 résidents selon les pays), ils peuvent inclure un pourcentage minimum d'activités non agricoles et des conditionnalités administratives. Les critères peuvent varier entre deux recensements ou les agglomérations peuvent changer de catégories, ce qui entraîne des discontinuités dans l'évolution du ratio population urbaine/population totale.

8. Dans sa version révisée, ce même document, prévoyait qu'Addis Ababa, Luanda et Abidjan dépasseraient 5 millions d'habitants en 2015.
9. La règle veut que les zones urbaines les plus importantes soient les plus productives parce qu'elles permettent une plus grande spécialisation des tâches, une meilleure adéquation des compétences aux emplois, un éventail plus large de choix de consommation pour les travailleurs et des services annexes pour les producteurs. Tant que le surplus de productivité résultant des externalités positives est supérieur aux surplus des coûts liés au foncier, à la main d'œuvre, au logement et aux autres besoins, les villes peuvent croître et prospérer. Lorsque les déséconomies résultant du changement d'échelle de la ville (impacts négatifs tels qu'embouteillages, pollution et criminalité) deviennent trop importantes, le dynamisme de la ville peut diminuer, en créant moins d'emplois, attirant moins de main d'œuvre très qualifiée ou en générant moins de bien-être pour ses habitants.
10. Les taux de primatie urbaine changent beaucoup d'un pays à l'autre dans la Région et ces variations ne semblent pas étroitement liées au revenu par habitant ou à la superficie de pays. Voir le Tableau SA1 dans les Annexes.
11. Une autre source de données a été consultée dont la plus petite catégorie de localité comporte un minimum de 100 000 habitants (www.citypopulation.de). Les données sont parfois incomplètes, surtout dans la catégorie des petites localités, et il n'est pas possible de raffiner davantage l'étude car les résultats ne seraient pas fiables.
12. Les estimations varient entre 7% et 10% (Montgomery et al. 2003, Table 3-4, 90 ; Lucas 1998). Les taux d'augmentation naturelle des urbains et les apports de croissance liés aux migrations sont tous deux élevés. au démarrage du processus d'urbanisation et tendent à diminuer quand l'urbanisation progresse (Montgomery et al. 2003, 151).
13. Montgomery et al. 2003, Figure 3-4, 91. Cette observation conforte un point déjà évoqué plus haut : dans les années 90, dans les pays où la croissance économique par habitant a été nulle ou négative, les taux de croissance estimés de la population urbaine pourraient bien être quelque peu surestimés, étant donné l'absence de données de recensement.
14. Entre 1990 et 2002, seuls 18 pays ont des taux d'urbanisation en recul, dont trois sont de petits États insulaires, 13 ont des économies en transition (tous en Europe et Asie centrale (EAC), sauf la Mongolie) et deux sont en région MENA (Égypte et Irak). L'Estonie et l'Égypte sont les deux seuls pays à urbanisation déclinante présentant une croissance positive du PIB par habitant (représentés aussi par une ligne penchant à gauche dans ce schéma) tandis que le Kazakhstan a un PIB inchangé (Données WDI).
15. L'échantillon ne tient pas compte des pays les plus petits et les plus agités de la Région.
16. Des évaluations des parts de PIB spatialisées ont été réalisées dans certains pays d'Afrique en se fondant sur l'analyse de la répartition de la population et de sa participation au secteur primaire, au secteur informel et aux activités du secteur moderne, à partir d'enquêtes locales et en les comparant aux données formelles de la comptabilité nationale. Ces estimations, par exemple, donnent pour le Cameroun urbanisé à 50% en 2002, une contribution des zones urbaines au PIB de 70% ; les deux villes les plus importantes, Douala et Yaoundé sont respectivement à 10 et 8% de la population totale et leur contribution respective au PIB est de 25% et 16%. L'analyse démontre également que la productivité rurale (revenu rural moyen) est en croissance grâce à l'impact de la demande des zones urbaines (Club du Sahel et PDM, 2004). La même méthodologie a été utilisée pour les estimations précédentes concernant Addis.
17. Les industries comprennent les activités manufacturières, minières (qui peuvent se situer principalement en zone rurale), le BTP et les infrastructures. Les services comprennent les banques et les assurances, le commerce et tous les autres services. L'agriculture comprend les activités forestières et la pêche.

18. La période de 13 ans ici retenue est quelque peu arbitraire, mais une analyse similaire avait été faite pour les deux moitiés de cette période, ainsi que pour les années 1992 à 2002 et les trois années 2000 à 2002. Les résultats sont quasiment les mêmes à chaque fois, avec ces deux secteurs représentant plus de 80 à 95% de la croissance du PIB dans chaque regroupement de pays.
20. Les études sur la pauvreté des ménages n'utilisent pas toutes le même indicateur de bien-être pour mesurer le seuil de "pauvreté du revenu", il s'agit parfois du revenu réel (rarement, car difficile à mesurer), des dépenses ou de la consommation chiffrée en termes monétaires. La "pauvreté non liée au revenu" qui traduit la qualité de vie en termes d'accès/qualité des services essentiels, de statut de l'éducation et de la santé, de satisfaction, de sécurité, etc., est mesurée de manière objective et qualitative pour chacune de ces caractéristiques. La pauvreté ou le bien-être peuvent aussi être évalués en termes d'accès aux actifs ou aux différentes formes de capital (humain, physique, financier, social, intellectuel, ressources naturelles) ou en termes de vulnérabilités et risques à subir.
21. Il faut souligner que les taux d'incidence de la pauvreté ne peuvent pas être comparés de pays à pays car les estimations du seuil de pauvreté varient. Voir le Tableau SA4 dans les Annexes.
22. C'est ce qui se produit déjà en Mongolie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie et Moldavie où l'incidence de pauvreté urbaine dépasse la moyenne rurale. Étant donné l'ampleur des taux d'urbanisation et de pauvreté relative entre urbains et ruraux, dans ces pays plus de la moitié des pauvres vit déjà à présent en milieu urbain car l'urbanisation y est très développée, c'est aussi vrai en Bulgarie, Bolivie, au Brésil et dans plusieurs autres pays de la région ALC. C'est une tendance commune aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à revenu élevé comme en Hongrie ou Russie (Banque mondiale 2004b).
23. Montgomery et al. (2003, Table 5-3, p. 173–174) ont examiné les résultats des Enquêtes démographiques et sanitaires (DHS) dans les régions en développement et concluent que l'accès aux services d'infrastructures s'améliore de manière quasi-proportionnelle en fonction des catégories de taille des localités, en partant de 100 000 habitants pour aller jusqu'à 5 millions. Toutefois, ces différences sont statistiquement souvent moins significatives quand il s'agit de l'Afrique subsaharienne que dans les autres régions.
24. Les enquêtes auprès des ménages rapportent ce que disent les ménages sur leurs dépenses pour différents biens et services, mais n'indiquent pas ce qu'il leur faudrait dépenser pour satisfaire leurs besoins minimum. La base de données des indicateurs urbains de l'ONU-Habitat établit que la consommation quotidienne par habitant d'eau dans les quartiers informels d'Antananarivo, Madagascar, n'était que de 20 litres (c'est à dire le niveau minimum d'après les normes de santé de l'OMS) contre 40 litres dans tous les autres quartiers de la ville ; 30 dans les quartiers informels de Port-Gentil, Gabon, contre 82 pour le reste de la ville. (UN-Habitat, Global Urban Observatory, 1998 data).
25. C'est particulièrement frappant pour l'électricité, car les coûts d'extension du réseau dans une zone urbaine sont relativement peu élevés et il semble donc difficile de justifier ce défaut par des raisons purement financières. En Afrique, 52,2% des urbains non pauvres ont l'électricité mais seulement 19,7% des pauvres en milieu urbain (un écart de près de 33 points de pourcentage), c'est à dire que l'écart est deux fois plus important que celui qui sépare les pauvres urbains des pauvres ruraux dont 4,3% disposent d'un accès. Cette comparaison reste valable en moyenne pour l'électricité ainsi qu'en parts de ménages n'ayant aucun accès aux trois réseaux de services dans d'autres régions en développement (Montgomery et al., 2003, Table 5-4, 175).
26. L'Observatoire urbain mondial du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) utilise cinq critères de privation d'abri pour estimer le nombre des habitants des bidonvilles (struc-

- ture de logement non durable, sur-occupation, absence d'eau potable, d'assainissement et de sécurité foncière). L'estimation se fonde sur les quatre premiers critères faute d'un nombre suffisant d'estimations de qualité du statut foncier.
27. Par exemple, d'après l'Enquête de suivi des conditions de vie de Zambie de 1998, il n'y a que 6 à 8% des habitants urbains, sur l'ensemble des quintiles de dépenses, dont les ordures ménagères sont ramassées.
 28. L'Indonésie avait subi un impact comparable sur sa pauvreté urbaine lors de la crise financières de 1997–1998 (Banque mondiale, 2003b).
 29. Le récent Questionnaire sur les indicateurs clés de bien-être du Ghana (CWIQ, Enquête nationale auprès des ménages), par exemple, démontre que les indicateurs de nutrition (pourcentage d'enfants avec insuffisance pondérale, retard de croissance ou santé fragile) se sont nettement plus détériorés à Accra que dans toute autre région entre 1997 et 2003 (WB memo de Carlos Cavalcanti, 27/9/04).
 30. Sahn et Stifel (2003), tables 3 et 4. Il faut noter que les auteurs ont mis l'accent sur les désavantages absolus des zones rurales par rapport aux zones urbaines et ont conclu que les résultats confirment leur hypothèse d'une tendance pro-urbaine (anti-rurale) persistante.
 31. DEXIA, 2003. www.dexia.com.
 32. Y compris Bulgarie, Géorgie, Kazakhstan, République kirghize, Moldavie, Mongolie, et Roumanie (Fonds monétaire international (FMI) Statistiques financières publiques (GFS), 2004).
 33. D'après la déclaration de clôture du congrès constitutif du CCRA, mai 2005 (www.uclga.co.za).
- ### CHAPITRE 3
34. La productivité du travail et la productivité totale des facteurs de l'agriculture en ASS sont restées inférieures à celles de toutes les autres régions (y compris la Chine) depuis 1980, avec cependant une tendance à l'amélioration depuis le milieu des années 90 (Figures 3.14 et 3.15).
 35. WDR 2003 (Tableaux 4.2, p. 61 et 4.3, p. 62).
 36. Estimation de Clare Romanik, Urban Institute (Avant-projet de décembre 2004, "An Urban-Rural Focus on Agricultural Markets") tirée des données de l'Enquête auprès des ménages du Malawi et du Mozambique.
 37. Urban Harvest. "Science for People and the Planet." Dans le rapport annuel 2003. CGIAR System-wide Initiative for Urban and Peri-Urban Agriculture, cité par Romanik, 2004.
 38. Défini comme le ratio de population n'étant pas en âge de travailler (moins de 15 ans et plus de 64 ans) par rapport à la population en âge de travailler.
 39. Selon 90 Enquêtes démographiques et sanitaires (DHS) réalisées dans 56 pays, la fécondité urbaine est en moyenne inférieure de 25% à la fécondité rurale ; dans les pays ASS les taux sont de 5,07% contre 6,5%, ce qui représente un écart de 22% (Montgomery et al, 2003).
 40. Les exemples des difficultés d'embauche et de maintien en place du personnel de santé et d'éducation dans les zones rurales abondent par comparaison avec les villes (Global Monitoring Report 2005).
 41. Black et al. (2003) ont examiné 48 DSRP, et dans 21 d'entre eux la migration n'était pas mentionnée. Dans presque tous ceux qui la mentionnent, elle est traitée en termes péjoratifs, comme une cause de pauvreté, de maladie, de criminalité et d'autres problèmes de développement.
 42. Les DHS ont interrogé des femmes en âge de procréer, dont un quart ont dit qu'elles étaient venues s'installer dans cette ville dans les cinq dernières années.
 43. La seule exception à ce tableau positif provient des données relatives au taux de survie des enfants dont les mères proviennent des zones rurales. Il est nettement moins bon que celui des enfants dont les mères n'ont pas migré, et ce, pour des raisons qui ne sont pas déterminées (Montgomery et al. 2003, 287).
 44. Une enquête sur le niveau de vie des ménages en Indonésie, aux Philippines et au Vietnam

a conclu que les migrants n'étaient pas en plus mauvaise situation que les autres personnes interrogées. L'enquête menée au Vietnam présente cependant une grosse lacune car elle n'inclut pas les migrants non enregistrés qui ne peuvent statutairement avoir accès aux services publics et sociaux (Banque mondiale, 2003).

45. Une enquête récente menée au Guatemala auprès d'un échantillon représentatif national de ménages a pu distinguer les transferts internationaux et intérieurs, elle a montré que les deux types d'envois de fonds réduisent le niveau, l'intensité et le degré de pauvreté. Le taux de pauvreté diminue autant par les envois d'origine internationale que d'origine intérieure, de 0,8% et 0,9% respectivement, quand on les intègre dans le revenu du ménage. Comme une part importante des ménages destinataires appartient au décile des revenus les plus bas, ceci représente une amélioration considérable de leurs revenus (Adams, 2004).
46. Ces parts de revenus ont diminué d'environ un tiers entre 1986 et 1987 en raison de facteurs externes (Banque mondiale, 2003f, p. 56).
47. Alors qu'à la fin du 19^{ème} siècle-début du 20^{ème} près du tiers de la population active a abandonné les zones rurales en crise (par ex. en Irlande et en Scandinavie pour aller aux États-Unis), les migrations internationales vers l'OCDE sont aujourd'hui plus réglementées. En cumul, les migrations vers les États-Unis de 1970 à 2000 représentent moins de 2% de la population active d'Afrique subsaharienne et moins de 5% dans les pays de la région ALC (cette région ayant le taux de migration le plus fort) ; en outre, les flux migratoires du siècle précédent étaient constitués majoritairement de paysans, alors qu'aujourd'hui plus de la moitié des migrants aux États-Unis ont un diplôme universitaire ou d'autres compétences (WDR 2003, Box 4.4).

CHAPITRE 4

48. Les premiers résultats tirés d'une étude sur les activités économiques informelles à Lagos

en 2000 mettent aussi au premier rang des préoccupations l'amélioration des infrastructures (électricité, eau, bonnes routes) que doit assurer l'État ou les administrations locales, suivie de près par "l'aide à l'accès au crédit" et "la sécurité et la sûreté dans les rues" (Tewari et Banerjee, 2005).

CHAPITRE 5

49. Tewari et Banerjee (2005) ont constaté qu'une part largement prépondérante des grandes entreprises manufacturières comme des entreprises d'échelle petite-moyenne-micro n'exportent pas, même pas en Afrique, et ils n'en ont trouvé que peu indiquant qu'elles avaient des échanges commerciaux avec des entreprises de tailles diverses.
50. Les résultats sont résumés dans Montgomery et al. (2003) Chapitre 7 ; Tableau 7-4.
51. Les facteurs de risques sont fonction du registre et de la nature des contacts sociaux, dont font partie la densité et la forte mobilité des quartiers urbains, mais aussi de la présence et de la prolifération de groupes vulnérables tels que les enfants des rues et les travailleurs de l'industrie du sexe (Boerma, Nunn, et Whitworth, 1999 ; Kelly, 2003).
52. Cité par Carsten Hyttel, Représentant régional pour l'Afrique de l'Est de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Centre pour la prévention internationale du crime.

CHAPITRE 6

53. Il n'existe pas de recette permettant de dire à partir de quelle taille une ville devient plus productive ou au contraire est amoindrie par les externalités négatives. La plupart des recherches menées sur la productivité des villes ont analysé la taille *relative* (taux de primatie) des villes dans les différents pays ou ont étudié les zones métropolitaines dans les pays développés.
54. La conclusion principale des études des politiques de développement au Brésil et dans d'autres régions souligne que les économies

- d'agglomération et les accès au marché produisent de forts rendements croissants qui poussent à la concentration spatiale des activités économiques dans les villes et régions du pays prédominantes. C'est une tendance lourde qu'il est très difficile de modifier par des mesures fiscales ou budgétaires. Voir la revue des publications dans M. Fay, éditeur, "Brazil Economic Development at State Level—(Some) Lessons from Experience," Banque mondiale, Région Amérique Latine & Caribes, mai 2005 avant-projet. Les essais de redéploiement industriel dans de nouvelles villes en dehors de Séoul dans les années 70 et 80 en Corée ont réussi à réduire la proportion d'emploi dans le secteur manufacturier de la capitale et à la faire progresser dans d'autres villes, avec un certain nombre de coûts d'efficacité. La concentration de la population urbaine à Séoul n'a pourtant guère changé. (Kyu Sik Lee et Sang-Chuel Choe, 1989, "Changing Location Patterns of Industries and Urban Decentralization Policies in Korea," dans Jene K. Kwon, ed., *Korean Economic Development* (Westport, CT : Greenwood Press) ; et Henderson, Shalizi, et Venables 2001.
55. C'est l'un des enseignements qu'apportent les efforts de déconcentration industrielle de la Corée.
56. Rakodi (1999) remarque que la seule région métropolitaine transnationale notable en Afrique est celle qui relie Douala, Lagos et Abidjan, née de la création de la CEDEAO. Des mesures ont été prises pour encourager la formation d'un corridor urbain entre Johannesburg et Maputo.
57. Rodriguez-Pose et Gill (2003) montrent à partir d'un échantillon mondial de pays que des transferts budgétaires qui se contentent d'accroître l'autonomie budgétaire des collectivités territoriales sous-nationales peuvent renforcer les inégalités régionales et consolider les régions les plus fortes, sauf si le gouvernement opère des transferts de péréquation.
58. En Tanzanie, par exemple, on s'est rendu compte que les zones industrielles n'offraient pas de meilleurs services d'infrastructures aux entreprises résidentes. (Vandana Chandra, Pooja Kacker, et Ying Li, 2005, "Identifying the key constraints to growth, export competitiveness and employment in Tanzania's manufacturing sector," Banque mondiale, PREMED, avant-projet de Résumé analytique).
59. Ceci est au cœur de la démarche du programme de recherche ECOLOC du Programme de développement municipal et de l'OCDE/Club du Sahel.

ANNEXES

60. Voici un court résumé d'une étude entreprise par Mita Chakraborty, Conseiller, Banque Mondiale. Un document de référence présentant les données peut être obtenu auprès de son auteur (Chakraborty, 2005)
61. La perte est évaluée à dix heures en moyenne, avec un éventail de résultats très large.

Documents de référence

- Adams, Richard. 2004. Remittances and Poverty in Guatemala. Présentation à la Banque mondiale.
- Ades, Alberto F., et Edward L. Glaeser. 1995. "Trade and Circuses : Explaining Urban Giants." *The Quarterly Journal of Economics* (February) : 195–227.
- African Population and Health Research Centre (APHRC). 2002. *Population and Health Dynamics in Nairobi's Informal Settlements*. Nairobi
- Becker, Kristina Flodman. 2004. *The Informal Economy*. SIDA Fact Finding Study. Suède.
- Bell, Clive, Shantayanan Devarajan, et Hans Gersbach. 2003. The Long-Run Economic Costs of AIDS : Theory and an Application to South Africa. Banque mondiale. Document de travail de recherche sur les politiques WPS3152.
- Bertaud, Alain. 2001. *The Costs of Utopia : Brasilia, Johannesburg and Moscow*. Revised.
- Bertaud, Alain, et Jan K. Brueckner. 2004. Analyzing Building Height Restrictions : Predicted Impacts, Welfare Costs, and a Case Study of Bangalore, India. Banque mondiale, Département des transports et du développement urbain, Unité urbaine. Document de travail de recherche sur les politiques 3290.
- Bertaud, Alain, et Renaud, Bertrand. 1995. *Cities Without Land Markets : Location and Land Use in the Socialist City*. Banque mondiale. Document de travail de recherche sur les politiques 1477.
- Bertaud, Alain, Robert Buckley, Sumila Gulyani, Kate Owens, et Kevin Villani. 2004. Real Estate Reform in Addis Ababa : Making the City a Platform for Market Development. Résumé analytique.
- Black, R., R. Sabates-Wheeler, R. Skeldon, C. Waddington, et A. Winters. 2003. Mapping Study of Migration Issues. Sussex Centre for Migration Research. Boerma, J. T., A. J. Nunn, et A. G. Whitworth. 1999. "Spread of HIV infection in a rural area of Tanzania." *AIDS* 13 : 1233–1240.
- Bourguignon, Francois. 1999. Crime, Violence and Inequitable Development." Banque mondiale Conférence annuelle de la Banque sur l'économie du développement, Washington, D.C.
- Bryceson, D. F. 2004. "Rural livelihoods and agrarian change in Sub-Saharan Africa : processes and policies." In *Rural Livelihoods and Poverty Reduction Policies*, ed. F. Ellis et H. A. Freeman. Londres : Routledge.
- Carruthers, Robin, with Malise Dick et Anuja Saurkar. 2004. Affordability of Public Transport in Developing Countries. Département des transports et du développement urbain, Banque mondiale
- Central Bank of Nigeria (CBN) et Nigerian Institute of Social and Economic Research (NISER). 2003. An In-Depth Study of Nigeria's Informal Distributive Trade Sector. Avant-projet. Abuja.
- Central Bank of Nigeria (CBN), Nigerian Institute of Social and Economic Research (NISER), et Federal Office of Statistics (FOS). 2003. In-depth Study of Nigerian Informal Manufacturing Sector. Avant-projet de rapport final. Abuja.
- Centre for African Settlement Studies and Development (CASSAD). 2002. Economic and Employment Trends in Karu. Ibadan, Nigeria.
- Chakraborty, Mita. 2005. Acting Locally While Thinking Globally : Subnational Strategies to Promote Investment Climate. TUDUR. Avant-projet.
- Chambas, Gerard, et Elsa Duret. 2000. *La Mobilisation des Ressources Locales au Niveau des Municipalités d'Afrique Subsaharienne*. Ministère des affaires étrangères, Direction générale de la coopération internationale et du développement. France.
- Club du Sahel et Programme de développement municipal (PDM). 2004. Assessing Local Economies and their Prospects. Technical Document 1,3, Ecoloc Handbook, vol. 1.

- Collier, Paul, et Gunning, J. W. 1999. "Explaining African Economic Performance." *Journal of Economic Literature* 37 (1) : 64–111.
- The Commission for Africa. 2005. *Our Common Interest : Action for a Strong and Prosperous Africa*. Londres.
- Cour, Jean-Marie. 2004. Assessing the "benefits" and "costs" of urbanisation in Vietnam. Annexe à "Urbanisation and Sustainable Development : A Demo-Economic Conceptual Framework and its Application to Vietnam." Report to Fifth Franco-Vietnamese Economic and Financial Forum, Ha Long.
- _____. 2003. Sustainable development and poverty reduction strategy revisited : a demo-economic conceptual framework and its application to Ethiopia. The Ethiopian Economic Association, 2003 International Conference on the Ethiopian Economy. Addis Abeba Avant-projet.
- Dollar, David, et Aart Kraay. 2002. "Growth is good for the poor." *Journal of Economic Growth* 7 : 195–225.
- Doumani, Fadi M. 2002. *Environmental Health in Sub-Saharan Africa : A Road Map*. Banque mondiale, Région Afrique. Annex VIII. Avant-projet.
- Duranton, G., et D. Puga. 2002. "Diversity and Specialisation in Cities : Why, Where and When Does it Matter," in P. McCann (ed.) *Industrial Location Economics*, ed. P. McCann. Cheltenham, U.K. : Edward Elgar.
- Eifert, Benn, Alan Gelb, et Vijaya Ramachandran. 2004. Business Environment and Comparative Advantage in Africa : Evidence from the Investment Climate Data. Banque mondiale. Avant-projet.
- Ellis, Frank, et Nigel Harris. 2004. New Thinking about Urban and Rural Development. Keynote paper for DFID Sustainable Development Retreat, University of Surrey. Avant-projet.
- Ersado, Lire. 2003. Income diversification in Zimbabwe : Welfare Implications from Urban and Rural Areas, Banque mondiale. Avant-projet.
- Farvacque-Vitkovic, Catherine, et Lucien Godin. 1998. *The Future of African Cities : Challenges and Priorities for Urban Development*. Directions in Development Series. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Farvacque-Vitkovic, Catherine, Lucien Godin, Hugues Leroux, Florence Verdet, et Roberto Chavez. 2005. *Street Addressing and the Management of Cities*. Banque mondiale, Directions in Development Series. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Fay, Marianne, ed. 2005. *The Urban Poor in Latin America*. Directions in Development Series. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Fay, Marianne, et Charlotte Opal. 2000. Urbanisation without Growth : A Not So Uncommon Phenomenon. Banque mondiale Document de travail de recherche sur les politiques 2412, Washington, D.C.
- Fox, Louise, Gordon Betcherman, Vandana Chandra, Benn Eifert, et Arvil Van Adams. 2004. Realizing the Potential of the Labour Force in Africa : Barriers and Opportunities. Document préparé pour la conférence sur les marchés du travail (November 18–19, 2004). Avant-projet.
- Freire, Mila, et Mario Polese. 2003. *Connecting Cities with Macroeconomic Concerns : The Missing Link*. Montreal : Institut National de la Recherche Scientifique et Banque mondiale.
- Gasper, J., et E. Glaeser. 1998. "Information Technology and the Future of Cities." *Journal of Urban Economics* 43 : 136–156.
- Glaeser, Edward L. 1998. "Are Cities Dying?" *Journal of Economic Perspectives* 12 (2) : 139–160.
- Glaeser, E. L., H. D. Kallal, J. A. Scheinkman, et A. Shleifer. 1992. "Growth in Cities." *Journal of Political Economy* 100 (6) : 1126–1152.
- Grimm, Michel, et Isabel Gunther. 2004. Operationalising Pro-Poor Growth : A Country Case Study on Burkina Faso. Initiative conjointe de l'AFD, BMZ (GTZ, KfW Banque de développement), DFID et Banque mondiale.
- Henderson, J. Vernon. 2000. How Urban Concentration Affects Economic Growth. Banque mondiale, Document de travail de recherche sur les politiques 2326, Washington, DC.
- _____. 1999. "Inter-City and Inter-Regional Patterns of Production with Economic Development. Brown University. Avant-projet.
- Henderson, J., Zmarak Shalizi, et Anthony J. Venables. 2001. "Geography and development." *Journal of Economic Geography* 1 (1) : 81–105.
- International Labour Organisation (ILO). 2002. *Decent work and the informal economy*. Conférence internationale du travail, 90^{ème} session.
- _____. 2004. *World Employment Report 2004–05*. Genève.
- Iradian, Garbis. 2005. Inequality, Poverty and Growth : Cross-Country Evidence. FMI Document de travail WP/05/28. Washington, D.C.
- Kaufmann, Daniel, Frannie Leautier, et Massimo Masstruzzi. Governance and the City : An Empirical Exploration into Global Determinants of Urban Performance. Institut de la Banque mondiale, Avant-projet.
- Kelly, K. 2003. Supporting Local Government Responses to HIV/AIDS : Positions, Priorities, Possibilities. Centre for AIDS Development, Research and Evaluation, Institute for Social and Economic Research, South Africa. Document présenté au Symposium 2003 sur la recherche urbaine, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Kingdon, Geeta Gahdhi, et John Knight. 2003. Unemployment in South Africa : The Nature of the Beast. Oxford University, Centre for the Study of African Economies.
- Kraay, Aart. 2003. "When is Growth Pro-Poor? Cross-Country Evidence." *Journal of Development Economics*.
- Lopez, Humberto. 2005. Growth and Inequality. Document présenté au séminaire « Croissance pour les pauvres », Banque mondiale, Washington, D.C. Avant-projet.

- Lucas, Robert E. B. 1998. *Internal Migration and Urbanisation : Recent Contributions and New Evidence*. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Madani, Dorsati. 1999. *A Review of the Role and Impact of Export Processing Zones*. Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement. PRWP 2238. Washington, D.C.
- Maloney, W. 1999. "Does Informality Imply Segmentation in Urban Labour Markets? Evidence from Sectoral Transitions in Mexico." *Banque mondiale Economic Review* 13 : 275–302.
- Mboup, Gora. 2004. *Lusaka, Zambia : Intra-City Differentials*. Internal report. Nairobi : UN-Habitat, Monitoring Systems Branch.
- Mboup, Gora. 2003. *Improving Health Conditions of Slum Communities : Health Interventions versus Slum Upgrading*. Urban Poverty and Health in Sub-Saharan Afrique Nairobi Urban Health Equity Gauge Conference, APHRC, Nairobi.
- McKay, Andrew, et Ernest Aryeetey. 2004. *Operationalising Pro-Poor Growth : A Country Case Study on Ghana*. Initiative conjointe de l'AFD, BMZ (GTZ, KfW Banque de développement), DFID et Banque mondiale.
- McKinsey Global Institute. 2001. "India : The Growth Potential." <http://www.mckinsey.com/mgi/publications/India.asp>.
- The Millennium Project. 2005a. *Investing in Development : A Practical Plan to Achieve the Millennium Development Goals*. New York : ONU Bureau du Secrétaire général et ONU Groupe de développement.
- _____. 2005b. *A Home in the City : Task Force on Improving the Lives of Slum dwellers*. New York : ONU Bureau du Secrétaire général et ONU Groupe de développement.
- Montgomery, Mark, Richard Stren, Barney Cohen, et Holly E. Reed, eds. 2003. *Cities Transformed : Demographic Change and Its Implications in the Developing World*. Washington, D.C. : National Research Council of the National Academies, National Academies Press.
- Murphy, J. T. 2002. "Networks, Trust and Innovation in Tanzania's Manufacturing Sector." *World Development* 30 (4) : 591–619.
- New Star Publishers, *The Tenth Five-Year Plan of China* (Summary). Beijing : China, 2001.
- Office of the Deputy Prime Minister (OPDM). 2003. *Productivity in the UK*. London : HM Treasury.
- Prud'homme, Remy. 1994. *On the Economic Role of Cities*. Document préparé pour la conférence sur Cities and the New Global Economy, organisée par le Government de l'Australie et l'OCDE, Melbourne.
- Quigley, John M. 1998. "Urban Diversity and Economic Growth." *Journal of Economic Perspectives* 12 (2) : 127–138.
- Rakodi, C. 1999. "Trans-border urban regions—are they emerging in Africa?" In *Development and Urban Africa*, ed. C. Stein, 199–219. Barcelona : Centre d'Estudis Africans.
- Rodriguez-Pose, Andres, et Nicholas Gill. 2003. "Is there a Global Link between Regional Disparities and Devolution?" *Environment and Planning A* 36 (2004) : 2097–2117.
- Rosen, Sydney, et Jonathon Simon. 2003. "Shifting the burden : the private sector's response to the AIDS epidemic in Africa." *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé* 81 (2) : 131–137.
- Rosenthal, S. R., et W. C. Strange. 2001. "The Determinants of Agglomeration." *Journal of Urban Economics* 50 : 191–229.
- Sachs, J., J. McArthur, G. Schmidt-Traub, M. Kruk, Chandrika Bahadur, Michael Faye, et G. McCord. 2004. *Ending Africa's Poverty Trap*. Document préparé pour le Projet du Millénaire, avant-projet. New York : Columbia University.
- Sahn, David E., et David C. Stifel. 2003. "Urban-Rural Inequality in Living Standards in Africa." *Journal of African Economies* 12 (4) : 564–597. Centre for the Study of African Economies.
- _____. 2002. "Progress Toward the Millennium Development Goals in Africa." *World Development* 31 (1) : 23–52.
- Satterthwaite, David. 2002. *Coping with rapid urban growth*. RICS Leading Edge Series, Royal Institute of Chartered Surveyors.
- _____. 2004a. *The under-estimation of urban poverty in low and middle-income nations*. Poverty Reduction in Urban Areas Series, Working Paper 14. London : International Institute for Environment and Development.
- _____. 2004b. *Urban poverty and inequality : How their scale is hidden by aggregate data*. London : International Institute of Environment and Development. Unpublished manuscript.
- South African Cities Network (SACN). 2004. *State of the Cities Report 2004*.
- Starkey, P., S. Ellis, J. Hine, et A. Ternell. 2002. *Improving Rural Mobility—Options for Developing Motorised and Nonmotorised Transport in Rural Areas*. Banque mondiale Document technique N° 525. Washington, DC : Banque mondiale.
- Storper, Michael, et Anthony J. Vables. 2004. "Buzz : The Economic Force of the City." *Journal of Economic Geography*. 4
- Sub-Saharan Africa Transport Policy Programme (SSATP), Banque mondiale et Economic Commission for Africa. 2002. *Étude de cas : Mobilité urbaine dans trois villes*. SSATP Document de travail N° 70.
- Tanzania Planning Commission et Ministry of Labour and Youth Development. 1991. *Tanzania the Informal Sector 1991*. Dar-es-Salaam.
- Tewari, Deepali, et Sudeshna Banerjee. 2005. *Lagos Strategy for Economic Development and Poverty Reduction :*

- Preliminary Findings from Four Firm Level Surveys. (Banque mondiale, AFTU2). Avant-projet.
- Thompson, J., I. T. Porras, E. Wood, J. K. Tumwine, M. R. Mujwahuzi, M. Katui-Katua, et N. Johnstone. 2000. "Waiting at the tap : changes in urban water use in East Africa over three decades." *Environment and Urbanisation* 12 (2) : 37–52.
- Tiffen, Mary. 2003. "Transition in Sub-Saharan Africa : Agriculture, Urbanisation and Income Growth." *World Development* 31 (8) : 1343–1366.
- UN-Habitat. 2003. *The Challenge of Slums : Global Report on Human Settlements 2003*. Nairobi : Global Urban Observatory.
- United Nations. 2004. *World Urbanisation Prospects : The 2003 Revision. Data Tables and Highlights*. Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York.
- United Nations Millennium Project. 2005. "Africa's Special Needs." Chapter 10 in *Investing in Development : A Practical Plan to Achieve the Millennium Development Goals*. New York.
- Venables, Anthony J. 2005. "Spatial disparities in developing countries : cities, regions and international trade." *Journal of Economic Geography* 5 : 3–21.
- Webster, Douglas. 2004. *Summary of Peri-Urbanisation : The New Global Frontier*. Enschede, Netherlands : International Institute for Geo-Information Science and Earth Observation.
- Banque mondiale. 2005a. "Africa's Growth Tragedy : An Institutional Perspective." Country Note G in *Economic Growth in the 1990s : Learning from a Decade of Reform*. Washington, D.C.
- _____. 2005b. *Global Monitoring Report 2005—Millennium Development Goals : from Consensus to Momentum*. Washington, D.C.
- _____. 2005c. *World Development Report 2005 : A Better Investment Climate for Everyone*. Banque mondiale et Oxford University Press.
- _____. 2005d. *Pro-Poor Growth : Country Experiences in the 1990s*. Banque mondiale, Réseau PREM.
- _____. 2004a. Le Secteur urbain au Cameroun : Contribution de l'IDA à la stratégie du gouvernement. Unité des secteurs urbain et eau, Afrique de l'Ouest et centrale (AFTU2). Avant-projet.
- _____. 2004b. *Dimensions of Urban Poverty in ECA*. Département de l'énergie et des infrastructures, Région Europe et Asie centrale.
- _____. 2004c. République du Niger : Stratégie d'appui au secteur urbain. Unité des secteurs urbain et eau, Afrique de l'Ouest et centrale (AFTU2). Avant-projet.
- _____. 2004d. *Competitiveness and Private Sector Development in Africa : Lessons from Investment Climate Assessments*. Office of the Chief Economist, Région Afrique. Avant-projet.
- _____. 2003a. *World Development Report 2003 : Sustainable Development in a Dynamic World*. Banque mondiale et Oxford University Press.
- _____. 2003b. *Urban Poverty in East Asia : a Review of Indonesia, the Philippines, and Vietnam*. East Asia Urban Document de travail Series N° 11.
- _____. 2003c. Benin Poverty Assessment. Région Afrique, Réseau PREM.
- _____. 2003d. Burkina Faso : Risk and Vulnerability Assessment. Région Afrique, Unité du développement humain AFTH2.
- _____. 2003e. Sénégal : Politiques et stratégies de croissance accélérée et de réduction de la pauvreté—Mémorandum économique sur le pays. Région Afrique, Réseau PREM 4.
- _____. 2003f. *Lesotho Country Economic Memorandum : Growth and Employment Options Study*. Banque mondiale, Rapport 26130-LSO. Avant-projet.
- _____. 2002a. From Action to Impact : the Africa Region's Rural Strategy. Rural Development Operations, Région Afrique.
- _____. 2002b. Madagascar Évolution de la pauvreté : 1993–1999. Rapport N° 23366-MAG.
- _____. 2002c. South Africa Constraints to Growth in Johannesburg's Black Informal Sector. Région Afrique, Réseau PREM 1, Rapport N° 24449-ZA.
- _____. 2001. République de Madagascar : Développement urbain, Note de stratégie. Unité des secteurs urbain et eau, Afrique de l'Ouest et centrale (AFTU2). Avant-projet.